

# LA LIBERTÉ

Rédaction :  
 ☎ 037-22 26 22  
 Telex 36 176

Administration :  
 ☎ 037-81 11 21

Annances :  
 Publicitas SA  
 1700 Fribourg 1  
 ☎ 037-22 14 22

Les meilleurs revêtements de sols...  
 ... par la maison spécialisée

**CHIFFELLE + CIE**  
 Fribourg  
 Tél. 26 22 73



## D'APRES LES REVELATIONS DE LA PRESSE ISRAELIENNE La rencontre d'Ismaïlia a failli déboucher sur un échec à plusieurs reprises

« A trois reprises les entretiens d'Ismaïlia ont failli échouer à cause des difficultés d'aboutir à la rédaction du communiqué conjoint sur les principes d'un accord de paix » révélait hier le « Yedioth Aharonoth ».

« Sans le vif désir de part et d'autre de poursuivre l'élan vers la paix, la réunion d'Ismaïlia aurait débouché sur l'impasse » poursuit le quotidien.

D'après le journal, « Menahem Begin a proposé la création de deux commissions, militaire et politique, dès le début des entretiens. M. Sadate a aussitôt adopté cette « bonne idée » et, dès lors, toute difficulté qui se révélait insoluble fut aussitôt déferée à ces commissions et sera inscrite dans leur ordre du jour ».

D'après ce journal, Sadate a dit, à un certain moment et en présence de membres de la délégation israélienne : « C'est moi le président et c'est moi qui décide. Il rejeta à cette occasion une objection faite par un de ses conseillers. Le « Davar » qui cite des sources diplomatiques occidentales au Mena House écrit que « si la suite du président Sadate ne s'était formellement opposée à certaines propositions souples du président égyptien, un progrès beaucoup plus considérable aurait été obtenu ».



Begin conversant avec le président Sadate. (Keystone)



Un chemin encore long...

(Copyright by Cosmopress)

Le « Yedioth Aharonoth » ajoute qu'après maints efforts, les « Israéliens rédigèrent un projet de communiqué où il était spécifié que les Arabes de Palestine obtiendraient l'autogouvernement. Les Egyptiens s'y opposèrent et insistèrent pour qu'il soit fait mention d'« autodétermination ». M. Begin devait alors déclarer au président Sadate : « Je n'apposerai pas ma signature à un document qui donnera naissance à un Etat palestinien ».

Le « Davar » écrit en revanche que « l'opposition et l'obstruction du Ministère des Affaires étrangères égyptien et notamment de M. Boutros Ghali ont gêné considérablement et finalement empêché la rédaction du communiqué sur la question palestinienne ».

nu à Ismaïlia. Le « Maariv » écrit en revanche que « des changements apportés à la dernière minute au plan de paix de M. Begin, sous l'influence de M. Dayan ont contribué à ce que celui-ci soit irrecevable par l'Egypte ».

« Les changements que M. Dayan convainquit le premier ministre d'introduire dans son plan portaient sur le contrôle militaire par Israël de certaines positions, écrit le journal ».

### SITUATION TENDUE EN CISJORDANIE

La sorte de jubilation qui se manifeste dans les pays arabes du refus devant « l'échec » d'Ismaïlia ne semble pas inquiéter Israël. Mais à Jérusalem on prend plus au sérieux la situation en Cisjordanie où même les maires réputés modérés se montrent résolument hostiles à la démarche égypto-israélienne. L'assassinat à Ramallah, revendiqué par l'OLP, d'un « collaborateur » cisjordanien n'est pas pour apaiser les inquiétudes et devrait, estiment certains observateurs, renforcer la détermination israélienne de ne pas « lâcher » de sitôt la rive occidentale du Jourdain. (Reuter)

### DEUXIEME JOURNEE DE LA COUPE SPENGLER

## BONNE RESISTANCE DE LA SUISSE



A la Coupe Spengler, les choses sérieuses ont commencé hier. Dans l'après-midi, un âpre duel a opposé les Tchécoslovaques de Dukla Jihlava aux Suédois de AIK Stockholm. Le soir, dans une rencontre perturbée par les chutes de neige, les Suisses ont bien résisté aux Allemands de Cologne, le score étant nul jusqu'à quelques minutes de la fin. — Notre photo : Lott et Berger expriment leur joie après le premier but que vient d'encaisser Richter. ● Lire en page 17. (Keystone)

## CHOMAGE

### Prévisions pessimistes à moins que...

De nouvelles mesures de relance économique doivent être rapidement prises — notamment par les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale — pour prévenir une aggravation sérieuse du chômage en 1978, estime l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans ses « Perspectives économiques ».

A défaut de mesures supplémentaires, précise l'OCDE, la croissance du PNB pour l'ensemble des pays membres risque de n'atteindre que 3,5 % en 1978, au lieu des 4,5 % jugés souhaitables. Dans ces conditions, le nombre des chômeurs atteindrait quelque 17 millions — contre 16,3 millions actuellement — représentant 5,5 % de la population active de la zone OCDE.

Pour l'Europe, le taux de chômage pourrait s'élever à 6 %.

Ces sombres perspectives risquent de se réaliser sans même qu'une amélioration sensible ne se dessine sur le front de l'inflation, poursuit l'étude. Entre 1977 et 1978, le taux de hausse des prix pourrait diminuer d'environ un point pour s'établir en moyenne à 7 % environ. Pour les pays européens, l'OCDE prévoit un taux moyen d'inflation de 8,5 % en 1978.

### MEILLEURES POLITIQUES : BON ESPOIR

L'organisation prévoit, en revanche, une amélioration pour les balances commerciales des pays membres dans leur ensemble.

Le volume des exportations devrait s'accroître d'environ 5,5 % alors que les importations n'augmenteraient que de 4 pour cent.

Le déficit courant dans la zone diminuerait ainsi de quelque 10 milliards de dollars pour s'établir à 20 ou 25 milliards.

M. John Fay, chef du Département économique et statistique de l'OCDE, qui a présenté ces prévisions à la presse, a souligné que ce tableau « peu brillant » a été dressé sur la base des politiques économiques des pays membres telles qu'elles sont actuellement définies.

L'organisation a bon espoir, a-t-il ajouté, que de « meilleures » politiques soient prochainement adoptées.

Il s'agit, essentiellement, pour les trois pays « locomotives » de l'OCDE, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale, ainsi que certains « petits pays », d'adopter des mesures de relance de leur demande intérieure qui stimuleront les exportations — et donc les productions — des pays moins bien placés. (AFP)

### AGRICULTEURS FRIBOURGEOIS

## Un dû plutôt qu'un cadeau de Noël

Mercredi passé, le Conseil fédéral décrétait une série de mesures destinées à aider l'agriculture, à répondre aussi aux revendications des organismes agricoles. Les demi-concessions du Gouvernement ne satisfèrent que partiellement les agriculteurs. L'un d'eux, M. Jean Savary, vice-président de la Fédération laitière de la zone de montagne, nous donne son avis en stigmatisant le marchandage opéré par le pouvoir politique.

● Lire en page 13

# LA LIBERTÉ

- 13 Sibra : pas de dividende pour 1976-1977
- Romont aux siècles passés : une ville hospitalière et ouverte au monde
- Parti libéral-radical de la ville de Fribourg : la banque de l'Etat et ses remous
- 16 Un départ regretté aux améliorations foncières
- Chavannes-les-Forts : réduction des impôts
- 17 La boxe, sport mal aimé
- 19 Allan Simonsen, footballeur européen 1977
- Tennis de table. — Bons résultats de Bulle

## LE RETOUR DE LA FRANCE EN AFRIQUE Paris pris au « piège » du Sahara occidental

Les huit civils français, enlevés en Mauritanie par les maquisards saharais, et retenus en otages depuis plusieurs mois « quelque part dans le désert du Sahara », ont donc été ramenés à Alger pour être remis à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qui les a aussitôt transférés à Paris par avion spécial. Ainsi libérés, les huit prisonniers ont pu passer Noël dans leurs familles, après que celles-ci eurent connu des heures pénibles d'attente depuis le 1er mai 1977, date des premiers enlèvements à Zouérate.

(De notre correspondant à Paris, Maurice HERR)

Mais pourquoi faut-il que le dénouement heureux en soi d'une affaire qui risquait de s'envenimer gravement, ait été précédé de manœuvres politiques indignes d'un tel objet, où l'opposition socialo-communiste a utilisé les otages détenus par des tiers étrangers — en l'occurrence les Saharais — pour faire sa propre propagande, pour accabler les autorités françaises, et pour tenter d'humilier le président de la République lui-même.

« Une gifle pour Giscard », a titré un journal parisien au lendemain de l'annonce faite à Alger par M. Georges Marchais (secrétaire général du Parti

communiste), de la prochaine libération des otages français du Sahara. A quoi M. Giscard d'Estaing a répondu dignement : « On ne fait pas de politique avec des otages ». L'affront n'en avait pas moins été fait à la France officielle par le Gouvernement d'Alger, avec la complicité active et joyeuse du secrétaire général du Parti communiste français.

Car la rancune des autorités algériennes à l'égard du Gouvernement français en général, et de M. Giscard d'Estaing en particulier, est très vive. Pour-

M.H.

(Suite en dernière page)



Six des huit otages français du Polisario expliquant les conditions de leur détention, au cours d'une conférence de presse donnée hier après-midi à Paris.

(Keystone)

Notre Selection TV

VARIETES ET SPORTS

Avoir 30 ans en 1977

Une émission de sports et de variétés avec la participation de Julien Clerc et de diverses personnalités du monde sportif.

La rétrospective que propose cette émission ne couvrira pas simplement les événements sportifs de l'année, mais tous les grands moments survenus depuis... 30 ans dans ce domaine ! C'est dire que « Avoir 30 ans en 1977 » ne s'adresse pas aux seuls amateurs sportifs, mais bien à tous les publics.

Car à travers les performances d'un Robic au Tour de 47, ou celles de l'équipe suisse de football en 1954, c'est un peu de l'Histoire en général qui transparaît. Le fil rouge de cette émission de Charles-André Grivet et Claude Schauli réside ainsi dans le chiffre 30 : 30 ans de sport mondial, 30 ans d'âge pour les invités de marque de l'émission et, pour quoi pas, 30 ans d'âge également pour les deux auteurs...

D'une part donc, une émission en public avec, sur le plateau, Cyrille Guimard, directeur d'équipe cycliste et ancien maillot jaune du Tour, Patrick Ségala, journaliste, auteur de l'« Homme qui marchait dans sa tête », Christine Stuckelberger, championne olympique et mondiale de dressage, Denis Oswald, médaillé olympique d'aviron, pour ne citer que ceux-là. D'autre part, cinq films en rapport avec le propos de l'émission :

une rétrospective de l'année 1947 - puisque tous les invités sont nés cette année-là - couvrant les événements marquants sur le plan suisse et international ; un rappel des grands moments sportifs de ces 30 dernières années ; deux films soulignant, dans ce même laps de temps, les temps forts du football et du cyclisme ; et enfin, les exploits accomplis en 1977 par des sportifs de 30 ans, exploits qui, dans l'optique de cette émission, ne doivent pas nécessairement être des « victoires » dans le sens absolu du terme. A ce titre, la tentative de « come back » d'un Walter Blaser est aussi significative que le succès de James Hunt à Silverstone, ou la victoire de de Vlaeminck au Tour des Flandres, par exemple.

On le voit, les prolongements d'un tel thème sont à peu près infinis. Certes, au centre de cette émission qui remplira toute la soirée se trouve le sport. Mais pas le sport des spécialistes : le sport en tant qu'aventure humaine. Car si dans certaines disciplines on peut, à 30 ans, faire encore des projets à long terme, dans d'autres c'est déjà le moment du bilan ou du recyclage.

Cette considération et bien d'autres serviront de base aux discussions intervenant entre chaque film...

● TV romande, 20 h 30

Les Semeurs de Soleil

Un film réalisé par Ersan Arsever sur une idée de Janry Varnel.

La petite fille aux cheveux de miel est triste. Le tableau noir de sa classe est gribouillé de figures géométriques. Dehors, les oiseaux s'égosillent. Et puis il y a le maître d'école au regard mauvais qui lui intime l'ordre de sortir...

Dans la rue, c'est la liberté. Mais la petite fille est toujours triste car sa ville est grise et les visages et les volets se ferment sur son passage. N'y a-t-il pas un coin ici pour le bonheur ? La petite fille aux cheveux de miel s'endort tristement dans les champs dorés.

Mais à son réveil, la voici encerclée de marguerites géantes. Au loin, trois poupées peu ordinaires la contemplant et lui font des signes d'amitié. Alors la petite fille oublie sa tristesse et se joint à ces étranges créatures venues du monde du soleil. Du coup, sa ville grise prend un air de printemps. Les volets s'ouvrent sur des fenêtres fleuries, les marguerites poussent dans le bitume et dans le panier du paysan jusque-là grincheux ! Le gendarme passe au rouge, au vert, au bleu et son uniforme s'illumine soudain, grâce aux mille marguerites que les poupées sèment à tous vents. Quant au tableau noir de la classe, le voici enfin joyeux. Le maître d'école lui-même mènera la farandole...

Rêve ? Réalité ? La petite fille aux cheveux de miel a trouvé enfin un monde qui a réinventé le bonheur.

En ce jour froid de décembre, réchauffez-vous donc avec « Les Semeurs de Soleil », une production de la Télévision romande rayonnante de belles images. Il faut souligner, entre autres, l'important travail d'animation fait sur des poupées plus qu'originales créées par Irène Schubiger.

● TV romande, 18 h 30.

La petite fille aux cheveux couleur de miel qui invente le bonheur.

(Photo TV romande)



D'un œil critique

TVR, lundi  
Un conte de Noël

C'est encore un conte de Noël, une histoire un peu vraie que la télévision nous offrirait en cette soirée du 26 décembre. Comme le dit justement la chanson : « On serait bien mieux en ces beaux jours, si ce n'était manque d'amour ».

Cette phrase à elle seule résume bien « La nuit de Gamin ». Non, ce n'était pas du tout un conte larmoyant où la sensiblerie semblait être de rigueur. Le côté traditionnel et habituel, où les gens se sentent meilleurs et accomplissent un geste « cordial » à l'occasion de Noël, ne figurait pas au programme de cette histoire. « La nuit de Gamin » est tout autre chose. Une histoire d'aujourd'hui simple, sans artifice, pleine de fantaisie, d'humour, où la poésie l'emporte sur le banal. Disons que c'est un conte à découvrir avec les yeux du cœur. Comprenne qui pourra et le vaudra bien ! Christian Barbier (Thomas) en était l'acteur principal.

Sous une écorce un peu rude, on découvre un personnage chaleureux, empreint de tendresse et d'une certaine bonhomie. Cet homme solitaire disait à Gamin (son âne) tout ce qui lui passait par la tête.

Un jour, Thomas prend en charge un jeune auto-stoppeur et l'emène à Bruxelles. Alors, cet homme taciturne n'hésite pas à parler avec le jeune possédant comme lui, le sens de la fête. Palabrer plus longuement sur « La nuit de Gamin » me semble superflu. Les téléspectateurs ayant regardé cette histoire l'auront appréciée ou pas aimée.

Personnellement, j'avoue l'avoir beaucoup aimée. Sans fadaïe aucune, elle nous montrait que dans la vie de tous les jours, il est possible de vivre avec plus de fraternité, d'authenticité, de poésie. Car ce ne sont pas les matérialistes qui construiront le monde !

M.-F. D.

Les programmes de la télévision

Suisse romande

- 15.05 Point de mire
- 15.15 Passe-carte : pour jouer en famille avec la télévision
- 15.30 COUPE SPENGLER URSS - Alk Stockholm
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 ECRAN DE FETES

Histoire d'Or

Un spectacle du Théâtre pour enfants de Lausanne, d'après Blaise Cendrars

Les Semeurs de Soleil

Un film de Ersan Arsever  
18.40 Oui Oui et le Chien

- 18.55 REVUE ET CORRIGEE  
Un sketch d'Albert-Vincent Vial et l'invité du jour, M. Lucien Nussbaumer, syndic de Fribourg
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 1977 : les grandes étapes  
Bilan de l'année
- 20.00 THE MUPPET SHOW  
Les marionnettes de Jim Henson avec Sandy Duncan

20.30 Avoir 30 ans en 1977

Une émission de sports et de variétés avec la participation de James Hunt, Christine Stückelberger, Denis Oswald, Cyrille Guimard, Julien Clerc, Henri Guillemin.

Avec des documents filmés : les événements de 1947, 30 ans de sport, les grands champions cyclistes, les meilleurs moments de football des années 50 à nos jours, et Avoir 30 ans, avec Johan Cruyff, Michel Fatton, Roger de Vlaeminck, James Hunt

23.00 env. Téléjournal

Histoire d'Or

Il était une fois dans l'Ouest, au siècle dernier, un « petit Suisse » aux grandes ambitions. De l'Ancien au Nouveau Monde, du soleil levant au couchant, l'ouvrier-relieur avait traversé l'Atlantique, rompant avec l'Helvétie, sa famille, son métier et ses habitudes. Sutter rêvait de conquérir la Californie et de faire fortune là où sont permis tous les espoirs. « Qu'est-ce que c'est que ça, la Suisse ? » lui demandait-on. « C'est un tout petit pays qui se trouve dans l'Ancien Monde, là où le soleil se lève » répondait-il. « Ici, l'avenir appartient aux gens qui se lèvent tôt » lui rétorquait-on.

Sutter devint donc riche, immensément riche. Propriétaire d'un vaste et prospère domaine en Californie, maître de nombreux esclaves, le « petit Suisse » était devenu un grand monsieur. Il avait gagné la première manche. Certes, il y eut des morts, « mais on n'a rien sans rien », disait-il, baignant dans ses milliards.

● TV romande, 17 h 50

Sur d'autres chaînes

Suisse alémanique

15.30 Coupe Spengler. 17.55 L'Arche de Santiago, film pour les enfants. 19.05 Théâtre à la Cour, série. 20.20 Die Sweethearts, film de Klaus Lemke. 22.00 Peggy Fleming avec Holliday on Ice au Madison Square Garden, avec des commentaires en anglais.

Suisse italienne

18.05 Pour les enfants. 19.25 En chansons. 20.45 Itinéraire symphonique : Symphonie No 5. « De La Réforme », Mendelssohn. 21.30 Une année de sport, rétrospective 77.

Allemagne

ARD

15.40 Etranges adultes, télépièce. 17.25 Les aventures du capitaine Peters, film. 20.15 1977 : rétrospective. 21.15 Le Tribunal, série.

ZDF

14.40 Der Seewolf (2). 17.10 Visite au peintre M. Vallaza. 19.30 Les Liebermann, série. 21.45 LES ENFANTS DU PARADIS, film de Marcel Carné (France, 1943).

SUDWEST

20.15 Schach dem Teufel, film de John Huston.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté !



ASS/BPA

TF 1

- 12.00 L'EVANGILE EN PAPIER  
La Samaritaine
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 La petite maison dans la prairie  
7. La fête au village
- 14.25 LES VISITEURS DE NOEL  
Festival des dessins animés et un feuilleton : LE PETIT LORD FAUNTLEROY (1)

16.00 Joe Petit Boum Boum

Dessin animé de Jean Image

- Un western chez les abeilles
- 17.00 Au pays de l'arc-en-ciel  
Le mur du silence
- 17.30 Allons au cinéma  
« Mon beau Légionnaire » et « Les Aventures de Robin des Bois »
- 18.00 L'Enfance de l'Art  
6. Brésil
- 18.30 Pour les enfants
- 18.55 CAMERA AU POING  
8. Les plus petits du monde : oiseaux-mouches
- 19.10 Petrus, Petro et pétrole
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 La poésie que j'aime
- 19.46 Mini-Chroniques
- 20.00 TF 1 actualités

20.30 Au plaisir de Dieu

4. Les frères ennemis  
D'après Jean d'Ormesson

22.00 Anatomie d'un chef-d'œuvre

« Hommage à Blériot », Robert Delaunay  
22.55 TF 1 actualités

Antenne 2

- 12.20 Satanas et Diabolo
- 12.30 Journal
- 12.40 Des chiffres et des lettres
- 13.10 Je veux être toi : cuisinier
- 13.25 Opéra pour des marionnettes chinoises.
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Aujourd'hui Madame : caf'con'
- 15.00 Le monde merveilleux de Walt Disney (9).
- 15.50 Un sur cinq, magazine

17.10 Le Cheval évanoui

Une dramatique d'Alain Dhenaut d'après Françoise Sagan  
18.40 C'est la vie  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.45 Le petit théâtre  
Un coup de rasoir, E. Labiche  
20.00 Journal

20.30 Le grand échiquier

Alain Lombard et l'Orchestre de Strasbourg  
23.30 Journal

Fr 3

- 17.30 Pour les jeunes
- 19.05 La télévision régionale
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR 3 actualités
- 20.00 Les jeux de Noël

20.35 Lord Jim

Un film de Richard Brooks avec Peter O'Toole et James Mason  
22.45 FR 3 actualités  
23.00 Un événement : cuisine des fêtes

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Fond de terroir. 12.05 Le coup de midi : De A jusqu'à Z. 12.30 Le journal de midi. 13.00 1977 : Défis à la démocratie. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Petits contes nègres pour les enfants des Blancs : 3. Le Vent, de Blaise Cendrars. 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions - contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité médicale. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Masques et musique. 21.00 Sport et musique. 22.00 Baisse un peu l'abat-jour... 23.05 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Souvenirs, souvenirs. 11.00 Musiciens suisses. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 2 à 4 sur la 2 : La librairie des ondes. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Jazz contact. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Europe-Jazz. 20.00 Informations. 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe (fin). 20.30 Les

Concerts de Genève : Livre d'or de l'Orchestre de la Suisse romande pour l'année 1977, dir. Wolfgang Sawallisch. 22.30 Marchands d'images. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Pot-au-feu. 11.05 Musique chez nous. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi : Inf. et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lectures. 15.00 Pages de Offenbach, Suppé et Künneke. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Orchestre récréatif de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 actualités. 19.40 Pour les consommateurs. 20.05 La Table de jeu : Stammtisch et 17 + 4 : énigme politico-cabaretiste. 21.00 Prisme. 22.15-24.00 Musique-box.

SUISSE ITALIENNE 1

6.00 Musique et inf. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour. 12.00 Inf. 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chants et musique populaires. 14.05 Radio 2-4 : Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 La « Côte des Barbares ». 18.35 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles : Utopie. 20.30 Blues. 21.00 Rêves d'or : Petite revue. 21.30 Discothèque des jeunes. 23.05-24.00 Nocturne musical.

Sélection radio

LE CONCERT DE GENEVE

Smetana, Schumann et Mahler au « Livre d'Or » de l'OSR

Pour le Concert de Genève de ce soir, le mélomane est convié à l'écoute d'un « Livre d'or » des enregistrements réalisés par l'OSR en 1977. Wolfgang Sawallisch, au pupitre de direction, s'est assuré le concours, en soliste, d'Alicia de Larrocha, pianiste.

Ce « livre d'or » de l'OSR débutera avec une œuvre extrêmement brillante de Bedrich Smetana : l'« Ouverture de la Fiancée vendue ». On sait que Smetana — grande figure de la musique tchèque — fut le disciple de Procksch et de Franz Liszt. Surtout connu pour sa musique d'orchestre, il a également composé des mélodies, 3 quatuors, un trio et huit opéras dont « La Fiancée vendue » qui met en scène une truculente histoire de la société paysanne. Extraordinaire réussite musicale que cette ouverture dont le premier thème donne lieu à ce dynamique « fugato » que Tchaïkovsky lui-même n'aurait certainement pas renié...

Puis, Alicia de Larrocha interprétera en soliste ce que Ru-

binstein appelait « le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre dans ce genre de composition » : le « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » de Schumann. Fantaisie, puis concerto 1re version, concerto 2e version, l'œuvre appartient, par son histoire, au type même du travail laborieux... Et, surprenante synthèse du génie schumannien, elle rebondit de spontanéité, d'imprévu, « d'esprit » d'improvisation, le tout encadré dans une forme succincte et précise. Un modèle du genre en effet, également sur le plan de la construction.

Et le concert s'achèvera avec la « Symphonie No 1 en ré majeur », dite « Le Titan » de Gustav Mahler. Avec Mahler, a écrit William Ritter, c'est tout à la fois un grand coup d'air et aussi un peu de dissipation qui sont entrés dans la symphonie classique... La « dissipation » de la 1re symphonie est de caractère pastoral, preuve en est le 3e mouvement de l'œuvre, qui évoque le cortège des animaux de la forêt accompagnant le chasseur : son dernier repos...

● RSR 2 (MF + OM), 20 h 30

# CONSERVATEURS PUIS DEMOCRATES-CHRETIENS

## La continuité malgré les divergences

### Valais

Dans la récente émission de télévision où on le sollicita à parler non plus comme conseiller d'Etat, mais comme militant du Parti radical valaisan, M. Arthur Bender disait à peu près ceci: «Peut-on parler encore en Valais d'un Parti majoritaire démocrate-chrétien, alors qu'il éclate de tous côtés et se désagrège en groupes ou groupuscules?» Si telle n'est pas l'exacte teneur du propos tenu par l'honorable magistrat, c'en est en tout cas l'esprit.

Or nous ne sommes pas sûr qu'en ce cas, l'esprit ait soufflé dans la juste direction. Il faudrait naturellement, pour ne pas risquer de se tromper, demander à M. Bender d'expliquer son propos. Faute d'avoir pu le faire, on pense que l'observateur radical faisait allusion à des mouvements qui se dessinent surtout dans le Haut-Valais, où des démocrates-chrétiens s'approprient à faire chorus avec les radicaux et socialistes du Valais romand pour

demander l'élection du Conseil d'Etat par le système de la représentation proportionnelle. Ou encore M. Bender voulait-il faire allusion à des critiques assez sévères que les mêmes démocrates-chrétiens émettent parfois à l'égard du Gouvernement, notamment du Département des travaux publics qui est pourtant dirigé par un des leurs. Ou encore à la scission qui s'est manifestée dans le Valais romand lorsque fut fondé le mouvement ou Parti chrétien-social. Ou encore...

### Un exemple pas très glorieux

Mais il importe finalement assez peu de recenser, cataloguer et énumérer les mouvements divergents qui se manifestent au sein de la coalition démocrate-chrétienne. Non, ce n'est pas un lapsus si nous utilisons le mot «coalition», au lieu de parti, groupe, mouvement ou tout autre mot plus ou moins synonyme. Car, M. Bender ne peut pas le contester, si les démocrates-chrétiens se trouvent individuellement ou par grou-

pes en conflit les uns avec les autres, si l'on distingue parmi eux des conservateurs, des chrétiens-sociaux avec tous les intermédiaires ou débordements de droite ou de gauche, si l'on y trouve même des francs-tireurs impossibles à cataloguer, on les verra de nouveau tous unis, «coalisés», quand il s'agira de faire barrage à des radicaux, des socialistes ou tous autres éléments qu'ils peuvent considérer comme hétérogènes. La récente élection du tribunal administratif en donne un exemple qui, pour n'être pas très glorieux, n'en est pas moins significatif.

Ce n'est d'ailleurs pas le moindre sujet d'admiration, au premier sens du mot qui signifie l'étonnement: la manière dont le parti naguère conservateur et aujourd'hui démocrate-chrétien, s'est maintenu en Valais en dépit de toutes ses divergences et de ses conflits internes. Ces conflits ont existé jusque dans un Conseil d'Etat exclusivement conservateur, et ce n'est pas le retour d'un radical au sein du Conseil exécutif en 1937, qui a totalement dirimé la

querelle Troillet-Pitteloud. Cela tenait aux hommes, croit-on, mais derrière les hommes, il y avait des groupes de fidèles. Ce fut au point que Maurice Troillet songea, dit-on, à fonder un Parti agraire, tandis que bien plus tard, et en d'autres circonstances, l'on prêta à M. Roger Bonvin l'intention de fonder un Parti chrétien-social. L'un et l'autre ont dû se raviser à temps et l'événement a prouvé que le vieux Parti conservateur leur offrait plus de chances et d'honneurs que ne pouvaient leur en valoir de nouvelles formations. Au reste, qu'est devenu le Parti indépendant chrétien-social dont on annonçait la fondation l'an passé?

### On écrirait un livre

On écrirait un livre sur les dissensions dans le Parti conservateur devenu démocrate-chrétien. Contentons-nous, pour aujourd'hui, de signaler ce qui est à l'initiative personnelle d'un député conservateur du Haut-Valais, contre quasiment tous les députés du même parti, que nous devons la Constitution actuelle en vigueur.

Le 23 novembre 1903, le député Alexandre Seiler, appuyé par sept autres députés, développait une motion demandant une révision partielle de la Constitution de 1875, visant à l'extension des droits populaires. Alexandre Seiler et consorts proposaient l'élection par le peuple du Conseil d'Etat et des conseillers aux Etats, le référendum facultatif et le droit d'initiative. Le Conseil d'Etat s'y opposa. Au vote par l'appel nominal, la motion fut repoussée par 76 députés contre 28, ceux-ci étant les signataires de la motion et les radicaux. Battu sur le plan parlementaire, Alexandre Seiler ne déposa pas les armes: il revint à la session de mai suivante avec une pétition — l'initiative n'existant pas — recouverte de 400 signatures, de citoyens valaisans demandant que la Constitution cantonale soit soumise à une révision totale dans le sens de l'extension des droits populaires. Force fut bien d'aller de l'avant, et on aboutit ainsi à la Constitution du 8 mars 1907: l'élection par le peuple du Conseil d'Etat et des conseillers aux Etats n'y fut introduite qu'en 1920. En revanche, on institua le référendum obligatoire alors que les motionnaires ne l'avaient proposé que facultatif.

### Une majorité qui sait se retourner

Un tel exemple nous montre comment, désavouée par le peuple, une majorité parlementaire sait se retourner pour se donner le bénéfice d'une autre décision. Et l'on ne voit pas, si demain un autre député conservateur du Haut-Valais réussissait à faire implanter la proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat, que le Parti démocrate-chrétien en sorte désagrégé. Pas plus que le Parti conservateur en 1907.

Sylvain Maquignaz

### Une action de Noël centralisée à Vouvry

Axée principalement sur le ramassage des draps de lit, de couvertures, de pantoufles et de jouets, une campagne vient d'être lancée à l'intention de l'œuvre internationale de St-Benoît-Joseph de Cottolengo à Turin, institution qui groupe plus de 15 000 infirmes, malades ou incurables, pour les cantons de Genève, Vaud et Valais. La réception des envois est assurée à Vouvry par un comité local présidé par Mme Cécile Chanton. (air)

### St-Nicolas : 90 mètres de chute : un mort

Un accident de la circulation a fait un mort dans la région de St-Nicolas lundi soir. En effet, lundi, vers 21 h 30, M. Hermann Stocker, 44 ans, domicilié à Bitsch, circulait au volant de sa voiture de Stalden en direction de St-Nicolas. Parvenu au lieu dit «Salli», dans une longue courbe à gauche, pour des raisons non encore déterminées, le véhicule traversa la chaussée et vint emboutir le mur à droite de la route. Sous l'effet du choc, la voiture fut violemment renvoyée de l'autre côté de la route. Le véhicule de M. Stocker passa par-dessus la banquette et dévala la pente. Ce n'est qu'après avoir parcouru une centaine de mètres que le véhicule s'immobilisa dans le lit de la «Mattervispe». Le chauffeur fut tué sur le coup. (air)

### Revision de l'ordonnance sur les denrées alimentaires

### Insuffisant en ce qui concerne le tabac

Selon la Communauté d'action des salariés et des consommateurs (CASC) et la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC), le projet de modification de l'ordonnance sur les denrées alimentaires ne va pas assez loin en ce qui concerne les tabacs, cigarettes, etc. Les deux organisations proposent au Département fédéral de l'intérieur une diminution plus rigoureuse de la publicité concernant ces produits et l'inscription de la part de nocivité sur l'emballage. Elles demandent en outre que figure également sur l'emballage une claire mise en garde du danger encouru.

De nombreux tests effectués sur les cigarettes et le tabac pour les pipes ont montré de grandes différences dans le degré de nocivité, selon qu'il s'agit d'une marque plutôt que d'une autre. Le fumeur a le droit de savoir s'il fume une cigarette plus ou moins nocive, d'où la nécessité de faire figurer le degré de nocivité.

Les deux organisations estiment également que la mention «pauvre en nicotine» ou «sans nicotine» peut induire le consommateur en erreur, parce qu'elle ne se prononce pas sur la teneur en goudron ou en azote de la cigarette. Les termes de «doux» ou «léger» ne devraient en outre se rapporter qu'à l'arôme ou au goût.

Pour la Communauté d'action des salariés et de consommateurs et la Fondation pour la protection des consommateurs, la mise en garde devrait figurer sur le paquet en ces termes: «Fumer est nuisible à la santé». Elle devrait aussi être présente dans toutes les formes de publicité. La présentation de personnes devrait être interdite dans la mise en garde contre la consommation de tabac, et la publicité devrait être absente des établissements publics, des places de sport et des moyens de transport. Le délai de trois ans devrait être ramené à deux ans pour la période de transition avant que ces mesures n'entrent pleinement en vigueur. (ATS)

### Broye vaudoise

#### Payerne : les fêtes de Noël

Les différents services religieux des fêtes de Noël ont été suivis par de nombreux fidèles, en ville de Payerne. Samedi soir, à l'église catholique, de nombreux membres de cette paroisse ont participé à la traditionnelle messe du minuit, ainsi qu'aux autres services du jour de Noël.

A l'église paroissiale, de nombreux fidèles réformés ont assisté au culte de la nuit de Noël, présidé par les pasteurs Bastian et Bonzon. Au cours de ce service, le chœur paroissial a chanté trois chœurs de Pretorius, sous la direction de M. Philippe Bendel, tandis que le chœur des écoles primaires chantait sous la conduite de Mlle Marie-Thérèse Despland.

A l'église paroissiale, le service de Sainte Cène du matin de Noël, présidé par le pasteur Bastian revêtu de l'aube, a été magnifiquement rehaussé de la participation de Mme Edith Piller, soprano, et de son fils Raphaël, flûte traversière, accompagnés à l'orgue par Mlle Nelly Wernand, qui ont interprété deux airs de Haendel. Le même jour, à 17 heures, l'arbre de Noël de la paroisse réformée accueillait les enfants et les parents à l'église paroissiale, alors que l'arbre de Noël des hameaux était allumé à la chapelle de Vers-chez-Perrin au début de la soirée.

#### Séance de dédicace

Vendredi après midi, dans une librairie de la rue de Lausanne, l'écrivain Albert-Louis Chappuis a dédié de nombreux exemplaires de son dernier roman: «L'Adopté», présenté par ses lecteurs et admirateurs.

#### Bellerive : de bons serviteurs récompensés

Lors de la dernière séance du Conseil, les autorités de Bellerive ont tenu à récompenser trois dévoués serviteurs de la communauté. Il s'agit de M. Henri Berthoud, ancien secrétaire, titulaire de la caisse de compensation, puis de la caisse A.V.S., pendant trente-sept ans (1944-1977), à qui un plateau en étain dédicacé a été remis. M. René Parisod, membre de la municipalité pendant trente-deux ans, dont douze ans en tant que syndic, a reçu une pendule neuchâteloise dédicacée, tandis que M. Claude Perrin, municipal, recevait un plateau en étain dédicacé.

● Nouveau juge à la cour d'appel du tribunal cantonal tessinois. Le Conseil d'Etat tessinois a nommé un juge à la cour d'appel du tribunal cantonal. Il s'agit de M. Sergio Bianchi de Bellinzona. Il remplace M. Gastone Luvinj qui prend sa retraite à la fin de l'année.

## CHARLIE CHAPLIN ENTERRE A CORSIER-SUR-VEVEY

### Vaud

Géraldine Chaplin, la fille de sir Charles, n'assistait pas mardi matin aux obsèques de son père, car elle était retenue par le tournage d'un film.

Le plus célèbre cinéaste du monde, celui qui a transformé en art ce qui n'était qu'une technique, aurait probablement approuvé cette absence très remarquée au cimetière de Corsier-sur-Vevy (Suisse).

Tous les autres Chaplin étaient là: lady Oona, la veuve, Sydney, le fils aîné, 52 ans, Michael, 32 ans, Joséphine, 30 ans, Victoria, 27 ans, Eugène, 24 ans, Jane-Cecil, 20 ans, Annette Emily, 18 ans et Christopher-James, 15 ans. Les petits-enfants étaient restés au «manoir de Ban», la vaste résidence familiale.

Les innombrables amis de Charlie Chaplin, les grands du cinéma mondial, s'étaient abstenus de paraître au cimetière, de peur de gêner la famille et de sembler vouloir acaparer les photographes. Il n'y avait guère que la famille et les voisins.

Il pleuvait quand le triste cortège a longé les grands cyprès, seul luxe de cet humble cimetière où ne reposent guère que des habitants de la petite commune de vigneron. Derrière un simple cortège de cinq voitures, une partie des enfants suivaient à pied le corbillard local.

#### DEUX BREVES PRIERES

Deux brèves prières furent prononcées en anglais par les pasteurs anglais David Miller et Richard I. Thomson. Aucun discours, aucun hommage d'aucune autorité.

C'était bien comme il l'avait voulu, l'enterrement de Charlot, le vagabond, et pas les funérailles de sir Charles Spencer Chaplin, l'un des hommes les plus illustres de ce siècle.

A quelques détails près: la présence



Au cimetière de Corsier-sur-Vevy, l'inhumation de Charlie Chaplin, en présence de la famille, dont on reconnaît notamment Oona, la veuve de Chaplin, et à sa droite, l'une des filles, Joséphine. (Keystone)

d'une cinquantaine de photographes accourus des quatre coins de la planète, et d'un ambassadeur de la reine d'Angleterre dont le fanion flottait à quelques mètres de la tombe.

Une fois les prières dites, à peine audibles, le vacarme de la circulation couvrant la voix des pasteurs, lady Oona quitta le cimetière, les enfants restant seuls pour l'inhumation qui fut très rapide.

Celle qui pendant des années avait veillé jalousement sur la vieillesse de Charlie Chaplin n'avait pu supporter de voir deux fossoyeurs recouvrir de terre le simple cercueil de chêne clair sans croix ni plaque.

Après que l'on eut disposé par-dessus la tombe l'amas de fleurs envoyées par les amis du monde du spectacle, le ci-

metière se vida rapidement. Mardi après midi il était complètement désert sans personne pour veiller la sépulture de Charlot, seul comme d'habitude. (ATS-AFP)

### Arrestation des deux terroristes On recherche une inconnue

A la suite de l'arrestation près de Delémont, le 20 décembre après midi, de Christian Möller, 28 ans, et de Gabriele Krecher-Tiedemann, 26 ans, le commandement de la police du canton de Berne indique que les enquêtes en cours concernant les deux terroristes ont permis d'établir qu'avant leur arrestation, les prénommés séjournaient déjà depuis quelques jours en Suisse, notamment dans le Jura-Nord (Ajoie) et dans les villes de Zurich et de Lucerne. La police bernoise relève que les deux personnes arrêtées opéraient occasionnellement en compagnie d'une autre femme inconnue.

La collaboration de la population est sollicitée pour la poursuite des recherches, indique le communiqué de la police. Les questions suivantes sont d'une importance particulière pour la police: Qui a vu Christian Möller et Gabriele Krecher éventuellement en compagnie d'une autre femme avant le 20 décembre?

Le commandant de la police cantonale bernoise donne les signalements suivants:

Möller Christian, 18.10.49, 181 cm, corpulence svelte, cheveux châtain foncés, moustache brune, porte une tache rouge en forme de cicatrice sur le côté droit du front, parle le bon allemand. Möller portait lors de l'arrestation un complet manchester brun foncé, un pullover beige avec décolleté en forme de V et une chemise beige.

Krecher - Tiedemann Gabriele, 18.5.51, 155 cm (sans chaussure), corpulence svelte, cheveux brun clair maintenant teints brun foncé et frisés, verrou sur le côté droit du nez, parle le bon allemand et parfaitement le français. Elle portait lors de l'arrestation un pullover brun clair, pantalon tweed brun et des bottes brunes claires.

— Qui a remarqué la voiture louée Renault «R 16», blanche, plaque de contrôle française 3534-FT-92 en Suisse le 19.12.77 ou le 20.12.77?

### Selon le Département de justice et police de Bâle-Campagne

### Les «anti-nucléaires» ne sont pas surveillés

Le Département de justice et police de Bâle-Campagne a déclaré en réponse à une petite question d'un député au Grand Conseil, que ce Département et les responsables de la police n'ont pris aucune mesure de surveillance à l'encontre de personnes opposées aux centrales nucléaires.

Le député avait voulu savoir si le Gouvernement cantonal avait introduit des mesures de surveillance policière contre les citoyens opposés à

l'énergie atomique. Le Gouvernement a également affirmé que l'assistance juridique qui est obligatoire pour la Confédération et les cantons résultait d'une pratique constante et qu'elle était appliquée conformément aux dispositions légales en la matière.

C'est sur cette base juridique que 22 personnes ont été entendues dans le canton après les manifestations de Gœsgen et de Kaiseraugst, a indiqué le Conseil d'Etat. (ATS)

### Nouveau directeur aux Hautes études internationales

### Genève

Le professeur Christian Dominicé sera le nouveau directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève. Il succède au professeur Jacques Freymond, qui a demandé à être déchargé de cette responsabilité après plus de 20 ans à la tête de l'Institut.

Le Conseil exécutif de la fondation de l'Institut a donc choisi pour lui succé-

der, au premier septembre 1978, M. Christian Dominicé, 46 ans, directeur du Département «droit international public et organisations internationales» de la Faculté de droit de l'Université de Genève. Le prof. Dominicé est notamment membre du mouvement Pugwash ainsi que du conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Il préside l'Association de Genève pour les Nations Unies. Il a été chargé de plusieurs missions pour le compte du Conseil de l'Europe. (ATS)

# Le meilleur choix à Prix MIGROS!

**Offre spéciale** jusqu'au 31.12.  
Vacherin de 450 g

**Vacherin glacé**  
Tourte glacée (vanille/fraise et meringues)

**5.-** (100 g = 111)  
au lieu de 6.-



**Tourte Forêt-Noire**

750 g **9.50**  
(100 g = 126,7)

Une spécialité de JOWA SA, une entreprise de production de Migros.



**Aproz Cristal**  
Eau minérale naturelle sulfatée calcique  
(Substances minérales: 2575 mg/l)  
Stimule la fonction rénale et favorise la digestion.

1 litre **1.65** (+ dépôt)



**Jus de raisin**  
mousseux «Moussdor» (raisin étranger)

Bouteille de 7 dl **3.20**  
(1 dl = 45,7)



**Saumon fumé**

Boîte de 77 g (poids égoutté 48g) **4.40**  
Eg. (100g = 916,7)



Quelques exemples de notre grand choix de spécialités:

**Cuits dans leur propre jus** et pasteurisés:

**Jambons roulés** sans os le 1/2 kg **8.50**

**Palettes** sans os le 1/2 kg **8.50**

**Langues de bœuf** sans peau diverses grosseurs le 1/2 kg **9.-**

**Collerette** (cou de porc) le 1/2 kg **8.25**

**Volaille** de qualité supérieure

**Canards** le kg **6.20**  
importés, surgelés, 1300 g-1800 g

**Oies polonaises** le kg **9.20**  
surgelées, 2600 g-4500 g

**Dindes** des USA le kg **6.60**  
Uniquement de 1er choix, surgelées, 2200 g-5000 g

**Poulets à rôtir** suisses  
surgelés, le kg **5.60**  
frais, le kg **5.90**

**Optigal**

**Qualité M** Comparez la qualité et le prix!

**Grand choix de charcuterie de fête**

Par exemple:

**Saucisse de Lyon de fête**

**Balleron de fête**

**Bierwurst de fête**

**Salami milanais «Negroni extra»** de toutes tailles

**Spécialités surgelées**

**Crevettes danoises**, décortiquées, cuites, les 100 g **2.40**

**Truites danoises** d'élevage le kg **12.-**  
180 g-300 g

MIGROS vous souhaite une bonne et heureuse année!



## SALAMI TIPO MILANO

pur porc, 1er choix  
en emballage cadeau  
prêt pour l'expédition

la pièce de 650 gr.  
(100 gr. 1.76€)

**11.50**

De la MIGROS évidemment!

Amis lecteurs, favorisez ces annonceurs.

### Affaires immobilières

**A LOUER**  
Ch. de Bathléem 3 et 7  
immédiatement ou à convenir  
**3 1/2 pièces**  
tout confort, dès Fr. 601.—  
charges comprises

**A LOUER**  
à Beaugard-Centre  
dans parking souterrain  
**GARAGES**  
— accès facile  
— sécurité totale en cas d'incendie  
— loyer mensuel Fr. 49.—  
(y compris chauffage)

Pour visiter :  
M. Tornare, concierge, 24 86 72.

**92 ans Patria**

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie  
17-1415

**Fribourg**  
Rue St. Pierre 30  
Tel. 22 81 82

**3 1/2 pièces**  
à louer à Courtaman  
- immeuble HLM  
- loyer très avantageux  
- bonne situation  
- libre à partir du 1.4.1978

Renseignements par :  
17-1124

Agence immobilière  
**GESTIMME S.A.**

**A LOUER, à GIVISIEZ**  
de suite ou à convenir  
**APPARTEMENT**  
grand standing, 6 1/2 pièces  
— 2 salles de bains — cheminée  
— garage — piscine. Fr. 1500.— par mois, toutes charges comprises.

Ecrire s. chif. AS 81-62 528 F, aux Annonces Suisses SA «ASSA», Pérolles 8, 1701 Fribourg.

**A vendre ou à louer,**  
pour raison de santé, dans le canton de Fribourg, proche localité importante, et RN 12,

**HOTEL-RESTAURANT**  
comprenant : brasserie, salle pour sociétés, chambres d'hôtes. Grand parking.

Location-vente possible. Financement assuré.

Pour tous renseignements faire offre sous chiffre P 17-600 210, à Publicitas SA, 1630 Bulle.

**A LOUER**  
**A COTTENS, 10 min. voit. de Fribourg**  
**VILLA TYPE NORDIQUE**  
comprenant 2 grands living, cheminée, 4 chambres, 2 pièces d'eau, garage double, terrain clôturé 1300 m2, libre de suite.  
Vue dégagée, site ensoleillé et entouré de verdure.  
**SERGE & DANIEL BULLIARD, Agence Immobilière, Bertigny 45, Fribourg,**  
☎ 037-24 06 91  
17-864

**A VENDRE, à 4 km de Fribourg**  
**IMMEUBLE**  
6 APPARTEMENTS  
Récemment rénové, près de la route principale, 50 m de l'arrêt de bus.  
Capital propre Fr. 80 000.—, pour traiter Fr. 440 000.—. Rent. 7 %.

Offres sous chiffre FA 50 298, à Frelburger Annoncen, place de la Gare 8, 1700 Fribourg.

**A LOUER**  
Ch. de la Forêt 20  
immédiatement ou à convenir  
**appartement**  
**3 1/2 pièces**  
Grand confort.  
Arrêt bus à proximité.  
☎ 037-22 21 12  
17-1104

**POUR VOS ENFANTS**  
**Livres**  
**Albums à colorier**  
**LIBRAIRIES ST-PAUL FRIBOURG**

# Cours de la bourse

## VALEURS SUISSES (CLOTURE DE ZURICH)

	21.12.77	27.12.77
Aare et Tessin SA	960.—	955.—
Alumin suisse port.	1325.—	1375.—
Alum. suisse nom.	565.—	590.—
Au Grand Passage	418.—	423.—
Baloise Holding	420.—	425.—
Bally port.	1625.-d	1625.-d
Bally nom.	1400.-d	1400.-d
Banque Cant. Vaud.	1380.-d	1380.-d
Banque Leu port.	3450.—	3485.—
Banque Leu nom.	3200.—	3180.—
Banque Nat. Suisse	622.-d	622.-d
Banque Pop. Suisse	2170.—	2220.—
Brown Boveri port.	1695.—	1670.—
Buehrle porteur	2450.—	2510.—
Ciba-Geigy port.	1190.—	1220.—
Ciba-Geigy nom.	595.—	630.—
Ciba-Geigy SA bdp	890.—	960.—
Cie Ass. Winterth. p.	2240.—	2200.—
Cie Ass. Winterth. n.	1710.—	1725.—
Cie Ass. Zurich port.	11525.—	11650.—
Cie Ass. Zurich nom.	8450.—	8500.—
Cie suisse Réas. port.	4850.—	4760.-d
Cie suisse Réas. nom.	2730.—	2710.—
Crédit Foncier Vaud.	1160.-d	1160.-d
Crédit Suisse porteur	2200.—	2220.—
Crédit Suisse nom.	412.—	417.—
Electro Watt	1600.—	1605.—
Energie élec. Simp.	640.—	640.-d
Financière de presse	213.—	215.—
Finac. Italo-Suisse	199.—	199.50
Forbo A	1305.—	1310.—
Forbo B	4700.-d	4700.-d
Georges Fischer port.	720.—	775.—
Georges Fischer nom.	132.-d	136.-d
Globus port.	2225.—	2225.—
Globus bon de part.	400.—	395.-d
Hero Conserves	2960.-d	2960.-d
Hoffmann-Roche bpd 1/10	8450.—	9000.—
Holderbank fin. port.	420.-d	420.-d
Holderbank fin. nom.	460.—	462.—
Interfood SA ste B port.	3350.—	3350.-d
Interfood SA ste A nom.	625.-d	640.-d
Innovation SA	400.—	406.—
Jelmoll SA	1410.—	1410.—
Juvena Holding SA port.	172.-d	185.-d
Juvena Holding SA bdp	1065.—	1100.—
Landis & Gyr SA	8.25d	8.25d
Merkur Holding SA	1390.-d	1440.—
Motor Columbus	730.—	705.—
National Suisse Assur.	5600.—	5600.-d
Nestlé Alimentana p.	3450.—	3540.—
Nestlé Alimentana n.	1190.—	2210.—
Publicitas SA	1700.-d	—
Rnszo & Ormond nom.	520.—	510.—
Sandoz SA porteur	3875.—	4000.—
Sandoz SA nom.	1630.—	1680.—
Sandoz SA bon de part.	500.—	510.—
Saurer	435.—	434.—
SBS porteur	810.—	845.—
SBS nom.	309.—	311.—
SBS bon de part.	368.—	365.—
Sulzer Frères SA nom.	2760.—	2790.—
Sulzer Frères SA bdp	372.—	370.—
Swissair port.	812.—	803.—
Swissair nom.	718.—	730.—
UBS porteur	3355.—	3320.—
UBS nom.	616.—	615.—
Usojo Trimerco SA	228.—	225.-d
Von Roll nom.	565.—	580.—

## VALEURS FRIBOURGEOISES

	15.12.77	20.12.77
Sibra Holding SA port.	196.—	190.-d
Sibra Holding SA nom.	157.—	152.-d
Villars Holding SA nom.	615.—	600.-d

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

## VALEURS EUROPÉENNES

### BOURSE D'AMSTERDAM

	21.12.77	27.12.77
Amrobank	66.80	68.50
Heinekens Bier	125.—	127.30
Hooqovens	23.70	26.70
Robeco	169.40	172.—
Scheepvaart	—	—

### BOURSE DE FRANCFORT

	21.12.77	27.12.77
Audi-NSU	9.75	11.—
BMW	223.—	228.20
Colmerczbank	216.70	222.50
Daimler	316.—	325.—
Deutsche Bank	299.80	302.—
Gelsenberg	88.—	91.—
Horten AG	136.—	136.50
Karstadt	355.—	357.—
Preussag	119.50	121.—
Schering	268.—	271.80

### BOURSE DE MILAN

		Cours pas reçus
Assicurazioni Gener.	34000.—	
Fiat	1875.—	
Montedison	113.75	
La Rinacente ord.	38.—	

### BOURSE DE PARIS

	24.10	25.10
Air Liquide	240.10	253.90
Carrefour	1252.—	1253.—
Citroën	96.—	98.—
Cred. Com. de France	97.10	97.—
Françaises des Pétr.	149.—	153.90
Hachette	1126.—	1156.—
Michelin	163.50	172.50
Moulinex	574.—	579.—
L'Oréal	127.20	132.60
Perrier	51.70	53.40
Rhône Poulenc	166.—	169.—
Roussel Uclaf	14.—	15.20

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

## VALEURS JAPONAISES

	21.12.77	27.12.77
Indice Dow-Jones	4897.—	4863.—
Ashikaga Bank	—	2100.—
Daiwa Sec.	245.—	250.—
Ebara	369.—	384.—
Fujita	192.—	195.—
Hitachi	169.—	172.—
Honda	474.—	443.—
Kolatsu	267.—	265.—
Kumagai Gumi	603.—	595.—
Makita Electric	1140.—	1190.—
Matsuhita E.I. (Natau J.)	569.—	561.—
Mitsukoshi	514.—	516.—
Pioneer	1230.—	1260.—
Sony	1650.—	1730.—
Sumitomo (Mar and Fire)	260.—	255.—
Takeda	249.—	248.—
Tasel Construction	241.—	247.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

## FONDS DE PLACEMENT

	demande	offre
Amca	24.25	24.50
Bond-Invest	68.—	68.75
Canada Immobil.	630.—	650.—
Créd. s. Fonds-Bonds	64.50	65.75
Créd. s. Fonds-Inter	54.75	56.75
Eurac	249.—	252.—
Fonsa	94.—	95.—
Globinvest	50.75	51.50
Ifca	1310.—	1350.—
Intermobifonds	63.50	64.50
Japan Portfolio	339.—	349.—
Pharmafonds	109.50	110.55
Poly Bond Internat.	69.50	70.50
Slat 63	1060.—	1065.—
Sima	175.50	175.50
Swissimmobil 1961	1030.—	1040.—
Universel Bond Sel.	72.—	73.—
Universal Fund	75.37	77.—
Valca	68.—	70.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

## COURS DE L'OR

	Achat	Vente
Lingot 1 kg	10725.—	10925.—
Vreneli	96.—	106.—
Souverain.	103.—	113.—
Napoléon	101.—	111.—
\$ Once	162.75	163.50
Double Eagle	495.—	530.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

## COURS DES BILLETS DE BANQUE

	27.12.77
France	41.50
Angleterre	3.65
Etats-Unis	1.99
Allemagne	94.25
Autriche	13.10
Italie	—2300
Belgique	5.90
Hollande	86.80
Suède	41.75
Danemark	33.50
Norvège	37.75
Espagne	2.30
Portugal	4.40
Finlande	48.50
Canada	1.80
Grèce	4.60
Yougoslavie	9.25

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

## VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE (BOURSE DE ZURICH)

	21.12.77	27.12.77
Akzo	18.25	20.75
Amgold	41.—	44.—
Cia	100.—	102.50
Pechineu	32.—	32.25
Phillips	23.75	24.25
Royal Dutch	116.—	117.—
Sodeo	6.—	5.50d
Unilever	108.—	110.—
AEG	82.25	84.—
Bast	130.—	134.50
Bayer	126.—	129.50
Demag	140.—	141.-d
Hochst	122.—	125.—
Mannesmann	151.—	155.—
Siemens	277.50	282.—
Thyssen	107.50	111.50
VW	188.50	199.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

## VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE (CLOTURE DE ZURICH)

	20.12.77	21.12.77
Alcan	50.50	50.50
ATT	121.—	121.50
Beatrice Foods	47.50	48.—
Burroughs	136.50	139.50
Can. Pacific	32.50	33.—
Caterpillar	107.—	108.—
Chrysler	26.—	25.50
Control Data	52.75	54.50
Corning Glass	102.—	104.—
Dow Chemical	52.50	51.75
Du Pont de Nemours	235.—	237.—
Eastman Kodak	99.75	101.50
Gen Electric	95.50	97.50
Gen Foods	61.25	61.50
Gen Motors	123.—	125.50
Gen. Tel. Electr.	62.75	62.50
Goodyear	33.75	33.75
Honeywell	88.75	90.50
IBM	532.—	538.—
Int. Nickel	34.—	33.50
Int. Paper	83.—	83.50
Int. Tel. Tel.	61.—	61.75
Kennecott	40.—	41.50
Litton	28.50	29.25
MMM	90.50	92.—
Mobil Oil	126.—	127.50
Monsanto	111.50	112.—
NCR	76.25	78.—
Phillip Morris	121.50	124.—
Phillips Petroleum	61.50	61.—
Smith Kline	97.50	99.—
Sperry Rand	67.75	69.50
Stand Oil Indiana	92.—	94.—
Texaco	54.—	54.50
Union Carbide	81.25	82.—
Uniroval	16.25	16.50
US Steel	59.25	61.—
Warner Lambert	51.—	50.50
Wollworth	37.—	37.25
Xeros	90.50	92.25

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

## COURS DE L'ARGENT

	20.12.77
\$ Once	4.66
Lingot 1 kg	290.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

# OÙ EN EST L'ECONOMIE DE LA CHINE POPULAIRE ?

## I. Une politique de croissance

Au cours de l'année écoulée, la Chine populaire a été confrontée à toute une série de « défis » qui s'inscriront dans l'histoire du pays : la mort des principaux dirigeants, l'éviction des « fidèles » de Mao, d'extraordinaires calamités atmosphériques, tremblements de terre, etc.

Avec ces facteurs, attendus pour certains, imprévisibles pour d'autres, il s'est ensuivi une influence déterminante sur une expansion économique qui, autrement, se présentait sous d'heureuses perspectives.

Quels sont donc les résultats globaux de l'économie chinoise aujourd'hui ?

Alors que de 1959 à 1970, la Chine populaire s'est abstenue de fournir des statistiques considérées comme secrets d'Etat, il n'en va plus de même depuis, surtout depuis 1973. La publication des données numériques a été reprise. Mais celles-ci ne sont pas, comme dans les pays industrialisés, regroupées en fin d'exercice, en un Annuaire. Elles se trouvent disséminées dans de nombreux articles spécialisés ou dans des

commentaires officiels ou encore dans des communiqués radiodiffusés par les stations provinciales.

Toutefois, quand un secteur est estimé « en retard », les statistiques annuelles le concernant, soit ne sont pas publiées ou alors le sont mais par comparaison avec 1949, année de création de la République populaire : ce qui naturellement le fait paraître en expansion... Avec ces données fournies pour une production déterminée par rapport à 1949, il n'est évidemment guère besoin d'un gros effort pour obtenir les résultats de l'année escamotée !

Il est donc faux de prétendre que la Chine populaire, en 1977, passe sous silence ses statistiques. Il tombe sous le sens qu'une économie à planification centralisée ne peut-être développée sans que soient disponibles, même pour des partenaires commerciaux étrangers, des statistiques régulières et raisonnablement valables.

### L'équilibre inter-branches

Or, donc, depuis une quinzaine d'an-

# APRES UNE «LONGUE ET GRAVE» RECESSION Des signes de redressement

Le dernier bulletin du Bureau fédéral de statistique indique que la phase de récession la plus grave et la plus longue depuis 1945 a fait place à un nouvel essor économique durant l'année en cours. Les signes de redressement se sont en effet accentués durant les derniers mois. Le produit national brut réel a augmenté de quelque 3,5 %, ce qui correspond au taux de croissance moyen enregistré dans les pays de l'OCDE. En valeur nominale, notre produit national brut a augmenté d'environ 4,5 %. Il est estimé à quelque 152,4 milliards de francs (contre 145,9 milliards l'année précédente), de sorte que le renouveau global peut être évalué à 1 %.

Un accroissement modéré des revenus des salariés et de la consommation s'est manifesté. Il est dû notamment à l'augmentation des exportations depuis deux ans, à l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi ainsi qu'au niveau de rendement plus favorable des entreprises, malgré certaines variations d'une branche à l'autre. On note pourtant d'une manière générale que la propension à la consommation est nettement plus grande qu'au cours de l'année 1976, avec une augmentation de quelque 2,5 %.

### CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET PRIVEES : DIVERGENCE

Divers facteurs ont contribué à la reprise enregistrée. Il y a la politique de gestion des stocks, une reprise des investissements en capital fixe et le secteur des constructions publiques qui ont contribué dans une large mesure à l'amélioration de la situation. En revanche, la reprise paraît être plutôt lente dans la construction privée des logements.

D'après le groupe des prévisions économiques, le mouvement de redressement de l'économie générale devrait se poursuivre l'an prochain. Les perspectives de nouveau un peu plus pessimistes du commerce mondial, la situation du marché monétaire international et des finances publiques et le fait que les travaux entrepris dans le cadre des programmes d'investissements publics touchent à leur fin font prévoir toutefois un ralentissement de l'expansion. Ainsi, pour ce qui est du produit national brut, on s'attend à une augmentation réelle de 2 %, ce qui correspond à peu près au taux d'expansion escompté actuellement par les petites nations européennes. (ATS)

# DANS LES EXPLOITATIONS DE PLAINE EN 1977 Un manque à gagner de Fr. 10.50 par jour

Après la sécheresse, en 1976, le contingentement laitier a été le souci majeur des paysans suisses en 1977 : étant donné l'accroissement constant des livraisons de lait, le Conseil fédéral a dû prendre des mesures à court terme, au printemps, et introduire le contingentement le 1er mai, à titre provisoire. Au cours de l'année laitière 1977-1978, les agriculteurs ne doivent en principe pas livrer plus de lait qu'ils n'en ont fourni en 1975-1976.

Les conditions atmosphériques ont été toutes différentes de celles de l'année précédente : températures relativement élevées, peu de soleil, beaucoup de pluie. De ce fait, la végétation est repartie tôt mais a été brusquement interrompue en mars par un retour de froid et par la neige. Les trois mois suivants, des températures inférieures à la moyenne l'ont retardée. Les travaux de printemps indispensables ont pu se faire

en avril, dans une large mesure et assez tôt, malgré l'humidité dans les champs.

De janvier à octobre, l'ensoleillement a été constamment inférieur à la norme pluriannuelle.

10 650 sinistres ont été déclarés à la Société suisse d'assurance contre la grêle, ce qui reste dans la norme. En revanche, des orages d'une violence exceptionnelle ont causé d'énormes dégâts dans plusieurs régions, en particulier dans le canton d'Uri.

### DES DEMANDES JUSTIFIEES

Concernant les prix à la production, les demandes d'adaptation présentées en 1976 et précisées en janvier par l'Union suisse des paysans ont été considérées comme justifiées par le Conseil fédéral. Du fait de la situation précaire des finances de la Confédération, ces demandes n'ont cependant été satisfaites que pour une petite partie, de sorte que le manque à gagner du revenu du travail, dans les exploitations de plaine, s'élève provisoirement à 10,50 fr. par jour, en 1977, par rapport à la rétribution équitable. Cela a contraint l'USP à présenter d'autres demandes d'adaptation le 21 octobre dernier en particulier pour améliorer le revenu. (ATS)

### Nouvelle zone protégée dans le Seeland

Par décision de la direction des forêts du canton de Berne, l'étang de Siselen, situé dans le Seeland bernois, vient d'être classé en zone de protection de la nature. La région concernée couvre une superficie d'environ 80 ares. A la suite de travaux de dragage, l'étang formé a atteint 50 ares. Il renferme une île de 13 ares qui sert de refuge aux oiseaux aquatiques. Des arbres et des buissons, plantés dans l'année à venir, embelliront et compléteront cette nouvelle zone de protection de la nature. (ATS)

nées, la Chine populaire a poursuivi une politique de croissance fondée sur l'équilibre inter-branches et la priorité accordée à l'agriculture ainsi qu'aux industries qui en soutiennent le développement (engrais chimiques, etc.).

Il convient de noter aussi qu'une certaine priorité est accordée à la production de biens de consommation (produits alimentaires, textiles, biens durables, etc.).

Les moyens de transports et de communications connaissent un incontestable développement. Actuellement, près de 80 % des communes populaires sont accessibles par route — sans revêtement — au long de l'année. Pour mémoire, rappelons qu'en janvier 1977, la Chine populaire possède 800 000 km de routes dont seulement 100 000 km asphaltées.

# 1 kilo d'entrecôte

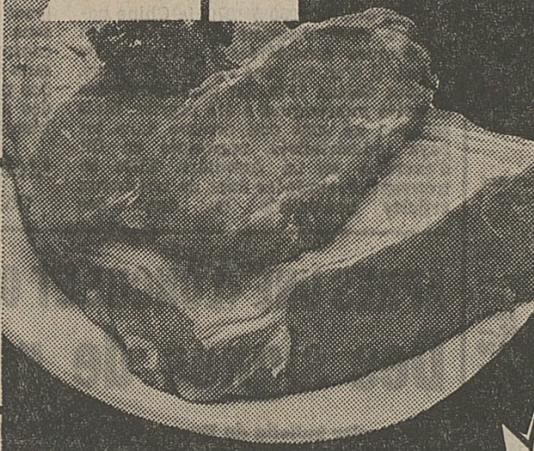
Rôti de veau  
épaule  
Kilo **19<sup>50</sup>**

Charcuterie  
100 g **75**

Saumon  
fumé  
100 g **4<sup>90</sup>**

Jambon  
tzigane  
100 g **1<sup>25</sup>**

# 21<sup>50</sup>



Champagne  
Rothschild **16<sup>50</sup>**  
75 cl

Champagne  
Veuve  
Pasquier **13<sup>50</sup>**  
75 cl

Mousseux  
Valdoti  
Spumante **2<sup>50</sup>**  
70 cl

**2<sup>50</sup> Super bombe**  
moustaches, etc.

Chaque soir ouvert  
jusqu'à 20h

# JUMBO

Essence super  
litre **-.86**

**79**

**Skis de fond**

bois, synthétique-aminated, semelle, peaux et fixations

**JUMBO, premier prix de la descente des prix**

**FISCHER**  
C4 Compétition au lieu de 530.- **449.-**

**KÄSTLE**  
X11 T1 au lieu de 398.- **349.-**  
X11 National-Team au lieu de 530.- **449.-**

**ATOMIC**  
Spitfire au lieu de 298.- **249.-**  
Crack au lieu de 368.- **299.-**

Grand choix: Fischer, Kästle, Atomic, Spalding, Kneissl, Blizzard

**Grande vente de chaussures de ski**

dans le mall

profitez de ces prix invraisemblables!

Exemples:

«**RAICHLE**» **99<sup>80</sup>**  
«**CABER**» **99<sup>80</sup>**  
«**STEFAN**» **99<sup>80</sup>**  
«**NORDICA**» **99<sup>80</sup>**  
«**DACHSTEIN**» **99<sup>80</sup>**

Tous les modèles  
77/78!

Choix fantastique!

**Bonne et heureuse '78!**

**Sac de couchage**

avec capuchon et fermeture-éclair

**29.-**

**Porte-skis**

Fixation à vis pour 4 paires

**13<sup>90</sup>**

**Porte-skis «Mont Blanc»**

verrouillable pour 6 paires

**79.-**



Villars-sur-Glâne (Fribourg)

# Auto-Loisirs

Chaque semaine la page « Roues et Route » vous tient régulièrement au courant de l'actualité automobile. Présentation de nouveaux modèles, essais routiers, évocation de problèmes de circulation, interviews avec les grands patrons des marques représentées en Suisse, aspects sportifs: notre rubrique s'efforce toujours d'être moderne, dynamique, plaisante et informative.

Mais en cette fin d'année, l'heure est à la détente. Ce qui ne signifie nullement que nous voulions délaissier l'information, mais nous voudrions vous la présenter sous une forme plus détendue.

Attention, il ne s'agit ni d'un test de capacité, ni d'un concours. C'est plus simplement un jeu qui nous permet de vous souhaiter une bonne année 1978.

Roland Christen

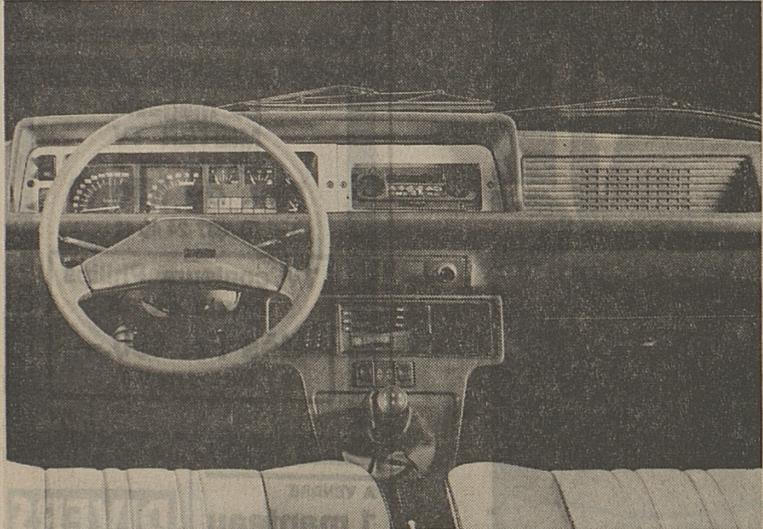
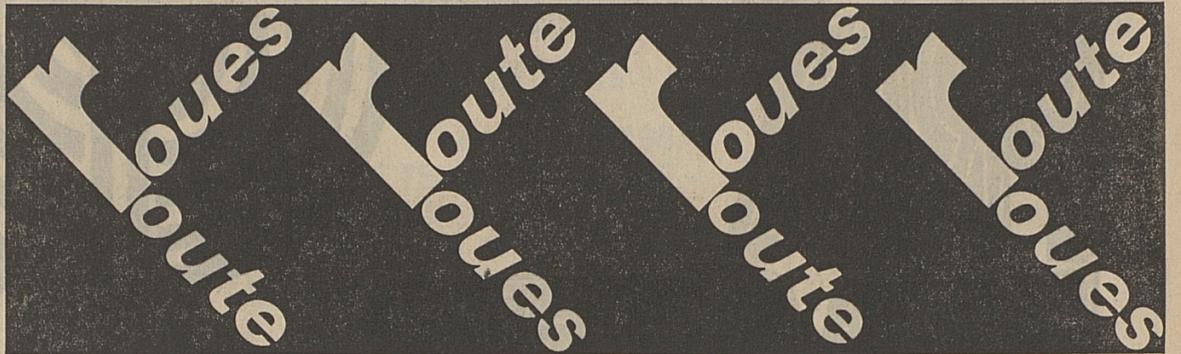


Photo 1

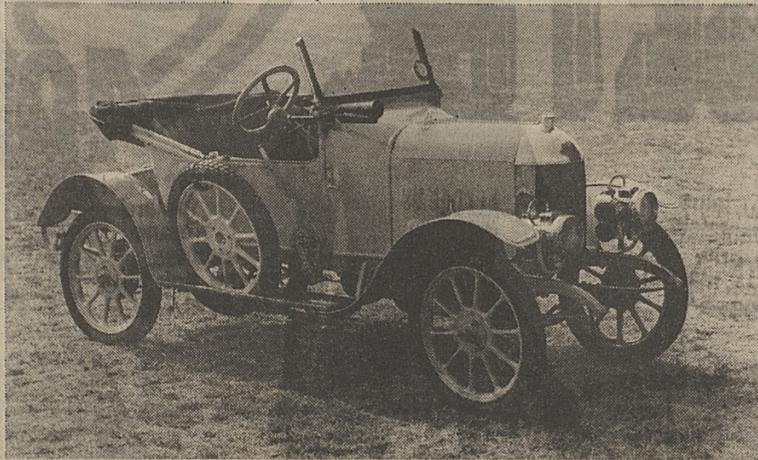


Photo 4



Photo 6

## Questions

### CATEGORIE PRODUCTION

1. Quelle est la voiture française dont le 5 millionième exemplaire est sorti des chaînes en 1977 et qui continue d'être produite ?
2. Quelle est la voiture au caractère sportif très marqué dont le 10 000e exemplaire a été vendu en Suisse en 1977 ?
3. De quel modèle est-ce le tableau de bord ? (Photo 1)
4. Quel est cet homme que l'on peut en quelque sorte considérer comme étant l'un des grands réalisateurs de l'automobile moderne ? (Photo 2)
5. Quel a été en 1976 le modèle de voiture le plus produit au monde ? Sachez qu'elle fait partie de la gamme d'un constructeur japonais.
6. Quelle est cette voiture ? — la réponse n'est pas aussi aisée qu'il y paraît de prime abord ! (Photo 3)
7. Quelle est cette voiture datant de 1913 ? Cette marque existe aujourd'hui encore, mais le modèle a disparu de la gamme ! (Photo 4)
8. Quel est ce modèle non encore commercialisé mais qui fera son apparition sur les routes l'année prochaine ? (Photo 5)

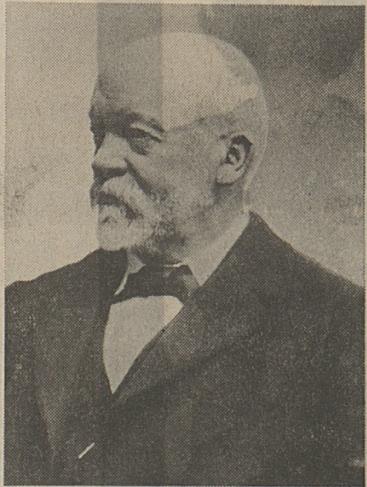


Photo 2



Photo 5

## Questions

### CATEGORIE SPORT

1. Quelle voiture Clay Regazzoni pilotera-t-il durant la saison 1978 et quel sera son collègue d'écurie ?
2. Quel est ce pilote suisse qui remporta le Grand Prix d'Angleterre à Silverstone en 1949 ? Quelle voiture pilotait-il ? (Photo 6)
3. Quels sont ces deux pilotes ? (Photo 7)
4. A l'occasion de quel Grand Prix le célèbre moteur Ford Cosworth V 8 a-t-il remporté sa 100e victoire depuis son introduction en 1967 ?
5. Quel est le seul pilote au monde jusqu'à présent à avoir réussi le tiercé de rêve: victoire au Mans, titre de champion du monde des conducteurs et victoire à Indianapolis ?
6. Quel est cet homme aujourd'hui constructeur en formule 1 qui fut plusieurs fois champion du monde de moto avant d'être champion du monde des conducteurs ? En quelle année a-t-il eu son titre, avec quelle voiture ? (Photo 8)
7. Quel est ce pilote et quelle est cette voiture ? (Photo 9)
8. Quel est ce pilote qui s'est installé dans le cockpit du bolide de J.-P. Jabouille ? (Photo 10)



Photo 3



Photo 7

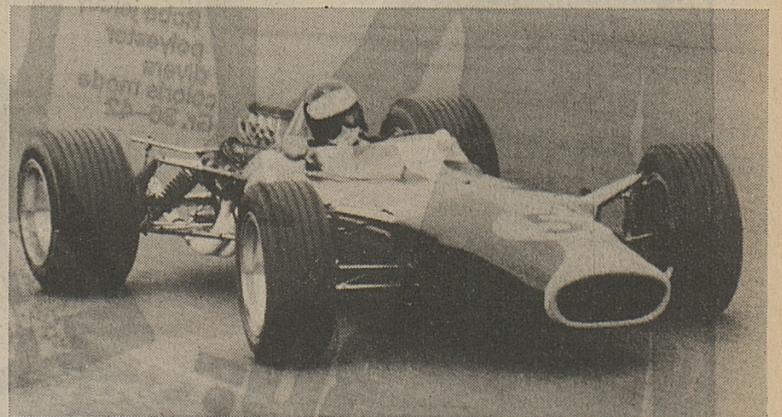


Photo 9



Photo 8



Photo 10

**Réponses**

**CATEGORIE « PRODUCTION »**

1. La Renault 4
2. Porsche 911
3. Renault 5
4. Toyota Corolla
5. Gottlieb Daimler
6. John Surtees, champion du monde 1954
7. L'inoubliable Graham Hill sur Wolf WR 1
8. Au Grand Prix de Monaco le 22 mai 1977, Victoire de Jody Scheckter

**CATEGORIE « SPORT »**

1. Une Shadow Tabatip — Hans Jochim Struck
2. Toulou de Graffenried sur Maserati mécanique
3. Clay Regazzoni (à gauche) et Mario Andretti (à droite)
4. Il s'agit de la Simca Horizon
5. C'est une Bullnose Morris Oxford
6. Il s'agit de la Dacia de construction roumaine... c'est une Renault 12
7. Jim Clark sur Lotus 49 au G.P. de Hollande 1967 qu'il avait d'ailleurs remporté.
8. Le chronométrateur de la page automobile hebdomadaire qui, à l'occasion du G.P. d'Angleterre 1977, a réalisé son rêve: s'installer dans une monoplace de formule 1. Mais il s'agissait seulement de faire « bon poids » pendant que les mécaniciens changeaient les roues. Les essais de conduite ont été remis à une date ultérieure non encore fixée !

**kus Hotz, champion suisse 1977 dans la catégorie des voitures de course**

# PRIX PLACETTE



Manteau, laine  
revers fantaisie  
beige, gris,  
marine, marron  
Gr. 36-44



Robe, bas plissé  
jersey  
polyester  
divers  
coloris  
mode

Blouse avec  
foulard  
fibrane  
cognac,  
crème, noir  
Gr. S/M/L



Jupe fibrane  
impression fleurs  
Gr. 34-44



Robe jersey  
polyester  
divers  
coloris mode  
Gr. 36-42



Chemisier  
acétate/polyamide  
divers coloris  
Gr. 38-48



Ensemble:  
casaque et jupe  
jersey/polyester  
divers coloris  
Gr. 36-42

Robe fibrane  
impression à fleurs  
Gr. 36-44

Jupe flanelle  
doublée, gris  
Gr. 38-46

**JO PASCHIER** Péroles 16  
☎ 037-22 65 33

**MODE FÉMININE**  
Pour vos soirs de fêtes  
ROBES LONGUES  
PULLS LAMÉS  
CHEMISIERS SOIE  
ECHARPE  
FLEURS-ACCESSOIRES  
OR - ARGENT

17-234

Le magasin  
**MISTER TV**  
est transféré à  
**l'av. du Midi 9**  
☎ 037-24 40 41

**TV couleurs Philips**  
grand écran  
dès Fr. 490.—  
avec garantie

17-774

**A VENDRE**  
**1 manteau**  
de  
**fouurrure**  
renard de Sibérie,  
taille 38, neuf, cédé  
à moitié prix.  
☎ 037-24 24 34  
17-305129

**Location**  
de machines  
à écrire  
dès  
**Fr. 1.—**  
par jour  
(min. 1 mois)

**hermes**  
**fribourg**  
sa bureau  
complet  
1700 Fribourg  
R. de Lausanne 74  
037 / 22 22 22

**DIVERS**

**Lits français**  
3 BONNES ACTIONS  
Couches à lattes  
avec tête mobile,  
compl. avec bon  
matelas chaud.  
10 ans de garantie.  
Le tout seulement :  
larg. 120 cm Fr. 330.-  
larg. 140 cm Fr. 350.-  
larg. 160 cm Fr. 495.-  
A choix :  
Duvets suédois pour  
dormir nordique -  
Couvre-lits - Draps et  
fourres de duvet.  
Meilleur marché que  
tous les autres +  
livraison gratuite du  
commerce spécialisé.

**Muller Literie**  
Fribourg, ☎ 22 09 19  
Rue de Lausanne 23  
81-19

Société de jeunesse  
«LA GAITÉ»  
HAUTEVILLE  
**RESULTATS**  
du MONACO  
No 146 No 826  
No 175 No 505  
Les lots sont à retirer  
chez M. Guy Ecoffey  
1631 Hauteville,  
jusqu'au 31.1.1978  
17-124304

Directives  
concernant la collaboration  
avec nos annonceurs

**Contrats d'espace,  
ordres de répétition**

“ Les contrats d'espace (millimètres, lignes, pages) ou les ordres de répétition ne sont valables en principe que pour les insertions d'un seul annonceur. Les augmentations de tarif peuvent également s'appliquer aux ordres en cours. L'annonceur a alors la faculté de résilier son contrat dans les deux semaines qui suivent la communication écrite du nouveau prix. Dans ce cas, le rabais accordé à l'annonceur est fonction, selon l'échelle de rabais, du nombre de millimètres effectivement utilisés. ”

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.  
Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.



Tous les samedis,  
la Placette Fribourg  
vous offre le  
parking gratuit  
au grand Parking  
des Grands-Places

**No 1 en Suisse Romande**

77298



## Du valaisan comme on n'en boit pas souvent.

La Cave St. Pierre est à Chamoson, en plein cœur du Valais. C'est pourquoi chacun des vins qu'elle vous offre présente, dans toute sa plénitude, les caractères typiques des authentiques valaisans: le Fendant son pétillant, le Johannisberg sa noblesse, la Dôle sa rondeur et le Pinot Noir son tempérament de feu.

Ce sont des vins distingués - et à double titre - puisqu'à leur distinction naturelle s'ajoute celle des médailles d'or reçues à l'Exposition internationale du Vin en 1976 et 1977. Mais, malgré ces grands prix, ils demeurent d'un prix abordable et ça, c'est rare aussi.



# CAVE ST. PIERRE SA

Chamoson Valais

### Achat Immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970  
Tél. 021 53 33 53  
de 11 à 21 heures  
AUTO-KLÖTI  
Chexbres-Puidoux

### Raboteuse-dégauchisseuse

combiné, largeur utile 260 m sans moteur au prix d'action, Fr. 1500.—  
Centre de Machines Strausak SA  
2554 Meisberg près Bienna  
☎ (032) 87 22 23  
37-12551

### Machine à laver

LINGE et VAISSELLE  
Retour d'exposition légèrement griffées à céder avec gros rabais  
Miele - Zanker  
AEG - Vedette  
Gehrig - Philips  
Indésit - Zérowatt  
Crosley - Hoover  
Garantie d'usine.  
Livraison et pose gratuites.  
Facilités de paiement  
MAGIC FRIBOURG  
☎ (037) 45 10 46  
83-7506

### TRAVAIL à domicile

Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre No de tél., la visite de notre représentant.  
GISO AG, 4563 Gerlafingen, Int. 38  
☎ 065-35 58 68 entre 8 et 11 h. 37-194

A vendre SUPERBE

### Peugeot 504 GL

blanche, mod. 72, expertisée.  
Fr. 5600.—  
☎ 037-46 12 00  
17-1181

L'annonce reflète le vivant du marché

## Souvent les prêts personnels sont enregistrés dans un fichier central

**Mais** Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.— simple - rapide



Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Lieu .....

990.000 prêts versés à ce jour

### VOYAGE SPÉCIAL

POUR  
HORTICULTEURS  
JARDINIERS  
MARAICHERS

### LA CÔTE D'AZUR

du 15 au 20 février 1978

VOYAGE par avion de ligne AIR-FRANCE - Hôtel 1er ordre - Belles excursions avec visites professionnelles - Guide.

Départ Genève

Fr. 635.—

Programmes détaillés - Inscriptions

**Uido** VOYAGES  
TEL. 021/20 72 71 TERREAUX 4 LAUSANNE

22-1785

### A LOUER A FRIBOURG

à proximité des hôpitaux, 2 grands appartements avec

- VUE
- SOLEIL
- VERDURE
- CALME

3 pièces et 4 pièces

Loyers intéressants.

Pour visiter : Mme Bourquenoud  
☎ 037-24 69 09  
Route du Belvédère 6

Pour traiter :

**La Bâloise**  
Assurances

Place Pépinet 2, Lausanne.

Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

22-2206

UNION CARBIDE

## PERSONNEL MASCULIN

Afin de faire face aux impératifs de notre expansion et pour compléter nos différentes équipes de production, nous sommes encore à la recherche de personnel masculin.

Nous pensons à des personnes ayant des notions de base en mécanique et éventuellement de l'expérience sur les machines automatiques. Une formation complète est assurée par nos soins.

Nous offrons des postes stables et intéressants présentant de réelles possibilités d'avenir ainsi que des prestations sociales et des conditions de salaire excellentes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Philippe Vuille, chef du personnel, ☎ 039-25 11 01.

43, rue L.-J. Chevrolet  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

28-12068

### Laborant/préparateur

Dans le cadre de l'expansion de nos activités de vente en Suisse romande, nous cherchons une personne dynamique, prête à se déplacer fréquemment en Suisse. Lieu de domicile à discuter. Notions d'allemand et d'anglais.

HAURI + KEMPF SA

Grabenstrasse 8  
6300 ZUG — ☎ 042-21 66 46

25-121570

### A louer, BASSINS, ENTREPOT de 550 m2 environ

libre tout de suite.  
Possibilité d'obtenir un long bail.

Ecrire sous chiffre R 62 387-18, à Publicitas SA, 1211 Genève 3.

CHATEL-SAINT-DENIS  
Eglise catholique - Ce soir à 20 h 30  
POUR LA DERNIÈRE FOIS !  
CONCERT DE NOËL  
ALAIN MORISOD

Critiques et public unanimes :  
«Une soirée émouvante et inoubliable !»

Location: Magasin COOP, Châtel-St-Denis, ☎ 021-56 70 70

Org. : A. Toth Delémont

14-216

## Publicité intensive - Publicité par annonces.



Favorisez de vos achats les maisons qui nous confient leurs annonces et réclames

### ING. DIPL. EPF FUST SA

Lave-vaisselle Miele, AEG, Bauknecht, Electrolux, Novamatic/Vaisella, Adora, Indesit, etc. aux prix FUST les plus bas.

Nos artisans résolvent tous les problèmes. Rendez-nous visite ou demandez une consultation à domicile sans engagement.

Livraison et raccordement par notre personnel spécialisé. Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Villars S. Glâne Jumbo, Moncor  
Tel. 037/24 54 14  
Bern City-West Passage, Laupenstr. 19  
Tel. 031/25 86 05  
et 23 succursales

**Bauknecht**  
connaît vos désirs, Madame.

Toute la gamme de MACHINES A LAYER LE LINGE LAVE-VAISSELLE et CUISINIÈRES AUX PRIX GRUYÈRE-CENTRE

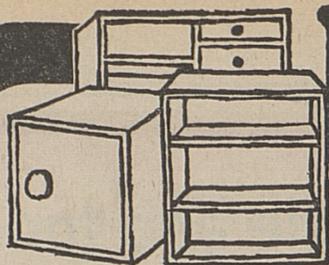
— Livraison, installation et service d'entretien par NOS monteuses.

— Réparations toutes marques.

Gruyère-Centre  
**1630 BULLE**  
☎ 029-2 52 50

Permanence : ☎ 021-23 52 28

83-7152



# Foire aux meubles

Meubles de 1er choix à des prix défiant toute concurrence

...au 5e étage

## ARMOIRE 2 portes

Noyer véritable, face crème, avec tringle et compartiment pour lingerie.  
Grandeur 100 x 56 cm  
hauteur 164 cm

**225.-**

## ARMOIRE 3 portes

Noyer véritable, face crème, avec tringle et compartiment pour lingerie.  
Grandeur 150 x 56 cm  
hauteur 164 cm

**315.-**

## COMBINÉ 2 portes, 3 tiroirs

Noyer véritable, face crème,  
Grandeur 130 x 56 cm  
hauteur 164 cm

**335.-**

## POUF A LINGE ou à JOUETS

très joli écossais rouge  
Grandeur 70 x 40 cm  
hauteur 40 cm

**35.-**

## CHAISE pour chambre

Hêtre teinté noyer,  
siège rembourré,  
recouvert skai rouge

**28.-**

## TABLE DE NUIT

Noyer véritable, face crème,  
3 tiroirs  
52 x 38 cm  
hauteur 58 cm

**95.-**

## COMMODE 5 tiroirs ou à langer

Noyer véritable, face crème,  
100 x 38 cm  
hauteur 90 cm

**155.-**

## BIBLIOTHEQUE 3 rayons

Noyer véritable  
Grandeur 52 x 28 cm  
hauteur 106 cm

**85.-**

## BUREAU 4 tiroirs

Noyer véritable, face crème,  
100 x 60 cm  
hauteur 74 cm

**165.-**

## BIBLIOTHEQUE 4 portes

Noyer véritable, face crème,  
avec 1 niche et rayon inter-  
médiaire  
Grandeur 100 x 38 cm  
hauteur 164 cm

**215.-**

## Elément SECRETARE ou BAR

Noyer véritable, face crème,  
2 tiroirs inférieurs, 2 niches  
Grandeur  
100 x 38 cm  
hauteur 164 cm

**225.-**

Grandeur 100 x 28 cm  
hauteur 106 cm

**110.-**

## BIBLIOTHEQUE avec coffre à literie

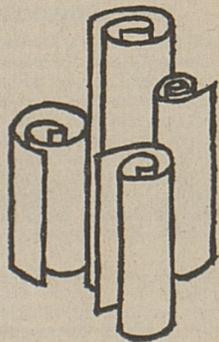
Noyer véritable, face crème,  
3 rayons mobiles  
Grandeur 100 x 38 cm  
hauteur 164 cm

**175.-**

## LIT COMPLET

comprenant : 1 ottoman à lattes, tête mobile, plus. positions,  
pieds luges ;  
1 matelas mousse, rembourrage pur coton  
blanc damassé cuivre  
les 2 pièces garanties 10 ans

**198.-**



# Marché aux tapis

## COUPONS

Toutes grandeurs  
et qualités

m<sup>2</sup>

**12.-**

## DESCENTE bordée

Différents coloris  
et qualités  
Grandeur  
60 x 120 cm

**16.-**

## PASSAGE bordé

Différents coloris  
et qualités  
Grandeur  
85 x 200 cm

**36.-**

## TAPIS D'ORIENT véritable

Indo-Hamadan  
Grandeur  
environ  
190 x 290 cm

**399.-**

## GARNITURE DE BAIN

3 pièces, lavable

**28.-**



**PLACETTE**  
FRIBOURG

Tous les samedis,  
la Placette Fribourg  
vous offre le  
parking gratuit  
au grand Parking  
des Grands-Places

No 1 en Suisse Romande

En vous abonnant  
dès maintenant  
pour l'année 1978  
vous recevrez

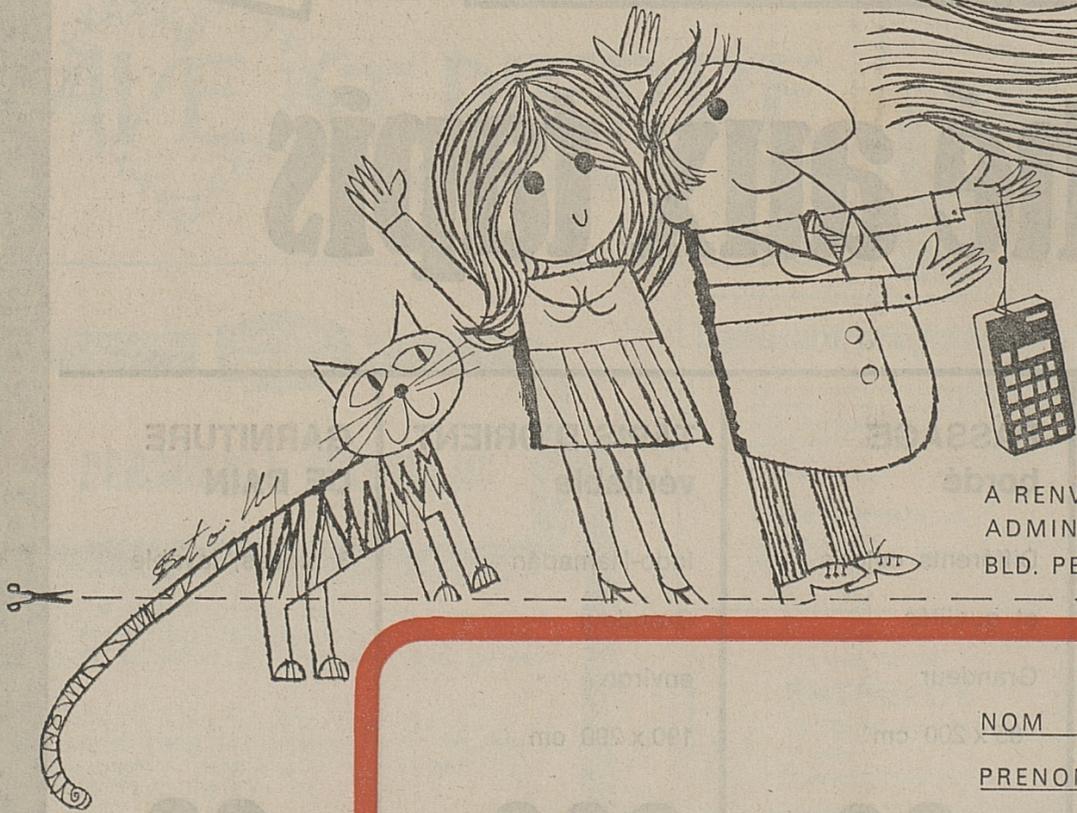
**LA LIBERTÉ**

**GRATUITEMENT**

**jusqu'au 31 janvier 1978**

Vous bénéficierez de conditions  
particulières et avantageuses

un nouvel abonné sur 20 sera  
tiré au sort



A RENOYER A  
ADMINISTRATION « LA LIBERTÉ »  
BLD. PEROLLES 40 - 1700 FRIBOURG

NOM

PRENOM

RUE

SIGNATURE

No POSTAL

OFFICE POSTAL

Je souscris un abonnement à **LA LIBERTÉ** pour 1978 aux conditions ci-dessus

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

# Romont des siècles passés: une ville hospitalière et ouverte au monde

Il serait faux de penser que la ville, aux siècles passés, ait vécu repliée sur elle-même. Au contraire. Située sur la route qui de Fribourg menait à Lausanne, au Léman, en Savoie, en Italie par le Valais, elle était, pour les voyageurs, un relais dans leurs déplacements. Et l'on voyageait déjà, aux 15e et 16e siècles. Qui? En général, des personnes de haut rang. Du moins celles dont il est fait mention dans la chronique du Conseil de la ville, et en particulier dans les comptes du syndic, ou caissier de la communauté de ce temps-là. Le passage des petites gens ne s'inscrivait guère que dans le journal de l'hôpital. Nous n'avons porté notre attention que sur un siècle et demi de l'histoire de la ville, et encore n'avons-nous retenu que les mentions les plus caractéristiques.

## DES VINS D'HONNEUR OU « SEMESSES »

C'est sous le nom de « semesses » que figurent les vins d'honneur servis lors de réceptions ou de passages de voyageurs de marque. Il n'est cependant jamais fait mention du

lieu où ces hôtes passaient la nuit. Nous nous abstiendrons de donner toutes les dates.

Des vins d'honneur sont offerts au noble de Challant qui a conduit son épouse à Romont, aux noces de l'avoyer de Fribourg (1579), à des députés de Berne et de Fribourg, (1455), aux messieurs de Middel qui vont à Venise, au curé de Fribourg revenant de Jérusalem (en 1581), à de nombreux pèlerins « allant et venant » de Rome, Lorette et St-Jacques en Galice. Mais ce ne sont là encore qu'articles courants. Car voici l'avoyer d'Avry (Affry) en 1577, les ambassadeurs de Savoie, de France et d'Espagne, des baillis vaudois et fribourgeois, des seigneurs du Valais, les nobles Rodolphe de Vuipens et Jean de Praroman sur le retour de Compostelle. L'évêque de Lausanne est de passage: on va à sa rencontre et on l'attend au moulin de Villaz-St-Pierre, où se trouvait alors une auberge (1425). En janvier 1460, le roi de Chypre, parent de la Savoie par alliance, étant annoncé, vite on prépare un char de genièvre pour un feu de joie, et les cloches sonnent, les canons tonnent à son entrée en ville. Mais on sait être au besoin plus intimes, comme à l'arrivée du chirurgien Antoine Martin, en 1605, comme avec ce jeune homme de la ville qui venait de faire des études à Paris. On l'invite à dîner avec le conseil, sans doute pour l'entendre parler de ce Paris de 1580. On ne fit pas moins au nouveau curé de Romont, nommé en septembre 1459. Et en 1429, lors de la nomination du syndic, on « régala » les bourgeois dans huit auberges.

## D'AUTRES FORMES D'ATTENTIONS

Il est coutume, de nos jours encore, d'exprimer sa reconnaissance en nature. A plus forte raison autrefois, quand le numéraire était rare. Cependant, en 1455, un religieux Augustin, prédicateur du carême, s'en va avec trois louis d'or, mais le Jacobite, à cette même époque, pour ce même service, ne se vit offrir que deux florins, et le frère Basile, pour sa prédication de la Mi-Août 1454, s'en fut avec deux aunes (2 x 1,20 m environ) de drap brun. En ce même temps, en guise de bon

souvenir, la ville envoie des perdrix au comte de Savoie, et en février de l'année suivante, 1460, c'est au comte de Gruyères et au châtelain de Bulle qu'on remet en cadeau deux brochettes et une truite. Vers le milieu du 15e siècle, Romont vivait en très bonne harmonie avec le comte de Gruyères. Aussi, pouvons-nous ajouter au brochet que nous avons mentionné plus haut, six muids d'avoine pour sa « joyeuse rentrée ».

On tua le « veau gras » à la prise d'habit de Judith Thorimberg, une jeune fille de Romont entrant à la Fille-Dieu. Sans doute pour qu'elle conservât un bon souvenir de la viande! (1595) Dom Jacques Grivet dit sa première messe et y invite le conseil. Il lui est offert un mouton, un écu d'or pour l'offertoire et un cerge d'une livre, tandis que Dom Jean Maillard, trois ans plus tard, remercie pour deux moutons et un écu d'or. Un veau et un dindon iront à une demoiselle de Musy qui, en 1607, se marie à Estavayer-le-Lac. Le clergé jouit d'immunités, et pour ne point leur porter atteinte, comme lorsqu'il fit don de 12 livres à la ville, en 1454, il spécifie qu'elle ne pourra s'en prévaloir.

On sait aussi mesurer l'importance des cadeaux à l'ampleur des services. Ainsi, en 1459, on fit présent d'un bœuf à Antoine d'Illens, bailli de Lausanne, « pour les faveurs multipliées et importantes rendues à la ville... » Disons qu'au nombre de ces faveurs figure la belle et grande grille de la collégiale, où son nom est inscrit avec la date de son décès.

Lorsque le comte Philibert vint à Romont le jeudi après la Barnabé (1531, fête le 11 juin), la ville se mit sur son « trente et un ». Elle fut passée au peigne fin pour sa propriété. Le comte y fut reçu par les trois personnages les plus en vue: le châtelain Nicolas Renaud, l'hospitalier Humbert Brayer et le syndic François Allamandi. Conduits par un homme appelé « le fol », des enfants habillés de blanc l'accueillirent à la porte.

Que ces mentions suffisent pour prouver que Romont, autrefois déjà, savait se montrer affable, reconnaissante, voire généreuse. Une tradition.

Ls P.

# Sibra: pas de dividende pour 1976/77

Les résultats de l'exercice 1976/77 de Sibra Holding S.A. (bières et eaux minérales) ont été influencés défavorablement par les mauvaises conditions météorologiques de l'été. En outre l'espoir de compenser la mévente sur le marché national par une augmentation importante des exportations n'a pas été réalisé. Aussi le conseil d'administration vient de décider de proposer aux actionnaires, qui se réuniront le 21 avril prochain à Berne, de renoncer à la distribution d'un dividende pour l'exercice 1976/77.

La situation étant momentanément difficile, le conseil d'administration a jugé opportun de consacrer le résultat d'exploitation à des amortissements en particulier à la couverture de pertes (notamment chez Sibra Kakar et dans certaines entreprises de distribution en Suisse). En conséquence les comptes de l'exercice 1976/77 se boucleront vraisemblablement avec un profit très réduit.

Ces pertes, selon le conseil d'administration, ne se renouvelleront plus. En outre, l'effet des mesures de rationalisation dans les entreprises du groupe se fera sentir de plus en plus. Dès lors, le conseil d'administration estime qu'en 1978 les résultats seront nettement meilleurs. (ATS/Lib.)

# Parti libéral-radical de la ville de Fribourg La Banque de l'Etat et ses remous

Dans un communiqué remis à la presse, le Parti libéral-radical de la ville de Fribourg déclare que dans sa dernière assemblée présidée par Me Pierre Boivin, il a mis au point le programme de la campagne de propagande en vue des élections communales de février. Il a notamment décidé de participer aux émissions organisées par la TV locale.

La situation actuelle de la médecine en ville de Fribourg, mise en évidence par le cas du Dr Kaufmann, est l'un des

points sur lequel le comité s'est également penché. Il souhaite « que ces questions soient débattues de façon objective entre tous les milieux intéressés et espère que l'on trouve sans tarder une solution, afin que les soins gynécologiques puissent être assurés à toutes les femmes qui ont besoin d'aide et de conseils ».

Quant à la construction à la place de la gare d'un nouveau bâtiment pour y installer le siège principal de la banque de l'Etat, elle est aussi l'une des questions d'actualité qui a retenu l'attention du comité. Le communiqué poursuit: « On doit regretter que la solution envisagée provoque la démolition de l'hôtel Gambrinus. Le déplacement dans le quartier de la gare de cet établissement bancaire aura d'autre part pour conséquence une perte économique sensible pour le quartier du Bourg ».

Sur le plan financier, relève le communiqué « on ne doit pas négliger le risque de voir diminuer l'apport de la banque de l'Etat aux finances cantonales, comme le prévoit l'article 1er de la loi ». Le comité se pose enfin la question de « savoir ce qu'il adviendra de l'immeuble de Bertigny et du bâtiment de Pérolles, aménagés spécialement pour les besoins de la banque ».

(Com./Lib.)

## NOUVELLES MESURES EN MATIERE DE POLITIQUE AGRICOLE

# «Un dû aux agriculteurs plus qu'un cadeau de Noël»

confie un producteur fribourgeois

Une centaine de millions. C'est ce que devrait coûter à la Confédération la série de mesures concernant les prix agricoles, prises mercredi par le Conseil fédéral. Elles concernent tant la production laitière que les autres cultures agricoles (voir encadré). Elles font suite aux prétentions émises depuis longtemps par l'Union suisse des producteurs qui, disons-le, ne se trouvera que partiellement satisfaite. Malgré quelques demi-concessions, cet organisme avait réclamé une augmentation de prix du lait de 1 centime (de 75 à 76 ct), et le Conseil fédéral n'a pas voulu satisfaire cette revendication.

Nous avons demandé à M. Jean Savary, de Sâles, vice-président de la Fédération laitière de la zone de montagne, de nous donner son point de vue sur les décisions du Conseil fédéral et les répercussions qu'elles entraînent pour les agriculteurs fribourgeois.

● Pouvons-nous d'abord parler d'un cadeau de Noël à l'agriculture suisse comme certains l'ont prétendu ?

Non, cette expression n'est pas du tout justifiée. Il ne s'agit certainement pas d'un cadeau mais d'un dû. Et même ce qui est dû n'a pas été entièrement couvert par les augmentations concédées par le Conseil fédéral. Mais les agriculteurs disent quand même « merci » pour ce qui a été accordé, même si les prétentions de l'USP n'ont pas été satisfaites.

● Comment faut-il qualifier les prétentions de l'USP face au Conseil fédéral ?

Les revendications de la paysannerie et de ses organismes n'étaient vraiment qu'un strict minimum. Celles-ci ne demandaient en effet que ce que la Confédération était en mesure de donner. Les agriculteurs ont été réservés dans leur demande, en ayant conscience de ne pas aller trop loin. C'est pour cette raison qu'ils ne s'estiment que partiellement satisfaits.

● Que signifie l'augmentation de la quantité de base, les 30 mio de quintaux fixés par la Confédération ?

D'abord un soulagement du compte laitier. C'est aussi un soulagement partiel pour les agriculteurs. Ceci va en effet permettre d'alléger quelque peu la retenue, puisque la Confédération prendra à sa charge l'écoulement de ces 30 mio de quintaux. (Notons que cette prise en charge supplémentaire va coûter quelque 30 à 40 mio de francs à la Confédération. Réd.). C'est à partir de cette quantité-là que seront donc opérées les retenues sur les producteurs directeurs.

● Le prix du lait en revanche restera le même, puisqu'on a refusé de donner aux agriculteurs le centime supplémentaire qui était réclamé.

Personnellement c'est une déception. Cette augmentation d'un centime était vraiment modeste, en tenant compte de la situation de la production laitière actuelle. De la part du Conseil fédéral ça n'était qu'une poutre d'accéder au moins à cette modeste revendication.

● M. Brugger donne comme objection que le prix du lait avait déjà été relevé de deux centimes au mois de mai.

Cela n'a rien à voir encore une fois. Même les demandes du mois de mai

n'ont pas été entièrement satisfaites. On nous donne l'impression d'un marchandage. Et si cela devait continuer comme cela, les organisations agricoles devraient aller beaucoup plus loin dans leurs revendications, pour permettre alors aux pouvoirs politiques de marchandiser vraiment.

● Et l'augmentation des primes de cultures ?

Là également on aurait dû faire un effort pour l'ensemble du problème des cultures. Si l'on veut prétendre à une véritable orientation de la production, il

faut la concevoir en tenant compte des prix. Dans le cas particulier, même avec une prime supplémentaire, je ne pense pas que cela suffise pour inciter les paysans à transformer leur exploitation.

● Les zones de montagne ont été privilégiées dans l'augmentation des primes de cultures. Qu'en pensez-vous ?

Il faut d'abord relever que nous avons très peu de cultures fourragères et de cultures de céréales. L'augmentation de 100 fr pour la prime de base, même si elle paraît importante, représente en fait très peu de chose. Seules quelques exploitations y sont intéressées dans toute la région.

Propos recueillis par Pierre Berset

● Quantité de base de lait: elle est augmentée de 1,5 mio de quintaux. Ce qui devrait porter le total de la production laitière non pénalisée par la retenue à 29 mio de quintaux. Ceci correspond au vœu de l'USP et à la quantité de lait commercialisé entre novembre 76 et octobre 77.

● Détenteur de vaches dont le lait n'est pas commercialisé: la contribution est portée à 800 fr., soit une augmentation située entre 100 et 300 francs. L'USP avait demandé 1000 francs.

● Primes de culture pour les céréales: une augmentation de 100 francs pour les zones difficilement exploitables. Là, l'USP est suivi dans son vœu.

● Pommes de terre: 2 fr. de plus par quintal. L'USP proposait un régime différencié entre 5,5 et 12 %.

● Betteraves: c'est le statu quo. La production reste contingente à 650 000 tonnes et le prix fixé à 15 fr. L'USP réclamait un franc de plus.

● Pour le colza et les céréales fourragères: le Conseil fédéral n'a relevé les prix que de moitié, de 5 fr. par 100 kg pour le colza et de 50 fr. pour les secondes. (pib)

## Le bulletin des stations de ski

Impossible hier soir d'établir un bulletin d'enneigement des stations de ski sur lesquelles la pluie est tombée durant une bonne partie de la journée. Dans l'après-midi, « cela mélangeait » aux environs des 1000 mètres d'altitude. Et partout, on formait l'espoir que la nuit fasse descendre la neige jusqu'en plaine. Toutes les stations pourraient alors à nouveau faire fonctionner leurs installations. Nombre d'entre elles accueillent en effet des colonies et des camps de ski. Enfants, adolescents et moniteurs piaffent d'impatience face à des pistes qui pourraient être si belles. (VC)

## Les accidents

### Grolley: en voulant éviter l'accident

Hier matin, vers 6 h. 45, un automobiliste de Corsallettes qui se dirigeait vers Fribourg, n'a pas accordé la priorité, en débouchant sur la route principale à Grolley, à un automobiliste de Guin qui se rendait à Payerne. Pour éviter une collision, ce dernier conducteur donna un brusque coup de volant à gauche. Sa voiture quitta la route en fauchant un panneau de signalisation, mais évita le premier véhicule. Les dégâts à la voiture sont estimés à 1000 fr. tandis que le poteau de signalisation valait 500 fr. (Lib.)

**NOUVEAU à FRIBOURG**

**TROCADERO**

cité Schoenberg  
RESTAURANT  
CHINOIS

ouvert dès 19 h. Fermé le mardi  
Authentiques spécialités chinoises  
préparées par  
deux nouvelles cuisinières

Réervations: ☎ 22 45 40 - 22 47 84

17-687

# AVIS AUX ANNONCEURS

En raison des fêtes de fin d'année, les derniers délais pour la remise des ordres devant paraître dans « La Liberté » sont fixés comme suit:

**Edition du 3 janvier 29 décembre à 9 h.**  
**Edition du 4 janvier 30 décembre à 9 h.**

L'édition du 2 janvier est supprimée.

17-1532

**Salle de la Grenette — FRIBOURG**

Judi 29 décembre 1977 dès 20 heures précises

## L'INOUBLIABLE LOTO DE 77

avec plus de Fr. 6000.— de carnets d'épargne

Répétition des numéros avec système ultra-moderne

Organisé par la Société de tir de la Ville

17-31448



Monsieur et Madame Francis Kolly-Gillet, à La Riedera, Essert ;  
Madame et Monsieur Auguste Brodard-Kolly, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Armand Kolly-Pache, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Firmin Clément-Kolly, à Nyon, et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Arthur Kolly-Dénervaud, à La Roche, et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Emile Yerly-Schouwey, à Hauteville, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Joseph Yerly-Magnin, à La Roche ;  
Monsieur et Madame Alphonse Yerly-Schouwey, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Marcel Yerly-Romanens, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Yerly ;  
Madame Raymonde Yerly, à Lausanne ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Tinguely-Kolly ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Louis Kolly-Raemy ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Fernand Bouquet-Kolly ;  
les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Veuve Olivier KOLLY**

née Marie Yerly

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 27 décembre 1977 dans sa 87e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de La Roche, le vendredi 30 décembre 1977, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Ferme du Villaret, 1634 La Roche.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de La Roche, le mercredi 28 décembre 1977, à 19 heures 30.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



Monsieur et Madame Germain Ducry-Pochon, à Dompierre, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Placide Verdon-Ducry, aux Charbonnières, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame et Monsieur Jules Monney-Ducry, à Dompierre, leurs enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Jean Ducry-Ducry, à Dompierre, leurs enfants et petits-enfants ;  
Les familles Ducry, Waeber, Musy et Pochon ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur  
Camille DUCRY**

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami que Dieu a rappelé à Lui, le 27 décembre 1977, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie supportée avec patience et courage muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Dompierre (Fribourg), le vendredi 30 décembre 1977, à 15 heures.

« Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-31500



Monsieur Hilaire Sciboz-Buntschu, à La Roche ;  
Madame Paul Lehmann-Bapst, ses enfants et petits-enfants, à La Roche ;  
Monsieur et Madame Georges Vial-Bapst, à La Roche, leurs enfants et petits-enfants ;  
Madame Alice Sciboz-Meyer, à Monthey, et ses enfants ;  
ainsi que les familles Bapst, Buntschu, Sciboz, Romanens, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame  
Hilaire SCIBOZ-BAPST**

née Alphonsine Buntschu

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine et parente enlevée à leur tendre affection, dans sa 91e année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de La Roche, le jeudi 29 décembre 1977, à 15 heures.

Domicile mortuaire : c/Mme Paul Lehmann, à La Roche.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1600



Les enfants de feu Jules Gapany, en France, à Berne et à Genève ;  
Les enfants de feu Albert Gremaud-Gapany, à Genève ;  
Les enfants de feu Gustave Gapany, à Sorens, Lausanne et Morlon ;  
Monsieur Emile Gapany, à Billens ;  
Monsieur Alfred Gapany, à Riaz ;  
Madame veuve Paul Gapany et ses enfants, à Echarliens, Saint-Pierre-de-Clages ;  
Monsieur Henri Dénervaud-Gapany et ses enfants, à Cottens ;  
Monsieur Hubert Gapany et ses enfants, à Bulle, La Tour-de-Trême, Vuadens, Marsens et Gumefens ;  
Les enfants de feu Emile Clément-Gapany, à Marly, Bulle et Vallorbe ;  
Madame veuve Firmin Gapany et ses enfants, à Bonvillars, Genève, Fleurier, Neuchâtel, Mies et Yverdon ;  
Madame veuve Paul Vuichard-Gapany et ses enfants, à Semsales, Bulle et Broc ;  
Madame veuve Victor Oberson-Gapany et ses enfants, à Cottens (VD) ;  
Les enfants de feu Charles et Félicien Gapany, à Marsens ;  
les familles parentes et alliées Gapany-Magnin,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Jean GAPANY**

à Marsens

leur très cher frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, le 27 décembre 1977, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Vuippens le vendredi 30 décembre 1977, à 14 heures 30.

Le chapelet aura lieu le jeudi 29 décembre 1977, à 20 heures, à la chapelle de Marsens.

Domicile mortuaire : Hôpital de Riaz.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13600



Au soir de la fête de saint Etienne, dans sa 76e année, est entré dans la vie promise par Jésus-Christ

**Monsieur  
Joseph SOTTAZ**

entouré de son épouse et de son fils l'abbé Sottaz

« Je crois la résurrection des morts  
et la vie du monde à venir. Amen. »

Madame Angèle Sottaz-Bourqui, la cure de Versoix ;  
Monsieur l'abbé André Sottaz, curé de Versoix-Genthod et Collex-Bossy-Bellevue ;  
Monsieur et Madame Louis Sottaz-Fragnière et leurs enfants Christian et Gérald, avenue Général-Guisan 36, Fribourg ;  
Monsieur et Madame Raymond Fresard-Sottaz et leur fils Fernand, Wandorf-feldstrasse 69, Berne ;  
Monsieur et Madame Michel Sottaz-Zanetti et leurs enfants Claudine et Daniel, Le Chalme 98, Corgemont ;  
Monsieur et Madame René Sottaz-Baeriswyl et leurs enfants Marie-José, Myriam, Noëly et Alexandre, route de Corbaroche 15, Marly ;  
Monsieur et Madame Armand Sottaz-Moillen et leurs enfants Didier, Nicole, Maryline et Annik, rue Pourtalès 11, à Neuchâtel ;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Jacquenoud-Sottaz et leurs enfants, à Middel ;  
Monsieur et Madame Roland Sottaz-Schaffer et leur fils Eric, à Ecuwillens ;  
Monsieur et Madame Jean-Bernard Barmaverain-Sottaz et leur fille Séverine, à Middel ;  
Monsieur André Sottaz, à Middel ;  
Monsieur et Madame Alphonse Sottaz, résidence Mazerette 46, à Sion ;  
Monsieur Casimir Bourqui, à Lentigny ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Veillée de prières : mercredi 28 décembre 1977, à 20 h. 15 en l'église de Versoix.

La messe sera célébrée le jeudi 29 décembre 1977, à 10 heures en l'église de Versoix.

La messe de sépulture sera célébrée le jeudi 29 décembre 1977, à 15 heures en l'église de Marly, suivie de l'inhumation.

Domicile mortuaire : cure catholique de Versoix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Comme il l'a toujours fait,  
pensez aux pays de mission. »

R.I.P.



Les employés de la Maison René Sottaz et Cie, à Marly

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Joseph SOTTAZ**

père et beau-père de Monsieur et Madame René Sottaz,  
leurs estimés patrons

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31506



Madame Rosa Huber-Krebs, à Payerne ;  
Madame et Monsieur Anita Cazeaux-Huber et leurs enfants, à La Conversion ;  
Monsieur Daniel Huber, au Petit-Lancy (GE) ;  
Madame Hedwige Huber-Rufer, à Nozéaz ;  
Famille Pierre Huber-Wenger, à Nozéaz ;  
Famille Bernard Huber-Sapin, à Genève ;  
Famille Samuel Huber-Monney, à Corserey ;  
Famille Franz Huber-Martin, à Clarens ;  
Famille Lisette Schaer-Huber, à Zurich ;  
Famille Docteur Susy Chapuis-Huber, à Genève ;  
Famille Fritz Krebs, à Grandsivaz ;  
Famille Otto Krebs, à Muttenz ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Emile Huber-Krebs**

ancien fromager

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami décédé après une longue maladie, le 26 décembre 1977, dans sa 61e année.

L'ensevelissement aura lieu à Payerne, le mercredi 28 décembre 1977.

Culte au temple, à 13 heures.

Honneurs à 13 h. 30.

« Que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon ».

17-31449



Madame Emile Piller-Bertschy à Fribourg, rue d'Or 1 ;  
Monsieur Rodolphe Piller à Fribourg, Heitera 22 ;  
Monsieur et Madame Marcel Piller-Zahno et leurs fils à Fribourg, Court-Chemin 15 ;  
Monsieur Claude Piller à Fribourg ;  
Les familles Piller, Bertschy, Mussli, Zahno ;  
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Emile Piller**

dit Milon

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 26 décembre 1977 à l'âge de 68 ans, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de St-Maurice, à Fribourg, le jeudi 29 décembre 1977, à 9 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église de St-Maurice, mercredi 28 décembre 1977, à 19 h 45.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-1601



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Monsieur  
Auguste Dutoit**

aura lieu en l'église d'Ursy, le vendredi 30 décembre 1977, à 19 h. 45.

17-31446

# Manifestations du jour

**FRIBOURG**  
Musée d'histoire naturelle : exposition permanente « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », exposition temporaire « Mouvements pendulaires de la commune de Marly ». Ouvert de 8 à 11 h et de 14 à 17 h.  
Atelier J.J. Hofstetter : expo-vente d'œuvres d'artistes du Groupe Mouvement. Ouvert de 9 à 12 h et de 15 à 18 h 30.  
Centre culturel JMF : exposition : Marc Montealeone, Olivier Sutter, peintures. Ouvert de 19 à 23 h.  
Cave Chaud 7 : récital du chanteur Guy Sansonnens. Location : Ex Libris (à 20 h 30).

## Calendrier

Mercredi 28 décembre

**LES SAINTS INNOCENTS**, martyrs Le bienheureux Gaspard de Buffalo, confesseur

Né en 1786, le bienheureux Gaspard de Buffalo était fils d'un employé de la grande famille princière romaine des Altieri. Il étudia au Collège romain et songea un instant à entrer dans la Compagnie de Jésus que Pie VII avait rétablie au lendemain de l'Empire. Il avait été ordonné prêtre en 1808 et, sur son refus de prêter serment de fidélité à Napoléon qui s'était dressé contre le Pape, il dut passer cinq ans en prison. En 1815, il fonda la congrégation des Pères du Précieux-Sang vouée au ministère de la prédication. Il fonda la congrégation des Sœurs du même nom, consacrée à l'éducation des jeunes filles.

# Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses : appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

**FRIBOURG**  
Capitole. — Mon oncle : 7 ans.  
Corso. — Mary Poppins : pour tous.  
Eden. — Repérages : 16 ans.  
Alpha. — La vie devant soi : 16 ans.  
Rex. — Lucky Luke : 7 ans. — Le mille-pattes fait des claquettes : 12 ans.  
Studio. — Douces jouissances : 18 ans (contestable). — La folle nuit de noces du Dr Danielli : 18 ans.

**BULLE**  
Lux. — On aura tout vu : 16 ans.

**GUIN**  
Kino-Exil. — Herr, der welt : 7 ans.

**PAYERNE**  
Apollo. — Le solitaire : 16 ans.

**Qu'en pensez-vous ?**  
Se pavaner  
Les paons qui font la roue, même s'ils se retournent, ne voient pas leur crapion. Ils ont bien de la chance, car tous ceux qui doivent les suivre n'ont que cela à contempler !

Candide

**depilatron**  
electro-cosmetic instruments

La nouvelle méthode Depilatron : L'épilation sans douleur, sans risque, absolument effective.

A notre Institut de Beauté Guerlain :  
— Soins du visage  
— Soins du corps  
— Épilation à la cire  
— Massages

Sur rendez-vous : ☎ 037-22 30 91

**BOUTIQUE CADEAUX**  
au 1er étage



Pharmacie - Droguerie - Parfumerie  
P. Blanquet  
Rue de Lausanne 87 et 89, Fribourg

En décembre, notre magasin reste ouvert le jeudi toute la journée

17-454

# Memento cantonal Memento cantonal

## VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11  
Police appel urgent : 17  
Poste d'intervention : 037 21 17 17  
Police de sûreté jour : 037 21 13 22  
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17  
Police de circulation : 037 21 19 11  
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11  
Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ☎ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.  
Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30 autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h. ☎ 22 33 43.  
Ambulances : ☎ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.  
Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ☎ 22 30 18.  
Pharmacie de service du mercredi 28 décembre : pharmacie Cuony (rue St-Pierre 26, ☎ 22 30 85).

## HOPITAUX

Cantonal : ☎ 82 21 21. Heures de visites chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.  
Daler : ☎ 82 21 91, heures de visites chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 à 19.30 h ; dimanches et jours de fête de 10.30 à 11.30 h et de 13.30 à 15.30. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.  
Garota : ☎ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).  
Sainte-Anne : ☎ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.  
Aides familiales de l'Office familial ☎ 22 10 14. Aides familiales du Mouvement populaire des familles : ☎ 24 56 35. Aides familiales de la paroisse réformée : 46 18 45  
Service de soins à domicile : ☎ 22 93 08.  
Service de babysitting : ☎ 22 93 08.  
SOS futures mères : tous les jours permanence ☎ 23 44 00.  
Consultations conjugales, square des Places 1 : ☎ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.  
Centre de planning familial, square des Places 1 : ☎ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.  
Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ☎ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.  
Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée.  
Ligue fribourgeoise contre le cancer : Route des Daillettes 1. Réception du lundi au vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., tél. (037) 24 99 20.  
Radiophotographie publique : chaque premier et troisième jeudi du mois, à la Route des Daillettes 1, de 9 h. à 12 h.  
Dispensaire antituberculeux : le vendredi, de 8 h. 30 à 9 h. 30, à l'Hôpital cantonal, seulement sur rendez-vous.  
Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h, vendredi et samedi de 14 à 23 h. ☎ 22 29 01.  
A. A. alcooliques anonymes, peut être une aide, case postale 29, 1701 Fribourg. ☎ 26 14 89.  
Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ☎ 22 64 24.  
Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h.  
Le Consommateur information, Pérolles 8. ☎ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 h.  
Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedeleit 9, 1723 Marly.  
Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ☎ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).  
Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ☎ 22 11 56. Location spectacles ☎ 22 61 85.  
Union fribourgeoise du tourisme (UFT), Route-Neuve 8 : ☎ 23 33 63.  
Piscine du Levant : ouverte le samedi et le dimanche de 8 à 20 h, du lundi au vendredi de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h.  
Piscine du Schenberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.  
Aérodrome d'Ecuivillens : ☎ 31 12 14.  
La Lindothèque (service de prêt de jouets) est ouverte le mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30 et le samedi de 9 h. à 11 h., avenue Granges-Paccots No 3.  
Bibliothèque cantonale universitaire ouverte le lundi de 10 à 22 h, du mardi au vendredi de 8 à 22 h, le samedi de 8 à 16 h. Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.  
Bibliothèque Pour Tous et Société de Lecture : samedi 24.12.77 fermé ; lundi 26.12.77 fermé ; samedi 31.23.77 fermé ; lundi 2.1.78 fermé.  
Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42 heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 à 17 h ; samedi matin : de 9 à 11 h 30.  
Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi,

de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.  
Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.  
Jardin botanique : fermé à 17h.  
Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.  
Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.  
Protection des animaux :  
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.  
— inspecteur cantonal : ☎ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

## DANS LE CANTON

Hôpital de Riaz : ☎ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.  
Hôpital de Billens : ☎ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.  
Hôpital de Meyriez : ☎ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).  
Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ☎ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.  
Hôpital d'Estavayer-le-Lac : ☎ 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.  
Hôpital de Châtel-St-Denis : ☎ 021 56 79 41. Heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h, du lundi au samedi, et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes ; chambres privées libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.  
Pharmacies du Centre commercial Avry et du Centre commercial « Jumbo », à Villars-sur-Glâne : ouvertes de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

## POSTE DE GENDARMERIE

**SARINE**  
Fribourg : 21 17 17  
Belfaux : 45 11 28  
Cottens : 37 11 25  
Favagny : 31 11 23  
Le Mouret : 33 11 12  
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56  
**LAC**  
Morat : 71 20 31  
Courtepin : 34 11 45  
Gempnach : 031 95 02 70  
Cormondens (Gurmels) : 74 12 60  
Chiètres : 031 95 51 73  
Sugiez : 71 24 38

**BROYE**  
Estavayer-le-Lac : 63 13 05  
Cheyres : 63 11 86  
Cousset : 61 24 83  
Cugy : 61 40 21  
Domdidier : 75 12 51  
Saint-Aubin : 77 11 36

**GLANE**  
Romont : 52 23 59  
Châtonnaye : 68 11 17  
Orsonnens : 53 11 40  
Rue : 021 93 50 21

**GRUYERE**  
Bulle : 029 2 56 66  
Broc : 029 6 15 45  
Charmey : 029 7 11 48  
Neirivue : 029 8 11 18  
La Roche : 037 33 21 46  
Vaulruz : 029 2 78 12

**SINGINE**  
Tavel : 037 44 11 95  
Guin : 43 11 72  
Bœsingen : 031 94 72 43  
Planfayon : 39 11 35  
Flamatt : 031 94 01 96  
Lac-Noir : 32 11 06

**VEVEYSE**  
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21  
Attalens : 021 56 41 21  
Porsel : 021 93 72 21  
Semsales : 029 8 51 22

**AMBULANCES**  
Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).  
Tavel : 037 24 75 00  
Estavayer : 037 63 21 21  
Romont : 037 52 13 33 - 52 27 71  
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

**SAUVETAGE**  
Colonne de secours du Club alpin suisse ☎ 029 2 56 66.  
Sauvetage par hélicoptère : ☎ 029 6 11 53  
Sauvetage sur le lac de la Gruyère ☎ 029 2 56 66.  
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel ☎ 037 63 13 05.  
Sauvetage sur le lac de Morat : ☎ 037 71 29 10.

Infirmier de Charmey : ☎ 029 7 15 89.

**CURIOSITES**  
Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.

Bulle - Bibliothèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.  
Gruyères, château : exposition à la salle de l'arsenal.  
Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.  
Estavayer-le-Lac - Musée historique ☎ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le lundi du 1er avril au 31 octobre, de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; du 1er novembre au 31 mars, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h.

# Nécrologie Nécrologie Nécrologie



## Treyvaux

### † Pierre Yerly

Durant ces derniers jours de décembre la disparition soudaine de deux collègues de travail appréciés a attristé la maison et toute l'œuvre de Saint-Paul.

Ce fut tout d'abord vendredi dernier l'annonce du décès subit de M. Pierre Yerly du Pratzet-Treyvaux.

S'il est vrai que cet homme avait quitté son emploi à St-Paul il y a deux ans déjà, il restait fidèle à la maison par ses fréquentes visites et plus encore au travers du bon souvenir qu'il laissait à chacun tout particulièrement

au département des presses qui fut le sien durant 17 années.

Pierre, c'est ainsi qu'amicalement tout le monde l'appelait, n'avait rien renié de ses origines paysannes en venant travailler à Fribourg. Tout dans son aspect, son langage, évoquait ces hautes terres de Treyvaux bien abritées au flanc de la Combet.

Il aimait à parler quotidiennement son patois de là-haut avec les plus anciens de ses collègues et sa pipe recourbée ne quittait ses lèvres que pour se refroidir dans sa poche.

Il était la serviabilité même et si parfois en plein hiver le froid mordait ses mains qui ignoraient les mitaines, jamais il ne se plaignait de son sort. Il avait toujours en réserve pour qui lui adressait la parole, une plaisanterie, une anecdote ou une maxime empreintes de sagesse terrienne.

Il apportait, en plus de son amitié et de son dévouement, une sérénité bienfaisante. Cette disposition intérieure se traduisait par son pas lent et régulier de montagnard. Les Gruériens, ses voisins, avec une pointe de réalisme ironique, ont donné depuis longtemps à cette démarche le nom savoureux de « pas de la bouille ».

Pierre ne se formalisait pas de cette trouvaille, entre voisins, il est bon de se taquiner. On ne doute pas que le lait qu'il a offert au Seigneur à quelques jours de Noël, lait amer de la souffrance cachée, lait onctueux de l'amitié toute simple partagée généreusement aura pesé lourd dans le plateau de sa balance.

Que la lumière radieuse de la Vie éternelle brille désormais sur lui à la manière du magnifique soleil qui baignait son église de Treyvaux au jour de ses obsèques.

M.D.



## Torny-le-Grand

### † Ignace Zumwald

Deux jours plus tard se répandait la nouvelle du décès dans une clinique de la ville d'Ignace Zumwald domicilié à Torny-le-Grand.

Cet autre collègue exemplaire donna 20 ans de sa vie au service de l'imprimerie St-Paul.

Il avait débuté dans les jardins des sœurs pour terminer sa carrière comme auxiliaire des presses à l'exemple de M. Pierre Yerly.

Ignace Zumwald était un homme qui ne s'écouait pas, qui ne s'économisait pas non plus. S'il lui arrivait de s'écouter c'était peut-être lorsqu'il défilait

dans les rangs de sa chère fanfare d'Avry-Rosé et de l'Union instrumentale de Fribourg.

C'était avant tout un homme de devoir qui avait connu très tôt une vie de travail pénible et de dévouement à sa famille.

Ce sens du service ne s'était pas émoussé chez lui au cours des années bien au contraire. On pouvait faire appel à lui à chaque instant il s'arrangeait toujours pour satisfaire chacun.

De plus il était doué d'un heureux caractère accessible à la plaisanterie. Ses collègues de travail ne manquaient pas de le taquiner souvent à propos de sa passion de la musique entre autres choses.

Jamais il n'en prenait ombrage, toujours il gardait le sourire. Derrière ses lunettes rondes son regard avait conservé une étincelle enfantine qui faisait plaisir à voir.

Ignace espérait fermement se guérir et retrouver son lieu de travail au plus vite, il est pourtant parti après quelques semaines de dures souffrances. Son visage exprimait toute sa vie, paix, droiture et tranquillité.

Longtemps encore on gardera en mémoire sa petite silhouette un tantinet boitillante et cette voix claire qui avait toujours un mot aimable pour chacun. Ignace se préoccupait tout d'abord de la santé des autres avant de parler de la sienne.

Que l'un et l'autre, Pierre comme Ignace, soient remerciés d'avoir su cultiver, chacun à sa manière, la fleur précieuse de l'amitié désintéressée.

En les assurant de la prière, nous redisons à leurs proches actuellement dans la peine, notre sympathie et notre reconnaissance émues.

M.D.

# Boîte aux lettres Boîte aux lettres

## A chacun une vie décente

Monsieur le rédacteur,

Une année temporelle prend fin et une fois de plus, les défavorisés de cette planète auront courbé l'échine.

C'est triste, car le monde possède aujourd'hui les moyens techniques de donner à chacun une vie décente. Ça l'est moins si l'on se rend compte que très, très souvent, le monde intérieur de l'homme a arrêté son évolution au temps de Jeanne d'Arc. Sans compter qu'il y a toute une catégorie de personnes qui ont grand intérêt à maintenir la situation dans cet état.

Comme nous ne pourrions pas satisfaire les deux revers de notre médaille humaine et qu'en définitive, la couverture risque de nous filer entre les doigts, je propose donc que l'année prochaine, nous réfléchissions mieux avant de dire « Amen ». Que si, avec nos autorités, nous condamnons le terrorisme, les raptés et la violence, nous nous demandions aussi pourquoi. Pourquoi est-ce que nous condamnons, pourquoi le phénomène existe-t-il ?

Alors, nous sentirons que c'est parce que l'étreinte se resserre autour de nous et que certains de nos frères, étouffant déjà, finissent par se retrouver à l'asile, au cimetière ou dans une prison. Si nous voyons cela, il nous sera plus aisé de mieux vivre notre vie et de demander aux oppresseurs d'accepter le retour de manivelle.

Jean-Bernard Fasel

## Fraude ou tentative de fraude fiscale

Monsieur le rédacteur,

Pour le commun des contribuables fribourgeois que je suis, ne connaissant pas tous les mécanismes de la loi fiscale, il serait intéressant de savoir à partir de quel moment on peut parler de fraude fiscale.

En effet, s'il n'y avait pas eu la fuite que l'on connaît maintenant au sujet de l'affaire de Me J.-F. Bourgnicht, ce magistrat aurait, selon le compte rendu qu'il a bien voulu développer pour la presse et paru dans votre journal du 20 crt, bénéficié d'un allègement fiscal non négligeable. Il suffit de faire la différence des revenus que la commission a retenus, comparativement à ceux déclarés (revenu déclaré pour 71+72, 71 919 fr. 70 : 2 soit 35 959 fr. 85 contre un revenu retenu par la commission de 120 000 fr. : 2 soit 60 000 fr., ce qui donne tout de même une différence de 24 040 fr. 15).

Il est également à relever que selon ce même compte rendu, la commission n'a pas accepté le recours concernant le cas de la résidence secondaire.

Pour les raisons invoquées ci-dessus, je souhaiterais quand même savoir à partir de quel moment commence le délit de fraude, ou bien de tentative de fraude fiscale ?

J.-M. R.

Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'opinion de la rédaction. (Réd.)

# GASTRONOMIE



Rue de Lausanne 81 Fribourg ☎ 22 02 92

## SAINT-SYLVESTRE MENU

Les Fruits de l'Atlantique  
Médailles du Périgord

Trou Normand

Cœur de Charolais Forestière  
Jardin de Provence  
Pommes Henri-II

Plateau Vieille-France

Trésor des Antilles

Café

Le menu Fr. 60.—

COTILLONS — AMBIANCE  
Orchestre « FOLIO MUSIC SHOW »

Dès 2 heures : soupe à l'oignon gratinée

RESERVEZ VOTRE TABLE

17-4021

## HOTEL DU CHEVREUIL VILLARLOD

La famille PERRITAZ vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous propose son menu de

### SAINT-SYLVESTRE

Saumon fumé  
Toast et beurre

Consommé brunoise

Croustade de fruits de mer  
Surprise de Saint-Sylvestre

Filet de bœuf Périgueux  
Jardinière de légumes  
Pommes croquettes

Parfait flambé

☎ 037-31 11 48

17-2302



## Hôtel de Ville BROC

☎ 029-6 13 13

### Réveillon 1977-1978

Cotillons — Ambiance  
DUO « NOEL-CLAUDE »  
Dès 20 h : rendez-vous pour l'apéritif  
Buffet campagnard chaud

Le consommé aux quenelles de foie et moelle

Le filet de truite de la Sarine fumé  
La terrine de marassin à la gelée  
Les délices séchées de la Gruyère  
La quiche au fromage gruyérienne  
La croûte savoureuse de nos forêts

Le jambon à l'os de campagne  
Le contrefilet de bœuf à la broche  
La poitrine de veau farcie « Maison »  
Le poulet rôti au romarin  
La pointe de bœuf bouillie tiède  
Le saucisson de Payerne  
La langue et le lard fumés à la borne  
Gratin dauphinois, pommes vapeur  
Haricots verts, épinards en branches  
La farandole des salades

Meringues à la crème double au baquet de Gruyère  
La tourte au kirsch de Zoug  
La macédoine de fruits frais  
Les glaces diverses  
Le plateau des fromages de nos montagnes  
Le vacherin glacé porte-bonheur 1978  
Buffet avec cotillon Fr. 38.—

### LE JOUR DE L'AN MENUS DE FETE

de Fr. 17.— à 34.—

Il est prudent de réserver vos tables  
P.-A. Turrian

LUNDI 2 JANVIER 1978,  
L'ETABLISSEMENT EST OUVERT

17-12671



Restaurant  
**du Chevalier**  
HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE  
1723 Marly

### Menu de Saint-Sylvestre

Saumon fumé  
Toast et beurre  
\*\*\*  
Consommé Madrilène  
\*\*\*  
Sorbet au champagne  
\*\*\*  
Tournedos «Chevalier»  
Garniture Trianon  
Pommes Gallettes  
Salade Mimosa  
\*\*\*  
Délice glacé Grand-Gruyère  
DANSE — COTILLONS  
Prix Fr. 40.—

### Menu du Nouvel-An

Cocktail de fruits de mer «Florida»  
\*\*\*  
Crème «Agnès-Sorell»  
\*\*\*  
Filet de porc «Forestière»  
Pommes dauphines  
Jardinière de légumes  
Salade verte  
\*\*\*  
Vacherin Cassis  
Menu complet Fr. 28.—  
Sans premier Fr. 21.—

Veuillez réserver vos tables s.v.p. ☎ 037-46 44 41

Se recommande : Fam. Nicolas Guinnard

17-2380



HOSTELLERIE  
DU VIGNIER

### Avry-devant-Pont

M. et Mme P. Dafflon-Chavaillaz vous souhaitent de bonnes fêtes et vous proposent leur

### MENU DE SAINT-SYLVESTRE AUX CHANDELLES

LE SAUMON FUMÉ D'ECOSSE  
LA TERRINE « VIGNIER »  
LA SALADE WALDORF

L'EXTRAIT DE QUEUE DE BŒUF  
LES PAILLETES AU GRUYERE

LA CAILLE VIGNERONNE

LE SORBET AU CHAMPAGNE

LE TOURNEDOS A LA MODE DU CHEF  
LE BROCOLIS A L'ANGLAISE  
LES CARDONS AU BEURRE  
LA TOMATE PROVENCALE  
LES POMMES BERNY

LA LANTERNE DU VIEUX-NOUVEAU  
Complet Fr. 48.—

MUSIQUE — AMBIANCE  
COTILLONS

Prière de réserver vos tables svp  
☎ 029-5 21 95

POUR LE JOUR DE L'AN  
demandez  
notre menu de circonstance !

17-12679

### AUBERGE DU GIBLOUX VILLARSIVIRIAUX

Famille Ph. KAUFMANN

### MENU DE ST-SYLVESTRE

Consommé aux œufs brouillés

Saumon fumé sur toast  
ou pâté en croûte

Gigot d'agneau à la broche  
Bouquetière de légumes  
Pommes croquettes  
Salade mimosa

Plateau de fromages

Dessert glacé  
Menu complet Fr. 35.—

### SOUPE A L'OIGNON

Veillez réserver vos tables svp  
☎ 037-53 11 71

17-31445



Bd de Pérolles 5 ☎ 22 45 45

### SAINT-SYLVESTRE et NOUVEL-AN

Composez vous-même  
votre menu  
« à la carte »  
selon vos désirs

17-665

## Hôtel du Barrage Rossens

### MENU DE ST-SYLVESTRE

Le buffet froid à discrétion

Le consommé double au  
vieux Sandeman

Les casseroles aux fruits de mer  
Le riz créole

Le tournedos grillé « révélation »  
La bouquetière de légumes  
Les pommes parisiennes

La coupe de l'an « porte-bonheur »  
Les Migniardises

Fr. 42.—

A partir de 01 heure :

### LA SOUPE A L'OIGNON

Danse — Cotillons  
jusqu'au petit matin

Réservez vos tables au  
☎ (037) 31 11 98

Se recommande :

Fam. L. Berset-Mettraux

17-4002

## HOTEL DE LA GRUE — BROC —

### Menu de Saint-Sylvestre

Terrine maison  
Crudités

Consommé riche au Dézaley

Tournedos aux morilles à la crème  
Bouquetière de légumes  
Pommes soufflées

Délices de Suisse et de France

Surprise de Saint-Sylvestre

### SOUPE A L'OIGNON OFFERTE

MUSIQUE — COTILLONS

Prière de réserver vos tables svp  
☎ 029-6 15 24

La famille Jaquet-Pharisa  
vous souhaite de bonnes fêtes,  
un joyeux réveillon,  
une bonne année.

17-12661

## HOTEL DE LA GARE COUSSET

### Menu de Saint-Sylvestre aux chandelles

accompagné du duo  
DANNY RAY

La terrine maison et ses garnitures

Le consommé au porto

Les 3 filets de bœuf aux morilles  
La jardinière de légumes  
Les pommes croquettes  
La salade panachée

La surprise au Grand-Marnier  
Les friandises

COTILLONS — DECORATIONS  
Tout compris Fr. 35.—

17-31423

## Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

### Chavannes-les-Forts : réduction des impôts

La dernière assemblée communale de l'année de Chavannes-les-Forts fut présidée par M. Albert Ménetrey, syndic.

Il appartient tout d'abord au secrétaire communal, M. Roger Bays de donner connaissance du procès-verbal qui fut accepté. L'assemblée a ensuite admis le budget faisant ressortir une situation saine provenant notamment des ventes de bois et des rentrées fiscales. Ce budget présente un excédent de quelques milliers de francs.

L'assemblée accepta ensuite, sans autre, le projet présenté pour le revêtement de la route des Maraiches en direction de Sommentier, avec un devis de 35 000 fr.

Les ayants droit présents se déclarèrent évidemment d'accord avec une proposition de l'autorité pour la réduction de l'impôt de fr 0.80 à fr 0.70 par franc payé à l'Etat sur le revenu et la fortune ainsi que sur les successions, donations et mutations immobilières. Par contre, la contribution immobilière de 1% fut maintenue ainsi que la taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers de 30 fr à 40 fr, selon l'âge.

Dans les divers, discussion, orientation sur différents problèmes communaux et présentation des vœux pour l'an nouveau par le syndic à toute la communauté.

L. M.

### Orsonnens: la gravière bientôt mise à l'enquête

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Orsonnens ont tenu leur dernière assemblée communale de l'année, sous la présidence de M. Max Bulliard, syndic.

Après adoption du dernier procès-verbal rédigé par M. Pierre Grossenbacher, l'assemblée a été orientée sur le budget 1978 qui a été accepté. Il se monte à un chiffre d'affaires de 309 000 fr. et présente un dépassement raisonnable.

Le problème du ramassage des ordures ménagères a été longuement discuté et il a été finalement décidé de renvoyer cette question au Conseil communal pour une nouvelle étude.

L'assemblée a ensuite nommé Melle Agnès Chassot, vérificatrice suppléante des comptes en remplacement de M. Hans-Peter Bertschy qui devient vérificateur en titre.

Il a été ensuite procédé à la régularisation au registre foncier d'un bienfonds d'environ 700 m2 appartenant à la

commune et sur lequel une maison d'habitation a été construite par un particulier il y a plus de 50 ans.

Dans les divers, les ayants droit présents ont été informés sur la gravière qui fera l'objet sous peu d'une mise à l'enquête.

L. M.

### Assemblée communale d'Ursy

Une trentaine d'ayants droit ont pris part à l'assemblée communale, tenue à la salle de paroisse, sous la présidence de M. Hilaire Deschenaux, syndic.

Lecture ayant été donnée par M. Guy Périsset, secrétaire communal, du procès-verbal qui fut sans autre accepté, l'assemblée s'occupa ensuite du budget 1978 qui prévoit un dépassement d'environ 10 000 fr. Il comprend notamment d'importants investissements concernant les aménagements routiers et la mise en place partielle du collecteur des égouts. (L. M.)

## Ville de Fribourg Ville de Fribourg

### Un départ regretté aux améliorations foncières

La fuite du temps est inexorable, autant que rapide. On a de la peine à croire que M. Georges Ducrest, géomètre du registre foncier, actuellement chef de service adjoint aux améliorations foncières, prendra sa retraite au 31 décembre 1977. Georges Ducrest est un fils de ces vieilles terres de Sarine-Campagne, né à Rossens le 11 juin 1912. Après sa formation scolaire dans ce village, il suit les cours du Collège St-Michel où il obtient son baccalauréat. Il reste aujourd'hui encore profondément attaché à cette maison, reconnaissant que St-Michel a donné aux générations d'étudiants qui l'ont fréquenté quelque chose de plus que les autres établissements comparables, à savoir un état d'esprit.

C'est dans cette perspective, avec la noble ambition de servir les hommes qui travaillent la terre, qu'il s'inscrit à

l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, pour devenir « géomètre du registre foncier ». Parallèlement à ses études supérieures, il fait le service actif de la mob 39-45 (près de 2000 jours) avec le grade d'adjudant sous-officier des troupes d'état-major du rgt inf mont 7.

### 37 ans de dévouement

Georges Ducrest est entré au service de l'Etat en 1941. Pendant ces 37 années de dévouement au « génie agricole » de l'époque, aux améliorations foncières par la suite, il ne s'est jamais départi de sa mission, concentrant son affection et ses compétences exclusivement pour ce secteur capital de l'agriculture.

Les drainages, les défrichements, les mises en cultures dictées par le plan Wahlen de la dernière guerre n'avaient pas de secret pour lui. Dès la mise en vigueur de la loi qui régit actuellement les améliorations foncières, depuis 1961, il devient technicien 1, chargé des interventions et projets en zone alpestre.

### Ce soir et demain

### Guy Sansonnens au Cabaret

Ce soir et demain, Guy Sansonnens donnera un nouveau tour de chant dans la cave du Cabaret Chaud 7, à la rue des Epouses. Il présentera à cette occasion les chansons de son dernier 45 tours « Visages d'un soir » et « Comtesse ».

Né en 1949 à Autavaux, cet instituteur broyard professe quelque temps et compose bientôt, en 1971, sa première chanson « Les vieux oiseaux ». Il grave en 1975 un 30 cm, vendu à 1200 exemplaires. Depuis, il se consacre presque entièrement à la chanson. En mai dernier, il tente une expérience en se faisant accompagner par des virtuoses classiques pour l'enregistrement de son 45 tours. Et c'est une nouvelle maison « Varelas music » qui produit le disque dans le canton de Fribourg.

Guy Sansonnens chantera ces deux jours au Cabaret. Il sera ensuite, le 7 janvier, à La Tour-de-Trême (en complément du spectacle Boris Vian, joué par la troupe locale), le 13 janvier, à Farvagny et, le 10 février, à Courtaiman. (F. J.)

Le Conseil d'Etat le nomme chef de service adjoint en 1971. Son cahier des charges est élargi aux remaniements parcellaires autoroutiers sur la RN 12. Au nombre des projets conduits avec succès par cet homme dans les divers secteurs qui lui étaient attribués, il y a plus de 100 km de routes dans le massif préalpin fribourgeois; les remaniements d'Ecuvillens, de Rossens, de la région bulloise, de la Haute-Vecveyse et de Châtel-St-Denis; les adductions d'eau de Montbovon, Neirivue, Villars-sous-Mont, l'AVGG (22 communes) et le GAMB (11 communes).

« Les choses étant ce qu'elles sont », expression proverbiale de M. Georges Ducrest, il convient enfin de situer le personnage dans ses contacts avec les syndicats. L'abord était plutôt réservé pour cacher la sollicitude spontanée de l'homme. Dans ses nombreux contacts, le sens du service et la fraternité ont cimenté les ouvrages qui donnent à l'économie alpestre cantonale une image de marque moderne et une compétitivité combien appréciée. En lui souhaitant une retraite sereine et active, l'agriculture de ce canton lui exprime sa chaleureuse gratitude. (Ch. P.)

## Broye Broye Broye Broye Broye Broye

### Murist sous le signe du souvenir

Il y a quelques jours, les personnes de 3e âge de la paroisse de Murist se sont retrouvées à l'hôtel de la Molière pour une rencontre gastronomique d'abord, récréative ensuite. M. Alfred Cantin, président de l'USS, organisatrice de la journée, souhaita la bienvenue à chacun et eut une pensée particulière à l'égard des absents, des malades et de ceux qui sont partis pour un monde que l'on dit meilleur. Le curé Jean Ribeaud était également présent à ce repas de toute première qualité servi avec sourire et complaisance par les samaritaines. Syndic de Murist, M. Marcel Bise prit la parole au nom des autorités de la paroisse et dit son plaisir de se retrouver parmi ces gens qui ont aujourd'hui le sourire mais qui, il y a 40 ou 50 ans, se débattaient dans une crise économique qui toucha l'agriculture, l'artisanat et le bâtiment avec une grande rigueur. Puis vint la guerre

de 39-45 avec son cortège de soucis et les absences prolongées des pères de famille. Malgré cette période difficile, on parvint à surmonter les embûches par le travail, animé d'une farouche volonté de vaincre. Au soir de sa vie, le troisième âge éprouve la satisfaction du devoir accompli.

Dans le courant de l'après-midi, et après les vœux du curé Ribeaud, M. Othmar Andrey, président de paroisse, apporta aux malades hospitalisés un message de Noël et des cadeaux. Moment important de la journée, l'arrivée de Bernard Romanens qui fut présenté par M. André Bise, le tenancier de la Molière. Quoique fatigué, le soliste de la Fête des Vignerons y alla de quelques morceaux brillamment enlevés. Et l'on applaudit aussi le chanteur mixte dirigé par M. Renevey ainsi que les enfants accompagnés par M. Julmy et Mlle Vorlet. (B)

COUPE SPENGLER : SUISSE-COLOGNE 3 A 5 (1-1 1-2 1-2)

# LES SUISSES ONT BIEN RESISTE

En vingt-quatre heures, la Suisse a concédé deux défaites à la Coupe Spengler. Si la première devant Dukla Jihlava était dans l'ordre des choses, le public davosien espérait que la formation helvétique parviendrait à s'imposer aux dépens du EC Cologne.

Or, si la rencontre fut longtemps très équilibrée, les Allemands ont fait la décision dans les dix dernières minutes avec une autorité incontestable. Les représentants suisses ont payé de nouvelles erreurs défensives. Le triumvirat responsable de la direction technique est toujours à la recherche de la meilleure formule. Les matches de la Coupe Spengler servent de banc d'essai dans l'optique du tournoi B du championnat du monde.

La neige tombait à flocons serrés à l'engagement de la partie. Rapidement, les conditions de jeu sur la patinoire à ciel ouvert de Davos devenaient irrégulières au cours de ce quatrième match de la Coupe Spengler.

## Berger ouvre la marque

A la 7e minute, après un tir de Horisberger sur le poteau, Berger ouvrait le score. Une erreur de Hofmann dans les secondes qui suivaient, risquait de provoquer l'égalisation. Celle-ci survenait à la 11e minute par Hardt à la suite d'un faible renvoi de Grubauer lors d'un tir de Sarnier.

La neige se faisait moins forte au second tiers temps. Un exploit technique de Kuehnackl offrait à Rothkirch la possibilité d'inscrire le deuxième but de Cologne à la 24e minute. Quatre minutes plus tard, sur passe de Berger, un shoot de Horisberger à mi-hauteur trompait le gardien. Puis Lott avait une

bonne occasion. Pour la quatrième fois, les Suisses étaient en supériorité numérique après une nouvelle expulsion allemande mais ils ne tiraient pas profit de cette situation. A la 37e minute, Berger, lancé seul face au gardien, rait sa chance. Dans la minute suivante, Grubauer déviait dans ses propres filets un tir de Milton.

Les interruptions provoquées pour débayer la neige retardait le déroulement normal de la rencontre.

## Conte égalise

Dans un angle fermé, sur une passe de Mattli, Conte égalisait à la 44e minute. Wuethrich et Schenk apparaissaient en compagnie de Blaser à la place de Dubois et Soguel dans la troisième ligne. A la 52e minute, une erreur défensive permettait à Kuhl seul devant le gardien de redonner l'avantage aux Allemands. Trois minutes plus tard, le même joueur, sur une faute cette fois de Zenhausern, battait à nouveau Grubauer. En fin de partie, les Suisses maîtrisaient mal leurs nerfs. Lott était sorti pour un début de pugilat puis Koelliker boxait Kiessling et écopait d'une pénalité de dix minutes alors que la Suisse à 3 contre 5 réussissait cependant à ne pas encaisser un nouveau but. La rencontre prenait fin à 23 h 45 sous la neige...

**SUISSE :** Grubauer ; Zenhausern - Koelliker ; Hofmann - Kramer ; Bhand - Girard ; Berger - Horisberger - Lott ; Mattli - Conte - Schmid ; Dubois - J. Soguel - Blaser ; Schenk, Wuethrich, Neiningner.

**EC COLOGNE :** Richter ; Kiessling - Kruell ; Maurer - Milton ; Strauch - Beyebach ; Hofherr - Kuehnackl - Rothkirch ; Kuhl - Sarnier - Hardt ; KG Richter - Langemann - Schiller.

**Spectateurs :** 3100. — **Arbitres :** Subrt (Tch)/Wenger/Niederhauser (S).

**Marqueurs :** Berger (7e 0-1), Hardt (11e 1-1), Rothkirch (24e 2-1), Horisberger (28e 2-2), Milton (33e 3-2), Coite (44e 3-3), Kuhl (52e 4-3), Kuhl (55e 5-3). — **Pénalités :** 8 x 2' contre Cologne, 6 x 2' et 1 x 10' contre la Suisse.



Lott et Berger à l'assaut des buts allemands mais, cette fois, le gardien Richter s'en sort à son avantage. (Keystone)

DUKLA JIHLAVA-AIK STOCKHOLM 3-2 (1-0, 2-1, 0-1)

# Un duel d'une réelle âpreté

Après une première journée où le public de la Coupe Spengler à Davos assista à deux rencontres privées d'une véritable intensité, la confrontation entre Dukla Jihlava et AIK Stockholm a revêtu le deuxième jour une réelle âpreté. Les Suédois s'interrogeront d'ailleurs pour savoir si ce n'est pas à une trop grande impétuosité qu'ils doivent leur échec.

Coupable d'avoir frappé d'un coup de crosse un adversaire à la 30e minute, Olofsson écopait d'une pénalité de cinq minutes. Les Slovaques exploitaient alors leur supériorité numérique pour inscrire deux buts en deux minutes. Au cours de l'ultime période et en particulier dans les dix dernières minutes, les hockeyeurs de Stockholm harcelaient la défense adverse et leur valeureux finish aurait été payant si Dukla Jihlava n'avait pas disposé en Jagr d'un gardien de grande classe.

Cette fin de partie mouvementée — les incohérences de l'arbitre Frei excitaient encore les esprits — se déroulait sous la neige.

**3100 spectateurs.** — **Arbitres :** Frei/Ehrensperger/Zimmermann (S). — **Marqueurs :** Ksica (4e 1-0), Holmgren (22e 1-1), Suchy (31e 2-1), Horacek (33e 3-1), Edberg (57e 3-2). — **Pénalités :** 3 x 2' contre Dukla, 3 x 2, 1 x 10' et 1 x 5' contre AIK.

**DUKLA JIHLAVA :** Jagr ; Chalupa-Suchy ; Adamik - Horacek ; Sandrik - Vondracek ; Veith-Jaroslav Holik-Kuppec ; Hrbaty-Brdicka-Jiri Holik ; Klappa-Ksica-Palecek ; Micka.

**AIK STOCKHOLM :** Leidberg ; Nilsson-Fahlqvist ; J. Olsson-A. Olsson ; Rasmusson - Olofsson ; Isaksson - Holmgren - Ericsson ; Hakansson - Edberg - Marts ; Ulander-Gradin-Lundberg ; Danielsson.

## Nouvelle défaite des juniors suisses

Les juniors helvétiques ont subi une nouvelle défaite lors du troisième tour du championnat du monde au Canada. Dans son groupe, où la Suède est en tête, l'équipe suisse occupe le dernier rang avec zéro point et au vu des résultats enregistrés, on voit mal contre qui les juniors suisses pourraient en marquer un.

Résultats du groupe de la Suisse : A Cronwall (Ontario) Suède - Suisse 8-1. A Chicoutmi (Québec) URSS - Finlande 10-4. Classement : 1. Suède 5 points, 2. URSS 4, 3. Finlande 3, 4. Suisse 0.

## Défaite suisse aussi en Finlande

Le tournoi européen pour juniors (moins de 18 ans), qui se dispute depuis mardi en Finlande, a débuté par une défaite pour la sélection suisse qui, à Helsinki, s'est inclinée devant la Finlande 7-10 (1-6 4-1 2-3). Dans le second match du groupe, la Suède a écrasé la Norvège par 14-0 (5-0 4-0 5-0).

Dans le deuxième groupe, à Vantaa, la Tchecoslovaquie a battu la Pologne par 8-2 (1-0 4-0 3-2) et l'URSS a pris le meilleur sur la RFA par 13-1 (2-1 6-0 5-0).

## TENNIS

### Open d'Australie : Ruffels bat Gullikson

Le mauvais temps a perturbé le déroulement des championnats open d'Australie où une seule rencontre comptant pour les huitièmes de finale du simple messieurs a pu se dérouler entièrement. Au cours de ce match, plusieurs fois interrompu par la pluie, Ray Ruffels a battu l'Américain Tim Gullikson 6-2 3-6 6-4 6-3 et s'est qualifié pour les quarts de finale.

Le match opposant Ken Rosewall à Allan Stone a été interrompu au cours du premier set, alors que le score était de 2-2.

# Ski-Club Chalamala-Gruyères : du pain sur la planche

Fondé en 1936, le ski-club Chalamala réunissait alors une vingtaine de membres actifs. Aujourd'hui, il en dénombre plus d'une centaine. Les initiatives couronnées de succès et les diverses manifestations organisées ces dernières années par le club sont la preuve d'une belle vitalité qui trouve son ferment dans l'esprit d'équipe et de camaraderie. Cet automne encore et pour la cinquième année consécutive, la « Soirée des champions » a revêtu une importance particulière dont l'écho a largement passé les limites du canton.

Principal organisateur de cette rencontre, le ski-club, avec la précieuse collaboration de M. Auguste Girard et de M. Serge Lang, président de la Coupe du monde de ski, et l'aide d'un grand magasin et de notre journal, a permis aux sportifs de côtoyer à Gruyères des Killy, des Morerod et, cette année, des Duvillard.

Lors de sa récente assemblée extraordinaire, présidée par M. Raymond

## ATHLETISME

### Rufenacht, Schull et C. Burki

A côté de Rufenacht, désigné officiellement par la Fédération suisse pour remplacer Ryffel à la fameuse corrida de Sao Paulo, deux autres coureurs de talent vont avoir la grande chance de pouvoir représenter notre pays à la plus prestigieuse course sur route du monde. Il s'agit d'abord de Cornelia Burki, dont le billet est aussi pris en charge par les organisateurs à la demande expresse de la revue Spiridon, qui prend pour sa part à son compte le déplacement de Blaise Schull qui méritait, lui aussi, de retenir l'attention, au terme d'une saison exemplaire.

La « Gazette Sportiva », le grand quotidien de Sao Paulo, responsable de la Corrida, fait grand cas de Cornelia Burki et pense qu'elle jouera un rôle en vue pour la conquête de la victoire à côté de Nepel, Olafsson et Gustafsson.

Le dramatique championnat d'Europe des poids welters d'il y a dix jours à Creil dans la banlieue parisienne a fait beaucoup parler de lui. Aux dernières nouvelles reçues hier, l'état de santé du jeune boxeur allemand est stationnaire et Jørg Eipel est toujours dans le coma à l'hôpital de Beaujon.

Ce drame a été le prétexte rêvé pour beaucoup de salir un sport toujours plus décrié. On a le droit de ne pas aimer la boxe mais n'en parler que pour la desservir n'est pas honnête et à cet égard la Radio romande a donné un exemple navrant de la partialité d'un de ses journalistes. Il est préférable de situer plus objectivement la boxe elle-même et de tirer les leçons qui s'imposent du malheur d'Eipel.

La boxe est un sport spécialement dur et les coups de poing font mal. Pourtant comme pour n'importe quelle autre activité sportive, un entraînement sérieux et bien conçu amène le boxeur à une grande résistance sans pour autant compromettre sa santé. Il apprend à donner des coups, à en recevoir mais aussi à les éviter. Un bon combat de boxe est un spectacle extraordinaire où la force, l'habileté, l'intelligence et la ruse de l'homme s'expriment. L'élégance de Cassius Clay, le froid coup d'œil de Monzon ou l'adresse de Fritz Chervet sont des expressions sportives qui méritent la comparaison avec n'importe quelle attitude de tous les autres sports.

L'aspect violent de la boxe reste bien sûr toujours présent et indiscutablement le drame d'Eipel doit appeler à se poser des questions. Lorsqu'on cerne le sujet de près, on doit reconnaître qu'à plusieurs niveaux, les lacunes ont été inadmissibles. Prenons la victime : Jørg Eipel est un jeune Berlinoïse de 20 ans et l'examen de sa carrière qui compte 20 combats professionnels n'autorise pas à dire qu'il était déjà mûr pour un championnat d'Europe. Mais voilà, comment résister à l'intéressant aspect financier d'une telle rencontre ! Quand on pratique un sport aussi exigeant que la boxe, on espère certaines compensations et un championnat d'Europe est une belle occasion. On rencontre d'ailleurs chez de nombreux athlètes qui pratiquent un sport très dur et demandant énormément de sacrifices, une perméabilité beaucoup plus grande aux influences et aux conseils. Et c'est là que se situe un aspect capital du rôle de l'entraîneur. Il devrait être l'image d'un père préparant l'avenir de son fils. Mieux à même de réaliser une situation que son élève, un entraîneur devrait toujours être capable de juger de la valeur de son protégé et de savoir les étapes qu'il peut franchir. Dans le cas d'Eipel, il semble bien qu'il n'ait pas bénéficié de l'entourage idéal. Tout d'abord, il est passé

trop jeune professionnel et les championnats d'Europe sont venus trop tôt. Le 6 août contre le Danois Hansen, il avait montré ses limites et il ne dut qu'à la disqualification de son adversaire de vaincre. Les difficultés qu'il éprouva lors de ce combat auraient dû faire réfléchir son entraîneur averti de sa fragilité.

Si on en vient au combat lui-même, les fautes sont plus visibles. L'arbitre devait réaliser l'incapacité de continuer le combat d'Eipel lorsqu'il se releva après avoir été une première fois au tapis. L'erreur est là très grave. Mais bien sûr, elle est encore plus grave pour les hommes de coin de l'Allemand qui n'ont pas bougé devant la détresse, pourtant bien visible, de leur boxeur. Comme pour ajouter à cette liste de lacunes, la malchance semble s'en être mêlée sous la forme d'une mauvaise réception de la nuque sur les cordes qui aurait provoqué un « coup du lapin ».

On ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un cas isolé car d'autres exemples de k.o. dramatiques et même mortels existent mais, dans le cas d'Eipel, il y a des explications et une certaine fatalité.

Quels sont les remèdes qu'on peut alors apporter à la boxe professionnelle ? La mesure la plus urgente et la plus efficace serait sans doute de rendre la responsabilité de l'arbitre plus grande et de le former en conséquence. Il devrait avoir pour tâche d'éviter tout danger pour le boxeur et d'arrêter un combat plutôt trop vite que trop tard, même si le boxeur lui-même, ses soigneurs ou le public protestent. De nombreuses autres mesures doivent être envisagées mais nous avons bien conscience qu'elles ne seront pas facilement applicables. A la base, il faudrait être exigeant avec les entraîneurs et s'assurer qu'ils possèdent une éthique de leur métier. Ensuite, la progression des boxeurs devrait être logique et mieux réglementée. Sur le plan technique, on pourrait peut-être amener quelques innovations comme l'utilisation de gants plus épais, la diminution du nombre de rounds, des temps de récupération plus grands, etc.

Une chose est certaine : la boxe a besoin d'être renouvelée si elle veut survivre. Dans les pays au niveau de vie élevé, elle n'intéresse logiquement plus qu'une très petite minorité car il est bien difficile d'accepter les sacrifices qu'elle demande si on a par ailleurs tout ce qu'on désire. Il doit y avoir la possibilité de remodeler la boxe au goût du jour sans qu'elle perde son vrai caractère. Ses dirigeants doivent y penser sérieusement et ne pas compter toujours sur l'étonnante faculté d'oubli des gens face à un drame.

Georges Blanc

Bussard, le ski-club Chalamala a fait le point de sa future activité. Diverses et variées, nous ne doutons pas qu'elle naîtra, comme par le passé, la réussite.

Depuis plusieurs semaines déjà, le ski-club participa à l'aménagement d'une piste d'entraînement de descente à La Vudallaz. Sous la direction de M. Jean Bersier de Fribourg et sous l'égide d'une association patronnée par une entreprise de Villars-sur-Glâne, les travaux sont dans leur phase d'achèvement. Ces installations, qui revêtent un caractère exclusif pour la Suisse romande, permettront aux skieurs de compétition d'améliorer leurs performances dans des conditions de sécurité exemplaires. D'autres innovations, con-

cernant entre autres le calcul des temps par système électronique, feront dans l'avenir de ce véritable stade de descente, le pôle d'attraction des futurs champions. Si les conditions d'enneigement le permettent, les installations de La Vudallaz seront inaugurées le 4 janvier prochain avec la participation d'une grande vedette du ski alpin.

Du 25 au 31 décembre, le ski-club Chalamala organise le cours de ski des enfants de la commune de Gruyères au chalet des Clés.

Le 19 janvier 1978, le ski-club participera activement à la préparation et au déroulement des compétitions dans le cadre de la « Semaine gruérienne » et plus spécialement de son étape à Moléson.

Du 6 au 10 février 1978, le ski-club organise un camp J+S sous la direction de Mlle Chardonnens, moniteur II.

Le 25 février 1978, les enfants des écoles de Gruyères seront invités à leur traditionnel concours annuel de ski qui sera organisé par le ski-club Chalamala.

Au printemps, 4 dimanches sont prévus pour des randonnées à peau de phoque avec en apothéose, un déplacement dans les Alpes vaudoises pour assister au Trophée du Muveran qui aura lieu en avril.

L'assemblée extraordinaire accepta enfin le projet de M. Bernard Dupré, architecte, en vue de la transformation et de l'agrandissement du chalet des Clés dont les travaux sont dévisés à plus de 100 000 fr. Ces rénovations permettront de recevoir un plus grand nombre d'hôtes dans de meilleures conditions de confort et d'hygiène. Cet ouvrage très important débutera ce printemps déjà.

En outre, des manifestations extrasportives, telles que la mi-été et le loto, figurent au programme de l'année et permettront de couvrir les frais occasionnés par le secteur compétition.

M.i.n.

## CYCLISME

### Tour de Romandie : une course contre la montre à Morat

Après le Tour de Suisse, Morat désirait également obtenir une fois une étape du Tour de Romandie. C'est chose faite pour 1978. Morat accueillera la grande épreuve romande le jeudi de l'Ascension 4 mai. L'après-midi aura lieu une course contre la montre de 25 km et le lendemain les coureurs repartiront probablement en direction du Jura.



Réconfortée par l'Onction des malades et par le Pain de Vie

**Madame Hippolyte RICHARD**

née Ida Wicht

est entrée dans la Vie éternelle, le mardi 27 décembre 1977, dans sa 83e année.

L'Eucharistie du dernier adieu aura lieu le jeudi 29 décembre 1977, à 14 h. 30, en l'église paroissiale de Praroman.

La veillée de prières aura lieu en l'église de Praroman, le mercredi 28 décembre 1977, à 20 heures.

Madame et Monsieur Paul Corpataux-Richard, leurs enfants et petite-fille, à Matran et Siviriez ;  
Monsieur et Madame Louis Richard-Stœckli et leurs enfants, à Montévraz ;  
Madame et Monsieur Robert Favre-Richard et leurs enfants, à Avry-sur-Matran ;  
Monsieur et Madame Arsène Richard-Brodard et leurs enfants, à Zénauva ;  
Monsieur Michel Richard, à Zénauva ;  
Madame et Monsieur Bruno Stempf-Waeber et leur fille, à Fribourg ;  
Mademoiselle Annelise Angéoz, à Matran ;  
Famille Pascal Waeber, à Treyvaux ;  
Monsieur et Madame Théodore Angéoz, à Matran ;  
Les familles Wicht, Richard, Audergon, parentes et alliées.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Joseph Pfulg-Leuthold, à Fribourg ;  
Les neveux et nièces, leurs enfants et petits-enfants,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Mademoiselle Julia PFULG**

survenu le 26 décembre 1977, dans sa 82e année, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation, munie des secours de la religion.

L'office de sépulture aura lieu en l'église de St-Pierre-aux-Liens, à Bulle, le jeudi 29 décembre 1977, à 14 heures 30.

Domicile mortuaire : rue Victor-Tissot 6.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13600



La direction des Entreprises Electriques Fribourgeoises

a le regret de faire part du décès de

**Madame Ida RICHARD**

mère de Michel Richard, monteur EEF

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-360



Remerciements

Les sœurs, sa nièce, les familles parentes et alliées, remercient de tout cœur, toutes les personnes qui, par leur présence aux funérailles, leurs dons, leurs offrandes de messes, leurs envois de messages, de fleurs et de couronnes, les ont entourées dans leur pénible épreuve.

Un merci particulier s'adresse aux médecins et au personnel soignant de la Clinique Sainte-Anne, à Fribourg et à la direction de Chocolat-Villars.

L'office de trentième

pour le repos de l'âme de

**Madame Adèle MORY-LAUPER**

sera célébré en l'église de Saint-Jean, à Fribourg, le vendredi 30 décembre 1977, à 19 heures.

17-31349

**N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces**



L'administration, la direction et le personnel de Sables et Gravier, Tinterin SA

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame veuve Marie KOLLY-YERLY**

mère de Monsieur Francis Kolly, administrateur de la Société et président du Conseil d'administration, et belle-mère de Madame Madeleine Kolly, son épouse

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le Chœur mixte paroissial de La Roche

a la douleur de faire part du décès de

**Madame Marie KOLLY**

mère de Monsieur Arthur Kolly, parrain du drapeau et belle-mère de Madame Cécile Kolly, dévoué membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31507



Les fils d'Olivier Kolly, à La Roche, et leur personnel

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame Veuve Olivier KOLLY**

mère de leurs chers patrons

L'office d'enterrement aura lieu à La Roche, le vendredi 30 décembre 1977, à 15 h.

17-124339



Remerciements

La famille de

**Monsieur Philippe RAUSS**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Ponthaux, décembre 1977

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Ponthaux, le dimanche 1er janvier 1978, à 9 h. 30.

17-30972



Remerciements

Tant de prières, de présences silencieuses, de messages encourageants, de nombreux dons en faveur de messes et d'aide au Carmel de l'Unité lors du décès de notre cher frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin

l'abbé

**Robert Gillon**

révérend curé

nous ont été d'un grand réconfort. Que chacun accepte nos vifs remerciements et notre reconnaissance émue.

Torny-Pittet, décembre 1977.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale, le samedi 31 décembre 1977, à 16 heures.



Le personnel de la Clinique Garcia, à Fribourg

a le profond regret de faire part du décès de

Sœur

**Marie-Angèle**

née Alice Maillard

L'office d'enterrement aura lieu en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, le jeudi 29 décembre 1977, à 15 h.

17-31460

**FAIRE-PART DEUIL**

Imprimerie Saint-Paul

Pérolles 40 — FRIBOURG



Monsieur Marcel Maeder à Fribourg, Les Mésanges, route du Jura 69 ;  
Madame et Monsieur Georges Bramax-Maeder, et leur fille Christianne, à Fribourg ;  
Monsieur Joseph Baumeyer à Granges-Paccot, ses enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Noël Dévaud-Luthy et leur fils Daniel, à Fribourg ;  
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

**Marcel Maeder**

née Marguerite Baumeyer

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 26 décembre 1977 à l'âge de 78 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Ste-Thérèse, à Fribourg, jeudi 29 décembre 1977, à 14 h 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église Ste-Thérèse le mercredi 28 décembre 1977 à 19 h 45.

Priions pour elle

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17-31471



Le Groupement des vétérans de l'ASPF section de Fribourg

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Pierre Monney**

son cher membre

L'enterrement a eu lieu hier lundi 26 décembre.

17-31485



La direction et le personnel de Cafag-Papros SA

ont le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle

**Marie Delaquais**

ancienne collaboratrice et chef du département montage pendant de très longues années

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de St-Maurice, à Fribourg, le jeudi 29 décembre 1977 à 14 h 30.

17-1521



La direction et le personnel de Polisoute à Montagny-les-Monts

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

**Irénée Morand**

père de Monsieur Gérard Morand dévoué patron et collaborateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31481



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher époux, papa et grand-papa

Monsieur

**Pierre Egger**

sera célébrée en l'église de Praroman, le vendredi 30 décembre 1977, à 19 h. 30.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui, en ce jour.

17-31434

IL RECEVRA LE «BALLON D'OR»

Allan Simonsen, meilleur footballeur européen 1977

Premier footballeur danois à obtenir le «ballon d'or» qui récompense le meilleur joueur de l'année en Europe, Allan Simonsen a été formé à la dure école de la première division ouest-allemande. Il succède ainsi à Franz Beckenbauer qui joue désormais aux Etats-Unis.

L'artiste du dribble était venu en 1973 au Borussia Moenchengladbach après avoir fait ses premières armes au B.K. Vejle, petite ville portuaire du centre du Danemark. Le jeune chef-magasiner avait déjà été sélectionné 14 fois dans l'équipe nationale juniors et dans l'équipe nationale du Danemark. Il avait été découvert par l'entraîneur de Moenchengladbach, Hennes Weisweiler, mais ses débuts dans l'équipe allemande furent décevants.

Sa petite taille lui attira tout d'abord les quolibets de ses adversaires et même des supporters de son nouveau club.

Le «petit Danois» comme continuent à l'appeler affectueusement joueurs et spectateurs, travailla d'arrache-pied sa condition physique et sa technique de sorte que ses adversaires cessèrent rapidement de rire. Doué d'une très grande vélocité, d'une incroyable résistance physique et d'un tir précis et meurtrier, Allan Simonsen devint très rapidement l'attaquant le plus redouté de la première division.

Il était pourtant resté pendant deux saisons sur le banc des remplaçants et avait songé plusieurs fois à rentrer au Danemark. Les encouragements de son entraîneur le firent rester et il n'eut pas à le regretter. Borussia non plus d'ailleurs puisque Simonsen contribua à trois titres nationaux et à une victoire en finale de la Coupe de l'UEFA.

Allan Simonsen vient de résigner au Borussia jusqu'au 30 juin 1979. Il déclina plusieurs offres alléchantes de clubs étrangers et ne désespère pas de décrocher la Coupe d'Europe des champions avec Moenchengladbach.

Quand on voit le petit ailier danois, sans doute le meilleur d'Europe, quitter le terrain après un match éprouvant, on se demande comment ce petit bonhomme, au maillot trempé, dont les manches sont bien trop longues pour lui, peut mobiliser autant de ressources athlétiques.

Tout récemment, contre Brunswick, sur terrain adverse, Simonsen réalisa un magnifique «hat trick» et contribua ainsi magistralement au succès par 6 buts à 0 de son équipe.

Allan Simonsen occupe actuellement la troisième place, avec 11 buts, du classement des meilleurs buteurs de la Bundesliga.

Père d'une fillette depuis quelques jours, Allan Simonsen a renoncé, pour la première fois, à des vacances dans sa maison de Vejle mais il a pris la précaution, à son domicile près de Moenchengladbach, de couper son téléphone pour échapper aux milliers d'appels de félicitations après l'attribution du «ballon d'or».

Simonsen succède au palmarès à Johan Cruyff (1971, 1973 et 1974), à Franz Beckenbauer (1972 et 1976) et à Oleg Blokhine (1975).

Voici le classement pour 1977 :

- Allan Somonsen (Borussia Moenchengladbach) 74 pts.
- Kevin Keegan (SV Hambourg) 71.
- Michel Platini (Nancy) 70.
- Roberto Bettega (Juventus) 39.
- Johan Cruyff (CF Barcelone) 23.
- Klaus Fischer (Schalke 04).
- Nyilasi (Ferencváros Budapest) et Resenbrink (Anderlecht) 13, etc.

Toto-X

Liste des gagnants du concours no 52 du 26 décembre 1977 :

1 gagnant avec 5 points + le numéro complémentaire = Fr. 8359,85.  
26 gagnants avec 5 points = Fr. 1125,35

1700 gagnants avec 4 points = Fr. 17,20

24 148 gagnants avec 3 points = Fr. 2,10

Le maximum de 6 points n'ayant pas été atteint, le jackpot passe ainsi à Fr. 106 220,10.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours no 52 des 24/26 décembre 1977 :

1 gagnant avec 12 points = Fr. 49 303,20

56 gagnants avec 11 points = Fr. 660,30

776 gagnants avec 10 points = Fr. 47,65

SKI NORDIQUE. — AU RELAIS DE LA COUPE DU CHASSERON LES CERNETS - VERRIERES DEVANT RIAZ

Samedi dernier, une belle participation romande et jurassienne était notée au départ de la Coupe du Chasseron, une course de relais de 3 x 7 km pour les juniors et seniors et de 3 x 4 km pour les OJ et les dames. L'épreuve s'est disputée au-dessus de Bulle dans des conditions difficiles. Le fohn et la pluie ont durci l'épreuve alors que la trace, fort bien préparée, n'était pas très rapide.

Dans la catégorie principale, l'équipe des frères Rey des Cernets-Verrières, les fils de l'ancien champion suisse Michel, ont fait la loi. Ils ont pourtant rencontré une belle résistance de l'équipe Riaz qui s'est permis de devancer la redoutable formation de La Brévine de 46 secondes. La présence au 4e rang des juniors du club organisateur du Chasseron n'est pas pour surprendre car la relève y est particulièrement intéressante. Didier Kohler a d'ailleurs signé le 2e meilleur temps individuel en 23' derrière André Rey, 22'58" et devant le duo Michel Rochat et Claudy Rosat 23'02".

Chez les OJ et dames, le lieu s'est imposé avec un écart important devant La Brévine alors qu'au 5e rang on remarque que l'équipe des Cernets-Verrières est composée encore de trois Rey. Les dames et filles du Chasseron ont démontré qu'elles ne voulaient pas être en reste de leurs camarades juniors et ont réussi de bons résultats.

G. B.

Résultats

Equipes OJ et dames : 1. Le Lieu, 46'18". Temps de passage : Caruzo Mario 15'23", Pittet Didier 31'38", Lötcher Niklaus 46'18". 2. La Brévine I, 47'53". Temps de passage : Rodeschini Diego 15'45", Schallenberger F. 31'50", Huguenin J.-P. 47'53". 3. Bex, 48'51". Temps de passage : Koller Jean-M. 16'48", Bornet François 34'16", Bornet Alain 48'51". 4. La Brévine II, 51'36". 5. C.-Verrières I, 52'45". 6. Le Brassus I, 53'19". 7. Chasseron, 53'49". 8. Chasseron dames : Pailard Brigitte, Minder Patricia, Kohli Nicole ; 54'36". 9. Chasseron filles : Min-

der Carole, Kohler Sylvie, Kolly Marie-Cl. ; 55'31". 10. Le Brassus II, 57'50".

Juniors et seniors : 1. C.-Verrières I, 69'43". Temps de passage : Rey Pierre-Eric 23'11", Rey Jean-Pierre 46'45", Rey André 69'43". 2. Riaz, 70'52". Temps de passage : Haymoz Laurent 24'14", Haymoz Michel 47'37", Villos Ph. 70'52". 3. La Brévine I, 71'38". Temps de passage : Benoît Charles 24'02", Huguenin Denis 48'36", Rosat Claudy 71'38". 4. Chasseron I juniors, 73'11". Temps de passage : Duvoisin D. 25'46", Kohler Didier 48'46", Mermod Claude 73'11". 5. La Brévine II, 74'19". Temps de passage : Racine Yvan 24'27", Matthey Frédy 48'57", Blondeau Marcel 74'19". 6. Le Lieu, 74'28". 7. Le Brassus I, 74'49". 8. Les Bois, 75'08". 9. Le Locle, 75'44". 10. Nyon, 75'45". 11. Bex I, 75'51". 12. Chasseron II junior, 76'21". 13. Chaumont I, 76'28". 14. Lausanne, 76'35". 15. C.-Verrières II, 76'47". Puis : 19. Hauteville, 79'19".

33 équipes classées.

TENNIS DE TABLE. — AU CHAMPIONNAT DE L'ASSOCIATION VAUD-VALAIS-FRIBOURG DE BONS RESULTATS DE BULLE EN PREMIERE LIGUE

Le championnat de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table s'est poursuivi ces dernières semaines et toutes les équipes ont déjà débuté dans le second tour de cette compétition, à l'exception de celles de quatrième ligue. Dans la plupart des groupes, les formations fribourgeoises continuent à se mettre en évidence.

Ainsi, dans le groupe 1 de première ligue, Bulle I a une nouvelle fois obtenu de bons résultats. Il a en effet battu Corseaux, ce qui était à sa portée, et Nestlé II, qui occupait la première place du groupe à l'issue du premier tour avec Monthey III. Ainsi, les Bullois n'ont concédé qu'une seule défaite cette saison contre Monthey III et demeurent donc bien placés. Ils devancent actuellement Fribourg I, qui a dû concéder un match nul contre Corseaux et qui a subi une très nette défaite contre le leader Monthey III, ce dernier ayant maintenant bien des chances de terminer champion de groupe.

Dans le groupe II, Fribourg II a enfin remporté un nouveau point en obtenant le match nul à Renens, un point précieux pour la formation fribourgeoise qui végète au bas du classement.

Groupe I : 1. Monthey III, 10 matches - 17 points. 2. Nestlé II, 9-13. 3. Bulle I, 8-11. 4. Fribourg II, 9-10. 5. Renens III, 8-6. 6. Monthey IV, 9-6. 7. Corseaux I, 10-6. 8. Vevey I, 8-5. 9. Sion I, 7-4.

Groupe II : 1. Cheminots I, 10-17. 2. Trams I, 9-14. 3. Rolle I, 8-13. 4. Lausanne I, 9-12. 5. Renens IV, 9-9. 6. Forward I, 9-6. 7. Renens II, 10-5. 8. Fribourg II, 9-4. 9. Banques I, 9-2.

2e ligue : Saint-Louis bat Bulle II

En deuxième ligue, Saint-Louis I s'est quelque peu réveillé et a obligé Bulle II à concéder sa première défaite du championnat (6-4). Les Bullois ont ainsi perdu la première place du groupe aux dépens de Lausanne II, qui a lui aussi perdu un match cette saison, devant même laisser encore un point contre Saint-Louis précisément, dont les trois points réussis aux dépens des leaders lui ont permis de remonter la pente. Dommage I et Fribourg III, les deux autres équipes fribourgeoises du groupe, ont réussi un point dans leur rencontre directe qui s'est terminée sur le score de 5-5.

Classement du groupe 4 : 1. Lausanne, 9-15. 2. Bulle II, 8-14. 3. Trams II, 8-12. 4. Saint-Louis I, 8-9. 5. Dommidier I, 8-6. 6. Bobst I et Fribourg II, 9-6. 8. Yverdon III, 9-0.

3e ligue : Fribourg VI et VII battus

En troisième ligue, deux équipes fribourgeoises bien placées dans les groupes 2 et 4, Fribourg VI et Fribourg VII, ont été battues, perdant ainsi une chance de terminer au premier rang. Dans le groupe 2, Fribourg VII a notamment perdu deux rencontres de suite, contre Vallorbe le leader, et contre Fribourg V, dont le résultat du match aller avait été nul. Ainsi, grâce à cette victoire, Fribourg V devance son rival local, qui rétrograde sérieusement.

Dans le groupe 4, Fribourg VI ne

comptait qu'un seul point de retard sur Mézières II au terme du premier tour. Le début du second tour lui a été moins favorable, puisqu'il a été battu par Fribourg IV, qui a réalisé une excellente opération à cette occasion, tandis que Bulle III demeure bien placé après avoir facilement pris le meilleur sur Dommidier III. En queue de classement, la lutte est acharnée, même si Romont, qui n'a pas encore remporté le moindre point, n'a plus aucune chance de s'en sortir. Cependant, Dommidier III a profité du match contre Dommidier II pour assurer son deuxième succès de la saison, de façon d'ailleurs très nette (6-0).

Groupe 2 : 1. Vallorbe I, 8-14. 2. Sainte-Croix I, 8-13. 3. Fribourg V et Orbe I, 8-11. 5. Fribourg VII, 9-10. 6. Yverdon IV, 8-4. 7. Geilinger I, 9-2. 8. Sainte-Croix II, 8-1.

Groupe 4 : 1. Mézières II, 8-14. 2. Fribourg VI, 9-13. 3. Fribourg IV, 8-12. 4. Bulle III, 7-11. 5. Dommidier II, 9-6. 6. Dommidier III et Moudon II, 8-4. 8. Romont I, 7-0.

4e ligue : Saint-Louis II et Estavayer I invaincus

En quatrième ligue, toutes les équipes n'ont pas encore terminé le premier tour de ce championnat. Dans le groupe

II, Saint-Louis II est toujours invaincu après cinq rencontres, alors qu'il en va de même pour Estavayer I après six matches dans le groupe 13.

Le groupe 11 est composé entièrement d'équipes fribourgeoises et Saint-Louis II mène assez facilement la ronde devant Fribourg VIII, pendant que Charmey I connaît une sérieuse baisse de régime. Estavayer II a connu à peu près les mêmes problèmes dans le groupe 12, qui est dominé par Mézières III, toujours en tête sans avoir concédé le moindre point. Fribourg IX et Fribourg X suivent déjà à respectable distance. Dans le groupe 13 enfin, Estavayer I ne fait pas de quartier et dans ce premier tour, toutes ses victoires ont été très nettes (trois fois 6-0, deux fois 6-1 et une fois 6-2).

Groupe 11 : 1. Saint-Louis II, 5-10. 2. Fribourg VIII, 6-7. 3. Saint-Louis III, 6-6. 4. Fribourg XI et Le Mouret I, 5-5. 6. Charmey I, 6-5. 7. Charmey II, 5-0.

Groupe 12 : 1. Mézières III, 6-12. 2. Fribourg IX, 5-8. 3. Fribourg X, 6-8. 4. Estavayer II, 6-6. 5. Moudon II, 6-4. 6. Mézières IV, 6-2. 7. Dommidier IV, 5-0.

Groupe 13 : 1. Estavayer I, 6-12. 2. Vallorbe II, 5-8. 3. Orbe II, 5-6. 4. Geilinger II, 5-5. 5. Estavayer III, 6-5. 6. Orbe III, 5-2. 7. Moudon III, 6-0.

M. Berset

ESCRIME. — LE TOURNOI DE NOEL ET L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE D'ESCRIME DE FRIBOURG UN CLUB AVEC DES ELEMENTS DE VALEUR

A quelques jours d'intervalle ont eu lieu l'assemblée générale de la Société d'escrime de Fribourg et le traditionnel tournoi de Noël au fleuret.

C'est le 35e rapport d'activité du maître d'armes, Me Plus Pally, qui constituait le morceau de choix de l'assemblée que présidait M. Bernard Baeriswyl, vice-président, en l'absence momentanée du président en charge, M. Thomas Häusler.

Me Pally a surtout relevé les excellents résultats obtenus par le tandem de pointe de la société, soit Olivier Carrard et Andreas Notter, durant la saison 1976-1977.

Ce furent ainsi les titres de champion suisse de fleuret universitaire pour Carrard, et la 2e place de Notter dans la même arme, la 6e place du même Notter au championnat suisse d'épée individuel, le brillant comportement de

Carrard aux Universiades de Sofia, où il parvint en demi-finale dans la rencontre individuelle et où l'équipe suisse d'épée, dont il faisait partie, obtint la 4e place. La participation de ces deux escrimeurs à de multiples compétitions nationales et internationales fut mise en valeur.

Les anciens ne furent pas oubliés dans le rapport du maître d'armes, qui releva notamment la persévérance et les performances de Hans Schneider qui, à près de 50 ans, est toujours un épéiste redoutable.

En conclusion, il est permis de penser, avec Me Pally, que la Société d'escrime de Fribourg, outre le fait qu'elle permet à tous de s'épanouir dans le sport, possède des éléments de grande valeur et occupe dans la hiérarchie des clubs une place très élevée relativement à la taille du canton. Le fait que ce sport soit pratiqué au sein de l'université y est probablement pour quelque chose.

Quant au tournoi de Noël, il s'agit d'une joute chevaleresque, qui se tire au fleuret non électrique seulement. C'est dire que pour gagner, un tireur ne peut compter que sur la sportivité de son adversaire qui doit annoncer lui-même les touches qu'il reçoit.

Cette année, c'est Bob Baeriswyl qui remporta ce tournoi après avoir tiré, presque sans s'arrêter, 12 assauts. Il précède Carrard et Dietrich, qui comptent également 10 victoires mais ont dû consentir quelques touches de plus à leurs adversaires.

CLASSEMENT

- Baeriswyl : 10 V, 2 D.
- Carrard : 10 V, 2 D.
- Dietrich : 10 V, 3 D.
- Zappelli : 9 V, 3 D.
- Neufeldt : 8 V, 4 D.
- Milasevic : 6 V, 6 D.
- Me Cl. Pally : 6 V, 6 D.
- Mme Dietrich : 6 V, 6 D.
- Ducotterd : 5 V, 7 D.
- Nussbaumer : 3 V, 9 D.
- Blanchard : 3 V, 9 D.
- Corpataux : 2 V, 10 D.
- Egger : 0 V.

Chacun reçut un prix et l'escrime entre en repos jusqu'à la reprise de janvier prochain. P. Z.



Les ouvriers de la première heure au HC Götteron. (Photo Vonlanthen)

POUR LES QUARANTE ANS DU HC GOTTERON

LES ANCIENS SE SONT RETROUVES

Pour ceux qui croisèrent leurs crosses au HC Götteron, le 40e anniversaire du club n'est pas passé inaperçu. Ils furent une quinzaine à revenir sur les lieux, à revivre au travers d'anecdotes pimentées, les heures de gloire du club qu'ils fondèrent avec beaucoup de peines, de courage et de conviction. Entourant leur premier président Jean-Jacques Brohy, ces pionniers se rendirent aux étangs de la vallée du Götteron, emplacement de leurs premières joutes, sis sur la commune de Tavel. Au retour ils se souviendront de la chaleureuse réception à la buvette des Trois-Canards, dont la tenancière Anny Waeber a vécu dans l'entourage direct du HC Götteron. Les participants apprécièrent le geste du jeune pâtissier Ernest Zurkinden (aussi un hockeyeur) qui avait confectionné un pain d'épices de circonstance. Puis les échanges d'amitié se poursuivirent à l'auberge de l'Ange, local de fondation du HCG et à la patinoire actuelle, où M. Walter Schifferdecker, depuis 40 ans au comité, leur fit l'honneur d'une visite d'installations qu'ils ne connaissaient pas à l'époque. Ces retrouvailles se poursuivirent au Soleil-Blanc où la sympathie ne fut pas un vain mot. La

terminaison s'effectua dans une allégresse pareille à celle qui couronnait les grandes victoires.

L'escouade de l'Amitié 37-47, s'est jurée de maintenir la tradition de cet anniversaire et de revivre chaque année à pareille époque une si agréable journée de souvenir.

M. R.

Club glânois de 4e ligue (proxim. Romont) avec ambition, cherche pour l'immédiat

ENTRAINEUR ou entraîneur-joueur

Excellentes installations.

Prière de prendre contact par téléphone au 037-53 13 14 entre 18 h. et 20 h.

17-31381

Votre opticien  
**B.A. Morard**  
 Pérolles 12 FRIBOURG ☎ 22 22 05  
 17-562



La fanfare paroissiale « Les Martinets » de Cottens

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Henri Dévaud**

retraité CFF  
membre fondateur et honoraire de la Fanfare de Cottens

L'enterrement aura lieu à Siviriez le mercredi 28 décembre à 14 h 45.

17-31499



La GCV - CFF  
arrondissement Fribourg

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Henri Dévaud**

retraité CFF  
son cher membre fondateur

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Siviriez, le mercredi 28 décembre 1977 à 14 h 45.

17-31468



La Société des chasseurs de la Glâne

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Henri Dévaud**

son cher membre honoraire

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Siviriez, ce mercredi 28 décembre à 14 h 45.

17-31480



Le Chœur mixte de Siviriez

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Henri Dévaud**

membre honoraire et bienfaiteur

L'enterrement aura lieu en l'église de Siviriez, le mercredi 28 décembre 1977, à 14 h 45.

17-31482



La fanfare paroissiale de Siviriez

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Henri Dévaud**

membre fondateur,  
membre honoraire et bienfaiteur

La messe d'enterrement aura lieu en l'église de Siviriez, ce mercredi 28 décembre 1977, à 14 heures 45.

17-31461



Le Syndicat des ouvriers de la ville de Fribourg

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Emile Piller**

père de Rodolf Piller  
membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31492



La Caisse Raiffeisen de Praroman

a le regret de faire part du décès de

**Madame Ida Richard**

mère de Monsieur Louis Richard  
dévoté président du conseil de surveillance

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31495



Le Conseil communal et la commune de Zénauva

ont le profond regret de faire part du décès de

**Madame Ida Richard**

mère de Monsieur Arsène Richard  
dévoté forestier communal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31504



La Société de cavalerie du Mouret et environs

a le regret de faire part du décès de

**Madame Ida Richard**

mère de Monsieur Louis Richard,  
membre d'honneur de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31505



La Société de laiterie de Corserey

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Emile Huber**

frère de M. Samuel Huber  
dévoté laitier

La cérémonie d'inhumation aura lieu ce mercredi 28 décembre 1977, à 13 h, en l'Abbatiale de Payerne.



La paroisse catholique de Collex-Bossy

a le vif regret de faire part du décès de

**Monsieur Joseph Sottaz**

ancien trésorier

à qui elle doit tant pour ses multiples services discrets mais combien appréciés.

et père de son cher curé  
M. l'abbé André Sottaz

Pour la veillée de prières et les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



En souvenir

de notre cher et inoubliable fils et frère

**Othmar Boschung**

Courgevaux

Une messe

sera célébrée pour le repos de son âme, en l'église de Cormondes, le samedi 31 décembre 1977, à 9 heures.



Le Conseil communal de La Roche, la Commission du Foyer St-Joseph et la Commission scolaire

ont le regret de faire part du décès de

**Madame Marie Kolly-Yerly**

mère de M. Arthur Kolly,  
son dévoué syndic  
et membre de la Commission du Foyer  
et belle-mère de Mme Arthur Kolly,  
membre de la Commission d'école

L'enterrement aura lieu le vendredi 30 décembre 1977, à 15 heures, à La Roche.

17-124323

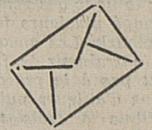


Nous avons le regret de faire part du décès de

**Monsieur Joseph Berger**

L'office d'enterrement a eu lieu le mardi 27 décembre 1977 en l'église d'Ependes.

Monsieur et Madame Alfred Sahli-Berger, Ependes.

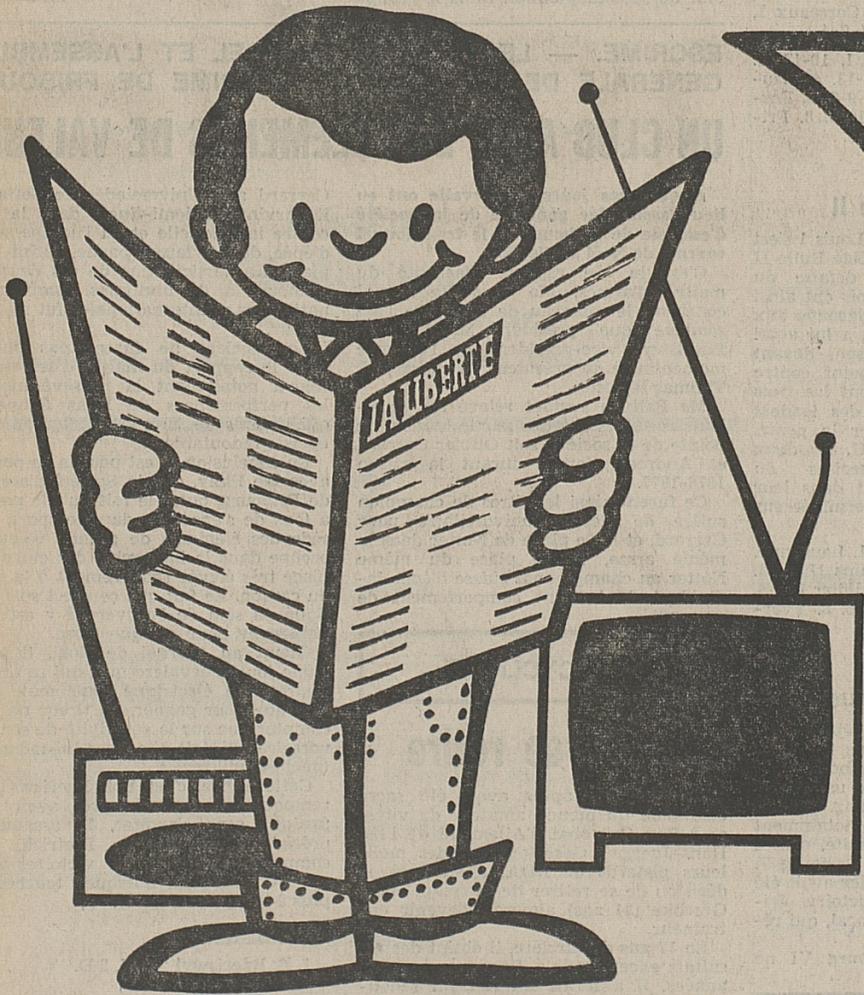


**Enveloppes**

de toutes grandeurs  
de toutes qualités  
de toutes nuances

Demandez nos prix  
très avantageux

**IMPRIMERIE SAINT - PAUL**  
FRIBOURG PEROLLES 38



LE SON PASSE...  
L'IMAGE  
S'EFFACE...  
L'ECRIT  
RESTE!

Bühler

**LA LIBERTÉ VOTRE QUOTIDIEN**

# Liquidation totale

Vente autorisée du 29.10.77 au 28.2.78

chez Dick

Rue Saint-Pierre 28, Fribourg

Dick

liquide tout son stock !

tout est garanti de première qualité DICK !  
Une occasion unique pour un achat favorable !

## Pantalons

plus de  
**1000 pièces**  
de confection suisse de 1<sup>er</sup> choix,  
moderne et classique  
dans toutes les tailles  
**29.- 39.-**  
Fr. 49.—Fr. 59.—Fr. 69.—

## Cabans

et BLOUSONS pour jeunes gens à la mode, dans une coupe mode, le tout de première qualité  
**89.- 119.- 149.-**

## Manteaux

**79.- 129.- 149.-**  
seulement, que vous payez pour un manteau mi-saison ou « Loden » parfait.

## Complets

aussi bien les complets très modernes **San Marco** que les classiques dans toutes les catégories de grandeurs pour grands, petits, trapus et ventrus en Trevira ou pure laine vierge  
**129.- 159.- 179.-**

## Vestons

un très grand choix en vestons de tissus pure laine très fins pour jeunes, mais aussi dans beaucoup de grandeurs spéciales  
**79.- Fr. 99.- Fr. 129.-**

Tous les articles offerts sont naturellement de qualité proverbiale

Dick

## EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES

régissant les relations d'affaires entre annonceurs et journaux ou agences AASP

Lorsqu'un annonceur souscrit un contrat de millimètres ou de lignes, passe un ordre de répétition ou une annonce occasionnelle, il conclut avec le journal ou l'agence de publicité — verbalement ou par écrit — un contrat d'insertion. Les relations contractuelles sont régies entre autres par les normes ci-dessous et, en complément, par les dispositions du CO sur le contrat d'entreprise, art. 363 ss., pour autant que les prescriptions d'insertion propres à chaque éditeur ne contiennent pas d'autres dispositions.

### Mesurage des insertions

Les prix indiqués s'entendent par millimètre ou ligne, selon le mode de mesurage du journal, lorsqu'un prix par page n'est pas expressément mentionné. Les insertions sont mesurées de filet à filet dans le journal imprimé; toute fraction de millimètre compte pour un millimètre entier.

Le mesurage des annonces entièrement composées s'effectue, lorsqu'il n'y a pas de filet, sur la base de la surface effective plus au maximum deux millimètres en haut et en bas.

Pour les insertions faites entièrement au moyen de cliché ou de matrices, on compte un mm. en plus en haut et un mm. en bas, pour autant que la composition du cliché (talus) ne demande pas davantage d'espace.

### Prescription de dates de parution

Chaque éditeur se réserve la faculté de publier un jour plus tôt ou plus tard (s'il s'agit de quotidiens paraissant plus d'une fois par jour) qu'un numéro plus tôt ou plus tard (s'il s'agit d'autres journaux ou périodiques) les insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution un jour déterminé.

### Désirs de placement

Les désirs de l'annonceur quant au placement d'une insertion sont reçus sans engagement. Les prescriptions fermées de placement — pour autant que l'éditeur les accepte — entraînent un supplément de prix.

### Parution défectueuse

Une parution défectueuse, qui altère sensiblement le sens ou l'effet d'une insertion, donne lieu à une compensation sous forme d'un espace pouvant aller jusqu'à la surface de l'insertion en cause. Toutes prétentions supplémentaires ou d'un autre genre, pour exécution erronée du contrat — et ceci quelle qu'en soit la raison — en particulier si l'annonce n'a pas paru ou n'a pas été insérée à la date indiquée, sont écartées. L'annonceur prend la responsabilité des ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone. Toute responsabilité pour une reproduction irréprochable est déclinée si les clichés fournis ont une trame plus fine que celle indiquée dans le catalogue de journaux de l'AASP. Les réclamations de tout ordre doivent être faites dans un délai d'un mois à partir de la réception de la facture et des justificatifs.

### Refus de publier

Chaque journal a le droit de refuser des annonces, sans être tenu à en donner les raisons.

### Abus du service du chiffre

Les éditeurs et les agences de publicité se réservent le droit d'ouvrir pour contrôle et afin d'éviter tout abus, les offres parvenant sous chiffre; ils ne sont pas tenus de transmettre les recommandations commerciales et les offres d'intermédiaires.

ADMINISTRATION DE

LA LIBERTÉ

PUBLICITAS SA

FRIBOURG

## Pour Elle & Lui Le Hit de la Mode:

Les véritables JEANS-RIFLE  
— parfaits dans la coupe  
— forme actuelle étroite  
— dans le meilleur velours côtelé fin ou moyen  
— 100% coton.

Noir, marine, brun, beige, camel, rouge, bordeaux, gris.

Un choix sans concurrence.

Fines côtes **Fr. 69.-**  
dès taille 33

Enfants **Fr. 39.-**  
dès taille 104



Rue de Lausanne — Fribourg

# modia

## Suggestions pour vos menus de fêtes:

### Pâté de volaille ou gibier en croûte,

aux pistaches, truffé et au cognac entier le kg 20.—  
la tranche 2.—  
Sauce cumberland le gobelet 2.—

### Terrine de foie de volaille, truffée à l'Armagnac

les 100 gr. 2.50  
en jolis pots (peints à la main) pièces de 6.50 à 50.—  
en petites terrines ovales la pièce 7.50

### Terrine de foie de volaille au poivre vert

à l'Armagnac, en terrines ovales la pièce 7.50

### Terrine de lièvre, truffée, au vieux Madère

les 100 gr. 2.50

### Terrine de canard à l'orange, au cognac

en jolis pots (peints à la main) pièces de 6.50 à 50.—  
en petites terrines ovales la pièce 7.50

### Terrine de bécassine en petits pots

## LA BONNE VIANDE POUR VOTRE FONDUE BOURGUIGNONNE :

Filet d'autruche, très tendre le kg 25.—

Filet de cerf le kg 40.—

accompagné de nos bonnes sauces :

Sauce Curry le gobelet 1.20  
Sauce Aurore le gobelet 1.20  
Sauce Romesco, forte le gobelet 1.20  
Sauce Rémoulade le gobelet 1.40

### Cuisses de grenouilles

fraîches la douzaine 7.50

Escargots au beurre dz. 5.20

### Brochettes de Scampis

prêtes pour frire la pièce 4.—

Gratins aux fruits de mer pce 7.50

Quenelles de poisson la pièce —.80

Canapés au saumon fumé pce 1.50

Barquettes aux crevettes pce 1.50

Foie gras «Agniez» 1 tranche en aspic 1.50

Farce pour dindes kg 18.—

Filets de truites, fumés 100 gr. 3.50

Raifort râpé le verre 1.60

Cocktail de crevettes dans des coupes prêt à servir pièce 3.—

1/2 langoustes, garnies pièces de 250-350 g. les 100 g. 3.—

## COMESTIBLES



037-22 64 44

### La belle volaille fraîche :

Dindes — poulardes — oies — pigeons — poules — pintades — cailles — canards huîtres — moules — vongole — caviar crevettes — scampis — saumon fumé foie gras de Strasbourg Grands choix en salades Vin — liqueurs — champagne

Veillez nous passer vos commandes à temps s.v.p.

30 ans ESSIG FRERES toujours bon et pas cher !

Nous présentons à toute notre clientèle nos meilleurs vœux pour 1978.

# Cinéma

**ALPHA** 20 h 30 - 16 ans - 1re VISION  
En français, s.-tit. allemand  
SIMONE SIGNORET, bouleversante,  
est Mme Rosa, dans

**La Vie devant soi**  
De Moshe Mizrahi PRIX GONCOURT

**CAPITOLE** 20 h 30 - Dès 7 ans  
14 h 30 - JEU.-SAM.-DIM.  
Plein d'humour et d'amour...

**MON ONCLE**  
de JACQUES TATI  
Une merveilleuse défense de l'homme

**CORSO** 15 et 20 h 30 - Enfants admis  
En français - Couleurs  
W. Disney annonce le retour triomphant de  
**MARY POPPINS**  
avec Julie Andrews - Dick van Dyke  
Un divertissement plein de fraîcheur  
et d'éclat !

**EDEN** 18 h 45 et 21 h. - 16 ans  
En français - 2e semaine  
Le nouveau chef-d'œuvre du Cinéma suisse

**REPERAGES**  
Un film de Michel SOUTTER  
«Film fascinant» (L'Aurore)

**REX** 15 h - Dernier jour  
Un grand dessin animé  
du regretté GOSCINNY

**LUCKY LUKE**  
De merveilleuses aventures...

20 h 30 seulement **DERNIER SOIR**  
**LE MILLE-PATTES**  
**FAIT DES CLAQUETTES**  
Une sacrée VADROUILLE avec le VENUS  
en ballade

**STUDIO** - 15 heures -  
En français - 18 ans  
Pourra-t-il - Ne pourra-t-il pas ?  
LANDO BUZZANCA dans  
**LA FOLLE NUIT DE NOCES**  
DU DR DANIELI  
Avec Ira Furstenberg - Katia Christina  
21 h - En français - Couleurs

**Douces jouissances**  
POUR LA PREMIERE FOIS  
A FRIBOURG  
- 2e SEMAINE - 18 ANS -

**CAVE CABARET**

Ce soir et demain 20 h 30  
**GUY SANSONNENS**  
son nouveau tour de chant  
Réservez : Ex Libris, ☎ 22 55 52

**CHAUD 7**

**COTTENS**  
Salle communale  
Vendredi 30 décembre 1977,  
dès 20 h 30

**GRAND LOTO RAPIDE**

Invitation cordiale :  
SOCIÉTÉ DE TIR AU PETIT CALIBRE  
et FC VÉTÉRANS COTTENS  
17-31400

Pensez  
à VOTRE CURE  
DE FANGO à

**ABANO-TERME**

Départs réguliers en  
car MARTI,  
chauffé, climatisé.

Forfait de 13 jours, comprenant le  
voyage, la pension complète, la  
cure et la piscine,  
dès Fr. 830.—

Renseignements, inscriptions :  
VOYAGES  
**MARTI**  
MORAT  
Tél. 037 715180 Grand'rue 6  
3280 Morat  
17-1067

**PHOTOCOPIEUR**  
papier normal  
Copie sur tous papiers : calques,  
films, couleurs, offset, alcool, etc.  
Fr. 7900.—

**PROBUREAU FRIBOURG** s.a.r.l.  
Bd. de Pérolles 83, ☎ 037/22 99 34  
17-956

ECOLE SUISSE DE SKI «LA BERRA»  
ECOLE-CLUB MIGROS

# SKI

pour

# ENFANTS

**Cours No 7 : 4 SAMEDIS APRÈS-MIDI**  
les 18, 25 février et 4, 11 mars 1978  
8 heures d'enseignement : Fr. 30.— tout compris  
(enseignement, transport, collation)

**Cours No 8 : SEMAINE DE CARNAVAL**  
5 après-midi du 6 au 10 février 1978 : Fr. 35.— tout compris  
(enseignement, transport, collation)  
Programmes - renseignements - bulletins d'inscription :

**ECOLE CLUB MIGROS**, 11, rue Guillimann - 22 43 00

**OFFICE DU TOURISME**, Les Grand-Places - 22 11 56

**ECOLE SUISSE DE SKI «LA BERRA»** - privé 22 69 45  
bur. 22 16 12

Programmes dans les succursales Migros

## AVIS ET RECOMMANDATION

**Café du Chasseur - Villarsel-le-Gibloux**

Nous informons notre fidèle clientèle que nous remettons notre établissement à la

**Famille Francis Kilchær-Liard**

dès le 31 décembre à 19 h.

Nous référant à l'avis ci-contre, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous exploiterons l'établissement à la suite de la famille Michel Débieux-Brodard

Par des marchandises de qualité et un service soigné, nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons.

**Fam. Francis Kilchær-Liard**

Soirée d'adieu le jeudi 29 décembre avec le duo JEAN et FRANÇOIS.

L'apéritif sera offert de 19 h. à 21 h.

17-31311

## AVIS ET RECOMMANDATION

J'informe ma fidèle et honorable clientèle et le public en général, qu'en date du 1er janvier 1978, je remets mon entreprise de maçonnerie à mon fils

**Monsieur Marcel DROUX**  
QUE JE LEUR RECOMMANDE  
chaleureusement.

Je saisis aussi l'occasion pour les remercier de la confiance et de la sympathie qu'ils m'ont témoignées jusqu'à ce jour.

**Henri Droux**  
Entreprise de maçonnerie  
1681 Vuisternens-en-Ogoz

Me référant à l'avis ci-contre, j'ai le plaisir de vous annoncer que je reprends l'entreprise de maçonnerie de mon père

**Monsieur Henri DROUX**  
à partir du 1er janvier 1978.

Par un travail de haute qualité et des prix étudiés, je m'efforcerais de satisfaire au mieux notre ancienne et nouvelle clientèle, et de mériter ainsi la confiance que je sollicite d'elle et que vous avez accordée jusqu'ici à mon prédécesseur.

**Marcel Droux**  
Entreprise de maçonnerie  
1681 Vuisternens-en-Ogoz

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

17-31425

**Auberge de l'Union**  
**VUISTERNENS-EN-OGOZ**

Nous informons notre fidèle clientèle que nous remettons notre établissement dès le 30 décembre à la

**Famille Roland**  
**Majeux-Deschenaux**

Nous la remercions sincèrement de la confiance qu'elle nous a témoignée.

**M. et Mme Léon Delabays**

Nous avons le plaisir de vous informer que nous reprenons l'établissement dès le 30 décembre, à la suite de

**M. et Mme Léon Delabays**

Par un service soigné et des marchandises de qualité, nous espérons maintenir la réputation de l'établissement.

**Famille**  
**Roland Majeux-Deschenaux**

A cette occasion, l'apéritif sera OFFERT

17-31409

**Actuel**

Les cadeaux prestigieux en 1977

**FRIBOURG**  
**AQUARELLES DU XIXe SIECLE**  
(24 planches) tirage limité à 400 exemplaires avec introduction et commentaires de M. Michel TERRAPON, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Fribourg.  
Edition de luxe, jusqu'à épuisement Fr. 465.—

**ENCYCLOPEDIE**  
**DU CANTON DE FRIBOURG**  
ouvrage capital pour le canton — plus de 200 collaborateurs en 2 volumes (tomes I et II) (1 volume 69.—) Fr. 138.—

**FETE DES VIGNERONS 1977**  
Livre souvenir officiel — un festival de photos en couleurs, le cadeau de fin d'année qui n'aura pas son pareil ces 25 prochaines années.  
Edition en français ou en allemand Fr. 46.—

Librairie J.C. Meyer SA  
Pérolles 14, 1700 Fribourg  
Téléphone 037 22 30 97

**voilà votre librairie**

**BULLETIN DE COMMANDE** — Je soussigné commande

..... ex. **AQUARELLES DU DIX-NEUVIEME SIECLE**  
ouvrage de luxe au tirage limité de 400 exemplaires (jusqu'à épuisement) à Fr. 465.—

**ENCYCLOPEDIE DU CANTON DE FRIBOURG**  
..... ex. Tome 1 à 69.— ..... ex. Tome 2 à 69.—

**FETE DES VIGNERONS 1977**  
..... ex. édition française à 46.—  
..... ex. édition allemande à 46.—

Coupons  
Nom: \_\_\_\_\_  
Prénoms: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_  
Pour les mineurs, signature du représentant légal

## Choisissez le confort

**Cuisinière BOSCH**

- modèle EH 6456
- 4 plaques
- porte du four amovible
- éclairage intérieur
- tiroir à ustensiles

**Fr. 945.—**

Livraison gratuite - Garantie et service

**eef**  
INFORMATION

**entreprises électriques fribourgeoises**

Installations courant fort et faible  
concession A+B des PTT

**VW 1300**  
Scarabé verte, 1973,  
roulé 64 000 km,  
garantie sans accident, jantes larges,  
expertisée, garantie de 6 mois.

**Garage de Rosé**  
☎ 037-30 13 44  
17-637

**Comptabilité**  
18-1404

tenu par comptable diplômé.  
Coût avantageux.

Demandez devis à  
Case postale 82  
1706 Fribourg  
17-30903

**PORTALBAN**  
**Judi 29 décembre**  
à 20 h 15  
au Bateau et Restaurant St-Louis

**GRAND LOTO**  
22 séries — 66 JAMBONS  
Prix de l'abonnement : Fr. 10.—  
— PAS DE MONACO —  
FC Portalban, 2e équipe  
17-31397

— FEUILLETON — FEUILLETON — FEUILLETON —



Jacqueline Mirande

Casterman

20

— Ne vous méprenez pas sur mon attitude. J'ai fait avertir le préfet cette nuit même et les premiers escadrons de gendarmes sont en train de prendre position pour cerner les bois. Les ponts seront gardés partout et les hommes ont ordre de tirer à vue. Jusqu'ici j'avais pu rester neutre mais après les événements de cette nuit, je tiendrais pour une lâcheté de ne pas aider à pourchasser, et, j'espère, à prendre, des hommes qui ont, eux, la volonté de nuire à l'empereur.

— Et si d'autres sont pris?

— Qu'y pourrai-je? Ce sera par la faute de vos amis.

— J'ai donc plus d'esprit de fraternité que vous qui nous le prêchez tant puisque je n'ai pas, moi, pourchassé un républicain qui est encore caché sous mon toit!

— Je vous en sais gré mais au seul titre personnel, monsieur. En ce qui concerne votre filleul, je vous renouvelle l'assurance qu'en demeurant ici, elle non plus ne risquera rien.

— Je ne puis, hélas, vous donner la même pour ce qui est de votre frère.

Jean-Jacques eut son sourire railleur et triste:

— J'apprécie, monsieur, l'insistance que vous mettez à me parler de mon frère. Croyez bien qu'en prenant ma décision cette nuit, j'y ai pensé aussi et je ne reviendrai pas sur cette décision.

Le marquis se leva.

— Après cette conversation, j'estime préférable que Marie-Anne ignore et ma démarche et ma venue.

La porte s'ouvrit brusquement sur Jourde qui entra en criant:

— Qu'est-ce que j'apprends? Tu deviens fou d'avoir engagé...

Il s'arrêta, saisi par la présence de M. de Ceysnac. Machinalement, il ôta son

chapeau et ce réflexe acheva de le rendre furieux.

— Je suis chez moi ici!

Le marquis eut un rire insolent:

— Qui en douterait, Antoine, à voir ce que tu as fait de mon pauvre Massalve. La cuisine où tu as le bon sens de te confiner est, espérons-le, mieux tenue!

Et écartant du bout de sa canne Jourde qui suffoquait de rage, M. de Ceysnac sortit d'un grand pas raide où les courbatures avaient bien un peu leur part!

Jourde, jetant son chapeau par terre, le piétina et ce manque inouï de sang-froid chez un homme qui en avait d'ordinaire tant, humilia Jean-Jacques plus encore que l'insolence du marquis.

— Reprenez vos sens et cessez de vous donner en spectacle!

— Toi, dit Jourde, tu vas comprendre qui est le maître ici. Un, cette fille que tu as eu le front d'engager sans m'en rien dire pour me mettre en péril ou me faire arrêter, je la chasse. Deux, qui faisait chez moi le Ceysnac? Ça ne suffit pas de ton frère qui s'en va assassiner les gendarmes, il te faut des royalistes à tes basques?

— Vous commandez à Massalve tant que vous voudrez quand l'opération punitive que le préfet vient de monter aura pris fin, mais jusque-là c'est moi seul qui donne des ordres, car le préfet m'a offert le commandement de cette opération et je l'ai accepté.

— Toi? dit Jourde ébahi, toi, tu as accepté! mais alors, tu nous sauves! Tu ne pouvais pas le dire plus tôt, grand benêt! Donne des ordres, donne, fils, et si jamais quelqu'un ici fait mine de se rebiffer, c'est à moi qu'il aura à faire et tu verras si je le secourrai, même la Catinare, oui, même elle! elle comprendra!

— Je crois qu'elle a déjà beaucoup compris de vous. Moi aussi.

Resté seul dans la pièce, Jourde ramassa son chapeau, le brossa avec soin du plat de la main, redevenu lui-même, paupières lourdes masquant le regard.

Et il pensait: je ne suis pas aussi simple qu'il le croit, ce blanc-bec! Pour qu'il ait accepté, il faut qu'il soit bien sûr que son frère ne risquera rien...

Il réfléchit, puis se frappa le front, dit à mi-voix:

— Besia! Le Ceysnac! (Et regardant le salon:) Oser dire que je n'entretiens pas sa maison, quand je lui ai refait tous ses toits par lesquels il pleuvait comme pisse une vache! Un demi-hectare de toits! Incapable, feignant!

— Après qui en avez-vous encore? Catherine était sur le seuil.

— Après toi! Tu ne pourrais pas, non, ouvrir de temps à autre? Ça pue, ici! Et faire remettre un peu tout à sa place, les glaces, les fauteuils, je ne sais pas, moi. Que ça ait un autre air, un air habité!

— Qu'est-ce qui vous prend?

— Et que veux-tu qui me prenne?

Elle le regarda, dit avec une sorte de tendresse brusque:

— Vous vieillissez! Autrefois, vous auriez méprisé ces falbalas d'une race qui n'est pas la nôtre — et tant mieux, la nôtre est plus forte! Et moi, plus de quatre fois, j'ai souhaité vous voir enfin le dos courbé mais voyez comme on est peu de chose: maintenant ça me fait presque peine! Ah, je me battrais!

Il parut déconcerté et garda le silence un moment puis il grogna:

— Le dos courbé! Devant le Ceysnac? Moi? Jamais! Avant longtemps, il entendra parler de moi et il verra, ils verront, tous, eux qui me narguent jusque chez moi, que je n'ai pas la dent aussi usée qu'ils croient!

— Tout de même, dit-elle avec entêtement, méfiez-vous, Jourde! Vous vieillissez!

Ce même jour, à la tombée de la nuit, un grand escogriffe de lancier à figure de bois frappa à la porte de M. de Ceysnac, lui remit un pli et tourna les talons sans avoir prononcé un mot.

Le marquis, assez interloqué, ouvrit le pli. Il ne portait qu'une demi-phrase: «Les trains de bois». Un sauf-conduit y était joint au nom de Simon Puybrun, vingt ans, marinier. Et il était signé du colonel Peyralbe.

M. de Ceysnac sortit aussitôt et se rendit au cabaret à l'enseigne du «Vieux Marin», juste derrière l'abbatiale. Il savait qu'il y trouverait l'homme qu'il lui fallait.

(A suivre)

Consommation

Nos lecteurs nous écrivent

● Quelles sont les proportions de riz, tilleul, etc. ainsi que le temps de fermentation pour la limonade?

- 8 litres d'eau
- 1 kg de sucre
- 2 citrons (lavés) en rondelles
- 1 dl de vinaigre, ou 1 poignée de riz, ou 1 poignée d'orge
- 1 poignée de fleurs de sureau ou de tilleul

Laisser macérer 3 jours à couvert en remuant chaque jour. Passer, mettre en bouteilles et conserver au frais.

● J'ai l'habitude de faire des frites une fois par semaine. Peut-on parler d'abus?

Il résulte d'une consommation fréquente des fritures, un excès de graisse dans la ration journalière ainsi qu'un excès de calories puisque 1 g de graisse libère 9 calories.

Si 100 g de pommes de terre vapeur contiennent 80 calories, 100 g de frites (12 frites environ) en contiennent 180, soit 100 calories fournies par les graisses. Une portion « normale » de frites (200 à 250 g) apporte environ 360 à 450 calories.

Or, notre alimentation contient déjà trop de corps gras contenus dans la viande, le fromage, etc. et on consomme en Suisse deux fois plus de graisse (environ 120 g par individu et

par jour) qu'il n'est souhaitable. Une alimentation trop riche en calories provoque un excès de poids et les conséquences à cet embonpoint: hypertension, artériosclérose, infarctus, diabète, etc.

Etant donné l'apport excessif de graisses, il est nécessaire pour une alimentation équilibrée et saine de limiter la consommation de friture à 1 - 2 fois par mois. (Tiré du journal « J'achète mieux » no 71).

● Est-il possible de faire des frites sans huile ni graisse?

S'il n'est pas possible de faire des frites sans friture, il est par contre possible de faire des pommes de terre rôties au four: on coupe des pommes de terre en forme de frites et on les met rôtir au four, bien espacées sur une plaque légèrement huilée.

● Connaissez-vous un truc pour éviter que l'ail ne se dessèche ou ne germe de l'automne au printemps?

Nous ne connaissons malheureusement pas de truc, mais peut-être qu'une lectrice pourra nous en indiquer un! Il ne faut en tout cas pas les entasser. L'idéal serait de les mettre en chaîne comme on le fait pour les oignons et de les suspendre dans une cave froide.

● Pendant combien de temps faut-il garder les récépissés et les factures acquittées dans un ménage?

En principe, la prescription est de dix ans. Cela veut dire que lorsqu'une obligation devient exigible, il

est possible pendant dix ans d'en exiger l'exécution par une action en justice. Le code des obligations prévoit cependant trois catégories d'exceptions, trois genres d'obligation dont la prescription est de cinq ans:

— les loyers et fermages, les intérêts de capitaux et toutes autres redevances périodiques;

— les actions pour fournitures de vivres, pension alimentaire et dépenses d'auberge;

— les actions des artisans pour leur travail, des marchands de détail pour leurs fournitures, des médecins et autres gens de l'art pour leurs soins, des avocats, procureurs, agents de droit et notaires pour leurs services professionnels, ainsi que celles des travailleurs pour leurs services.

La prescription est donc de cinq ans pour tous les cas de vente au détail. Vous devez donc garder vos factures acquittées et les récépissés de vos versements postaux pendant au moins 5 ans afin d'être en mesure de prouver que les articles achetés ont été payés.

G.F.

Cette rubrique est réalisée en collaboration avec la Fédération des consommatrices. Nous répondrons, dans la mesure du possible, aux questions que vous pouvez nous poser en adressant vos lettres à:

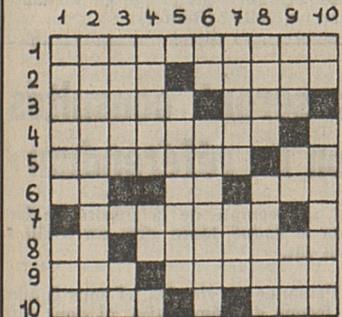
Rédaction de « La Liberté »  
Rubrique Consommation  
Boulevard de Pérolles 40  
1700 Fribourg

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 291

Horizontalement: 1. Brimades. 2. Ranimerait. 3. Os. - Portée. 4. Ussel. - Ein. 5. Tiédi. - Im. 6. Is. - It. - Elsa. 7. Le. - Turnus. 8. Cadette. 9. Ecrie. - Soins. 10. Soussé.

Verticalement: 1. Broutilles. - Rassise. - Co. 3. In. - Se. - Cru. 4. Mi. - Editais. 5. Amplitudes. 6. Deo. - Ré. 7. Errements. 8. Sati. - Luton. 9. Ienissei. 10. Ote. - Ma. - Nu.



MOTS CROISES No 292

Horizontalement: 1. Petite pièce de théâtre mêlée de chants. 2. Montagne de Thessalie. - Fait la force. 3. Plante grimpante. - Paris arboré la sienne. 4. Celui qui tient les fonds d'un établissement. 5. Certifie. - Note. 6. Epelé pour marquer la fin de la patience. - Exclamation. - Ne pas l'avoir n'est pas gai. 7. Ne donne que le droit de déposer. 8. Adverbe de lieu. - Conifère qui atteint 130 mètres de haut. 9. Pous-sent des pointes. - Transpirations. 10. Ne brandissait pas le rameau d'olivier. - Général américain.

Verticalement: 1. Se dit d'une chose de nature impétueuse. - Petit poème. 2. Jaunes. 3. Employait. - Connu. 4. Exécute des mouvements sur de la musique. - Périssière. 5. Tentes. 6. Regardé. - Iles Ioniennes sur lesquelles régna Ulysse. 7. Trouvée au berceau. - Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager. 8. Assembler. - Capitale de la Corée. 9. D'où vient le vent. - Bouddha en Chine. - Courroux. 10. Préposition. - Chaînes de montagnes entre la mer Noire et la mer Caspienne.

Un singulier petit clown

Alain se réveille en sursaut, tout ému de son rêve.

« Il faut aller vers l'Est, s'écrie-t-il... » Et, sans perdre un instant de plus, il met à flot le frêle esquif. Chance! il flotte parfaitement. Un long bambou sert de perche et, si le lac est trop profond, un morceau d'écorce fixé à un bambou court fera un bon aviron. Alain n'a pas oublié le matériel: la musette garnie, le piolet, la corde. Il avance résolument sur le lac tranquille. Consultait sa boussole, il se dirige vers l'Est, tout en se rapprochant de l'autre rive.

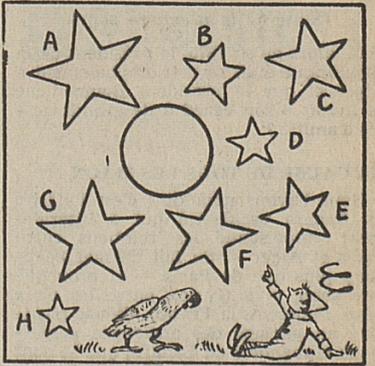
« C'est ça! C'est ça! c'est par là... c'est bien par là...! » approuve le Perroquet. Puis, tandis que le garçon continue de percher hardiment, l'oiseau part à nouveau en reconnaissance. Il atteint vivement la berge et reconnaît le chemin déjà suivi.

Scrutant de son oeil vif la végétation exubérante, il fait des ronds et des piqués téméraires.

Bientôt enfin il aperçoit Petit-Clown, lequel est pour le moment perché sur un rocher d'où il domine la situation.

A son tour Petit-Clown voit soudain son ami ailé, il fait de grands gestes pour attirer son attention, de si grands gestes qu'il perd malencontreusement l'équilibre et BING BADABING! il dégringole à bas de son perchoir. Il se retrouve assis dans l'herbe, tout étourdi. Il voit des étoiles: huit étoiles! et une lune magnifique, toute ronde!

« Oh, dit-il, les belles étoiles! toutes



de tailles différentes; c'est laquelle, voyons...? Oh! et puis il y en a une qui peut s'inscrire juste dans le cercle de la lune, les cinq pointes sur la circonférence, sans dépasser!

Et s'adressant à Perroquet: « Saurais-tu au coup d'oeil classer ces huit étoiles par ordre de taille, de la plus petite à la plus grande...? Et saurais-tu

aussi trouver celle qui peut s'inscrire juste dans le cercle de la lune...? »

De la plus petite étoile à la plus grande étoile, dans l'ordre: H D B E L'étoile qui s'inscrit juste dans le cercle de la lune, c'est l'étoile C.

NOUVEAUX

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ



Copyright opera mundi - L.E.S.

A SUIVRE

# PLAN BEGIN: GRAND DEBAT A LA KNESSETH Liberté de vote pour les députés

Une forte majorité en faveur des initiatives politiques de M. Begin se dégagera sans doute du grand débat politique qui aura lieu aujourd'hui à la Knesseth, où le premier ministre exposera les résultats de ses entretiens à Ismaïlia.

Fait assez rare dans l'histoire parlementaire israélienne, M. Begin a décidé de ne pas imposer la discipline parlementaire au sein de son parti.

La même décision a été adoptée par le Parti travailliste, que M. Shimon Peres a autorisé à voter en toute liberté.

La réunion extraordinaire du Gouvernement israélien à Jérusalem a duré quatre heures et a donné lieu à un débat approfondi, mais aucune décision n'a été prise, a annoncé le communiqué publié hier après midi par la présidence du Conseil.

Le premier ministre Menahem Begin et le ministre de la défense Ezer Weizman ont fait devant le Cabinet un compte rendu détaillé de leurs entretiens à Ismaïlia.

Le ministre des Affaires étrangères Moshe Dayan, grippé, croit-on savoir, n'a pas assisté à la réunion.

### « LE FRONT DU REFUS ISRAELIEN »

Cent cinquante délégués de tous les points de peuplement israéliens créés depuis la guerre des Six Jours ont décidé, hier, de créer un comité de coordination pour « lutter par tous les moyens contre le plan de paix du premier ministre, M. Menahem Begin ».

Réunis hier à Ofra (Cisjordanie), ils ont lancé un appel aux députés de la Knesseth pour qu'ils votent massivement aujourd'hui contre le plan Begin. Ils ont annoncé qu'ils ne se contenteraient pas de discours, mais feraient des manifestations et des grèves de la faim.

« Ni le drapeau égyptien, ni le drapeau de l'ONU ne flotteront sur nos villages, et s'il le faut nous aurons recours aux armes », a assuré un délégué du « saillant » de Rafiah, situé au sud de la bande de Gaza. Un délégué a accusé M. Begin de « trahir la sécurité du pays pour obtenir le Prix Nobel de la paix ». (AFP)

### A. Eban invité en Egypte

M. Abba Eban, ancien ministre israélien des Affaires étrangères, a annoncé hier à Tel-Aviv qu'il avait été invité par le président Anouar Sadate à se rendre en Egypte.

L'invitation du président égyptien lui a été transmise par son épouse, qui s'est rendue à Ismaïlia avec Menahem Begin dimanche.

M. Eban a précisé qu'il demanderait au président du Conseil son avis avant de décider d'accepter l'invitation. (Reuters)

### Nouveau missile soviétique intercontinental mobile

Les spécialistes militaires américains sont désormais convaincus que l'Union soviétique dispose d'un nouveau missile balistique intercontinental mobile, dont la portée lui permet d'atteindre directement les Etats-Unis depuis le territoire soviétique, a-t-on appris lundi soir à Washington.

Selon ces spécialistes, les Soviétiques pourraient en effet ajouter un troisième étage à leur missile « SS-20 », dont la portée normale est de 4800 kilomètres (3000 miles), permettant à celle-ci d'être de plus de 10 000 kilomètres (5500 milles marins), soit l'équivalent de la portée des autres missiles soviétiques intercontinentaux, les « SS-16 ».

Les services américains semblent aussi certains que de tels missiles « SS-20 » modifiés ont été installés sur des rampes de lancement mobiles, à l'est du pays, et sont pointés vers la Chine populaire.

Ces révélations du Département américain de la défense interviennent 24 heures après que l'on apprit les grandes lignes du budget militaire américain pour la prochaine année fiscale. Le président Jimmy Carter y a notamment refusé un programme demandé par le Pentagone et prévoyant la construction d'un nouveau missile mobile intercontinental. (AFP)

### France: 548 attentats à l'explosif en 1977

Les attentats par explosifs en France ont été plus nombreux en 1977 que les années précédentes. 548 attentats par explosifs ont été perpétrés en 1977 contre 480 l'année précédente, selon des chiffres publiés hier par le Ministère de l'Intérieur.

Le nombre de ces attentats, indiquait-on de même source, a légèrement diminué en Corse au cours de cette même période : 229 en 1977 contre 263 en 1976.

Ces chiffres, souligne-t-on, recouvrent aussi bien les attentats par explosifs perpétrés par des autonomistes ou des extrémistes de tous bords, des mouvements corporatifs ou professionnels, ainsi que des règlements de comptes, des rackets ou des vengeances personnelles.

L'augmentation de ces attentats est due à 2 facteurs, précise-t-on au Ministère de l'Intérieur : la facilité avec laquelle les explosifs servant à ces attentats peuvent être dérobés et transportés, et leur caractère spectaculaire, plus propre à retenir l'opinion publique sur un problème politique ou professionnel.

Chaque année, plus de trois tonnes d'explosifs disparaissent de dépôts ou carrières.

Depuis le début des fêtes de fin d'année, 16 attentats ont été enregistrés dans le pays. (AFP)

### Y. Arafat à Belgrade

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), est arrivé hier à Belgrade pour une « visite d'amitié et de travail », rapporte l'agence de presse Tanjug. M. Arafat a été invité par M. Veselin Djuranovic avec qui il devait avoir dans la soirée un premier entretien suivi d'un dîner officiel offert par le premier ministre yougoslave. (Reuters)

### La RDA crée une zone de pêche dans la Baltique

Le Gouvernement de la RDA a décidé la création d'une zone de pêche en mer Baltique à dater du 1er janvier prochain, a annoncé l'agence officielle d'information est-allemande ADN.

L'agence précise que la délimitation de cette zone se fera selon le principe de la ligne médiane, étant donné vraisemblablement l'étroitesse de cette mer intérieure.

Selon ADN, cette mesure a été prise du fait que d'autres Etats riverains de la Baltique ont aussi établi et même élargi des zones de pêche et qu'il est nécessaire pour la RDA de protéger ses intérêts « pour ce qui est de la prospection, de la sauvegarde, de l'exploitation et de l'utilisation rationnelle » des ressources vivantes que renferme la zone maritime située devant ses côtes. (AFP)

### RAIDS ETHIOPIENS CONTRE DEUX VILLES SOMALIENNES

L'aviation éthiopienne a effectué hier après-midi des raids contre les villes somaliennes de Berbera et Hargeisa, y faisant un certain nombre de morts, a annoncé mardi soir le ministère de la Défense somalienne.

Un porte-parole a déclaré que la défense aérienne avait abattu trois appareils à réaction éthiopiens.

A Mogadiscio, on comptait recevoir mercredi davantage de détails sur ces attaques.

Hargeisa est la capitale de la région du nord-ouest de la Somalie, située non loin de Djibouti et de Harar, à la lisière du désert de l'Ogaden.

Berbera, dans la même région, est un port sur le golfe d'Aden. Les Soviétiques y disposaient de facilités navales avant la quasi-rupture des relations entre Mogadiscio et Moscou. (Reuters)

## Pékin invite l'Occident à cesser de commercer avec Moscou pour empêcher son expansionnisme militaire

La Chine a lancé hier un nouvel appel aux pays occidentaux pour qu'ils cessent leur coopération financière, économique et technologique avec l'Union soviétique, car en aidant ce pays à « compenser ses points faibles, ils ont renforcé sa capacité expansionniste ».

Les dépenses militaires de l'URSS, estime l'agence Chine nouvelle dans un commentaire, sont rendues possibles par les prêts occidentaux, les livraisons d'équipement et la technologie de l'Ouest.

« Refusant de voir cette réalité, certains en Occident essaient de défendre cette politique qui alimente la machine de guerre soviétique » et soutiennent

que la coopération économique pousse Moscou à modérer cette politique.

« Or, poursuit l'agence, le comportement des Soviétiques a prouvé qu'il ne s'agissait que de vœux pieux. Tout en prêchant à grand bruit la « détente » et la « coopération », l'URSS s'est lancée dans la course aux armements et les manœuvres expansionnistes, à une échelle et une vitesse plus grandes que jamais ».

« Ses dépenses militaires augmentent de 4 % par an, ce qui représente 13 % de son produit national brut et dépasse

toutes les dépenses de programmes militaires des pays occidentaux ».

Toujours selon Chine nouvelle, l'Union soviétique s'est « faite la complice » des mercenaires d'Angola et du Zaïre, a accru son influence dans la Corne de l'Afrique, tout en menaçant les voies de navigation dans l'océan Indien et l'Atlantique Sud.

« De tels faits prouvent à l'évidence que les céréales et les fonds occidentaux n'ont servi qu'à encourager l'expansionnisme soviétique ».

### UN RIVAL FORMIDABLE

De plus, les Occidentaux sont dans l'erreur lorsqu'ils pensent que le commerce avec Moscou va les aider à sortir de la crise économique : « L'URSS est un rival formidable de l'Occident sur les marchés internationaux plutôt qu'un partenaire commercial ».

L'expansionnisme militaire et les préparatifs de guerre du Kremlin sont patents dans le nord de l'Europe, écrit l'agence.

« Dans ces conditions, il est tout à fait naturel que la Norvège, le Danemark et d'autres pays nordiques renforcent leur défense et tiennent en commun des manœuvres militaires avec d'autres pays de l'OTAN afin de mieux pouvoir sauvegarder leur indépendance et leur sécurité ».

Quand on songe que l'URSS dépense 127 fois plus qu'Oslo pour sa défense, « n'est-il pas ridicule de la part de Kosyguine de critiquer la politique norvégienne de défense comme une menace pour l'Union soviétique », demande Chine nouvelle ? (Reuters)

## LE RETOUR DE LA FRANCE EN AFRIQUE Paris pris au « piège » du Sahara occidental

(Suite de la première page)

quoi, alors qu'en 1975, le président de la République était reçu triomphalement à Alger et que le président Boumediène se livrait à son égard à de grands gestes d'amitié ?

### LA CAUSE DE TOUS LES MAUX

Nous l'avons déjà dit : c'est l'affaire du Sahara occidental qui a littéralement empoisonné les relations entre Paris et Alger — du fait d'Alger beaucoup plus que de Paris — et provoqué une assez vive tension entre les deux pays. Pourtant, la France n'a pas participé au partage des anciennes possessions espagnoles du Sahara, que se sont octroyés le Maroc et la Mauritanie, à la grande colère de M. Boumediène. L'Algérie, en effet, rêvait moins de la création d'un Etat sahraoui aux confins algéro-marocains, que de l'obtention d'une « fenêtre » maritime sur l'Atlantique. Il n'est que de regarder une carte de l'Afrique du Nord occidentale pour comprendre l'intérêt que les Algériens portent à cette ouverture océanique. Comme le Maroc a dit « non », en s'emparant prestement des territoires convoités, et que le régime « féodal » du roi Hassan II est abhorré par le Gouvernement « progressiste » de M. Boumediène, le différend qui a éclaté entre les deux pays du Maghreb, est à la fois d'ordre territorial et idéolo-

gique.

La France a-t-elle soutenu l'un plutôt que l'autre ? L'Algérie l'en accuse vivement, estimant que M. Giscard d'Estaing a accordé un appui moral, sinon matériel, au roi Hassan II, en méconnaissant les droits du peuple sahraoui, que les Algériens ont pris à leur compte. Pourtant, lorsque le problème est venu en discussion à l'ONU, la France a voté, avec l'Algérie, pour l'autodétermination des habitants du Sahara occidental.

Par le biais d'une coopération technique et militaire, la France aurait-elle aidé le Maroc, et surtout la Mauritanie, à s'emparer des territoires sahariens abandonnés par les Espagnols ? Certainement pas. La coopération franco-marocaine s'exerce surtout dans le domaine de l'enseignement, et l'aide à la Mauritanie, jusqu'à ces derniers mois, c'est-à-dire jusqu'à l'enlèvement des coopérateurs civils, était d'ordre technique (exploitation minière, et chemin de fer). Il aura fallu que les raids des commandos sahraouis en territoire mauritanien mettent en péril la sécurité des travailleurs français pour que Paris prenne quelques précautions militaires.

Des renforts d'aviation, basés au Sénégal, ont donc été envoyés. « Nos éléments aériens, déclare un récent communiqué du Ministère des Affaires étrangères, sont susceptibles de concourir à la sécurité de nos ressortissants

de Mauritanie, lorsqu'ils sont mis en danger, et à la demande du Gouvernement mauritanien ».

### NE PAS CONFONDRE PACIFISME ET FAIBLESSE

Peu auparavant, au cours d'un entretien télévisé avec des journalistes, le président Giscard d'Estaing avait déclaré avec netteté : « La Mauritanie est un pays pauvre, respectable, qui défend son droit à exister et son indépendance à l'intérieur de ses frontières. Il y a, à l'heure actuelle, trois ou quatre mille Français qui travaillent dans ce pays, qui sont principalement des enseignants, des cadres techniques pour le développement rural. Nous ne pouvons pas accepter qu'ils soient attaqués, maltraités, emmenés en otages. Ceci n'a rien à voir avec le Sahara occidental... » Et M. Giscard d'Estaing d'ajouter : « Nous sommes un pays pacifique, mais nous ne sommes pas un pays faible... S'emparer de quelques Français et ensuite les faire disparaître pendant six mois est une situation que je n'accepte pas... »

Ces propos, à n'en point douter, étaient annonciateurs d'actions énergiques au cas où l'activité militaire des Saharouis viendrait à affecter la sécurité des Français en Mauritanie. Et c'est ainsi que les 12 et 13 décembre d'abord, puis le 18 décembre, des avions militaires français venus du Sénégal, ont attaqué des colonnes sahraouies dans le désert mauritanien, leur infligeant de lourdes pertes.

Alger a très vivement protesté contre ces raids, qui pourraient signifier un engagement militaire français aux côtés de la Mauritanie, dans le conflit qui oppose ce pays à l'Algérie, par Saharouis interposés.

Si cet engagement devait se confirmer — on n'en est encore qu'aux escarmouches — une situation nouvelle se créerait non seulement dans l'Afrique du Nord-Ouest, mais sur le continent africain tout entier. La préférence marquée de la France pour les régimes modérés (se souvenir de son intervention en faveur du Zaïre l'été dernier) a une signification politique précise. Mais jusqu'où ce retour de la France en Afrique peut-il entraîner les Français... et les Africains ?

Maurice Herr

### BAADER 19 terroristes au Guatemala ?

Dix-neuf terroristes de la « Fraction armée rouge » pourraient être entrés au Guatemala la semaine dernière, venant du Mexique, apprenait-on hier dans la capitale guatémaltèque.

Des membres des services secrets militaires, la police nationale guatémaltèque et l'Interpol ont entrepris des recherches pour retrouver le groupe terroriste qui comprend 12 femmes et 7 hommes. (AFP)

## Pinochet: « Les Chiliens seront consultés sur un vote national et non un référendum »

Les Chiliens seront consultés pour un vote national et non un référendum ou un plébiscite, a déclaré lundi le président chilien, le général Augusto Pinochet.

Le chef de l'Etat a précisé lors d'une réunion au siège du Gouvernement, en présence d'une centaine de chefs de service de l'administration publique, que cette consultation électorale « n'a rien à voir avec la politique du Gouvernement ».

Le général Pinochet a ajouté : « Cette année, nous avons eu contre nous, non seulement la Russie, mais aussi les Etats-Unis ». « Les citoyens ne se ren-

dent pas compte de la gravité du fait qu'on a coupé toute aide au Chili », a-t-il dit.

« Personne ne viendra ici nous donner des leçons de démocratie, ni nous dire quel Gouvernement nous devons adopter. Nous sommes suffisamment grands pour choisir le Gouvernement que nous voulons » a-t-il encore déclaré.

Ce vote, rappelle-t-on, a été décidé après l'adoption, le 8 décembre dernier, par l'Organisation des Nations Unies d'une résolution condamnant le Chili pour ses violations des Droits de l'homme.

Le texte sur lequel les Chiliens auront à se prononcer, le 5 janvier prochain, est le suivant : « Face à l'agression internationale dont le Gouvernement de notre patrie est victime, j'appuie le président Pinochet dans sa défense du Chili et je réaffirme la légitimité du Gouvernement de la République pour mener souverainement le processus d'institutionnalisation du pays ». (AFP)

Un dessert de baron...  
du vacherin « LE MOLESON »!  
VILLARSIVIRIAUX ☎ 037-53 11 33

RESTAURANT DE  
LA GRENETTE  
Vendredi 30 décembre 1977,  
dès 20 h 15  
● LOTO RAPIDE ●  
Des milliers de francs à gagner  
pour finir l'année en beauté !  
Carnets d'épargne de :  
Fr. 500.-, 400.-, 300.-,  
200.-, 100.-, etc.  
Organisation : SOCIETE DE CHANT  
DE LA VILLE DE FRIBOURG  
17-710

### Polisario: les Français libérés estiment avoir passé l'essentiel de leur détention en « territoire algérien »

Six des 8 Français libérés par le Front Polisario estiment qu'ils ont passé l'essentiel de leur détention dans deux bases situées « en territoire algérien ».

Les six coopérateurs enlevés le 1er mai dernier à Zouérate ont en effet indiqué lors d'une conférence de presse au siège de la Ligue des Droits de l'Homme à Paris qu'ils avaient d'abord été conduits à Tindouf, au Sud-Sahara algérien puis, « par une route goudronnée », environ à 1500 km vers l'est « en territoire algérien ».

ils ont d'abord été conduits dans une base militaire de la région d'Adra (900 km environ à l'est de Tindouf), puis dans une seconde base qu'ils n'ont pu identifier.

MM. Ballaude et Yves Harristoy, qui ont ensemble tenté de s'évader le 17 octobre, ont par ailleurs démenti l'un et l'autre, en réponse à une question, avoir participé à l'effort de guerre mauritanien. Certains des Français libérés avaient affirmé, selon l'agence algérienne APS, avoir effectué des travaux d'installations militaires dans la région de Zouérate. (AFP)